

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**



4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU MALI (RGPH-2009)

ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS

THEME 2

ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

*Par Seydou Moussa TRAORE, Démographe INSTAT
Mme DOUMBIA Assa Gakou, Statisticienne INSTAT
Vinima TRAORE, Statisticien INSTAT
Daniel Fassa TOLNO, Démographe IFORD Yaoundé*

Décembre 2011

AVANT PROPOS

Institué par la loi numéro 98-020 du 9 mars 1998, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali de 2009 (RGPH 2009) est la quatrième opération du genre réalisée par le pays. En effet, il a été réalisé avant 2009, trois recensements généraux de la population et de l'habitat (1976, 1987 et 1998). Ces opérations ont permis de disposer d'une gamme importante de données démographiques, économiques et socioculturelles jusqu'au niveau géographique le plus fin. Les opérations se sont améliorées au fil des années avec le développement de la recherche et l'avènement des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été réalisé du 1^{er} au 14 avril 2009 sur toute l'étendue du territoire national.

Cette quatrième édition dénote tout l'intérêt que le Gouvernement accorde au suivi périodique de l'évolution des indicateurs démographiques à l'échelon national et confirme son engagement à organiser tous les dix ans ce type d'opération, ceci conformément aux recommandations des Nations Unies.

L'intégration des données de population dans les politiques de développement s'est davantage renforcée de nos jours avec l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre par le Gouvernement, d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) depuis mai 2002. La réalisation d'un quatrième recensement répond ainsi aux besoins plus croissants en matière d'informations chiffrées et actualisées, pour le suivi et l'évaluation au niveau central et décentralisé, des progrès réalisés dans la mise en œuvre du CSLP et dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

La réalisation du 4^{ème} RGPH a été possible grâce à une participation active de plusieurs bailleurs de fonds et à une grande mobilisation sur le plan national.

En participant au financement de ce quatrième recensement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Coopération canadienne, la Coopération suédoise et la Coopération néerlandaise ont démontré une fois de plus leur disponibilité à accompagner le Mali à mieux connaître sa population afin de mieux planifier son développement économique et social. Au

nom du Gouvernement du Mali, je voudrais leur témoigner toute notre reconnaissance et leur adresser nos sincères remerciements. Les remerciements s'adressent également à toutes les structures et à tous les experts qui ont apporté une assistance technique à l'opération, en particulier AFRISTAT et l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) du Cameroun.

Au niveau national, l'opération a été réalisée dans les délais grâce aux bonnes prestations du Comité National du Recensement (CNR), du Bureau Central du Recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSTAT. L'implication sans faille des Gouverneurs de région, des Préfets, des Maires, des Chefs et Délégués de village, des Bureaux Régionaux et Locaux du Recensement (BRR) ainsi que de l'ensemble du personnel de terrain a beaucoup contribué à la réussite de l'opération. Ces responsables et agents n'ont ménagé aucun effort pour réaliser les activités préparatoires, assurer la mobilisation de la population et mener l'opération à son terme.

Les informations recueillies ont porté sur la répartition géographique, les caractéristiques socio-culturelles, démographiques et économiques de la population ainsi que les caractéristiques des ménages et de l'habitat. Ces informations présentées sous forme de tableaux soigneusement établis ont fait l'objet de publications en trois tomes dont :

- *Tome1 : Série Démographique ;*
- *Tome2 : Série Habitat ;*
- *Tome 3 : Série Economie.*

Pour permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les utilisateurs, des analyses thématiques seront menées par des équipes multidisciplinaires composées de techniciens nationaux sous la conduite de l'INSTAT.

Les données issues du 4^{ème} RGPH permettront de rédiger les 16 rapports thématiques ci-après :

1. *Evaluation de la qualité des données*
2. *Etat et structure de la population*
3. *Etat matrimonial et nuptialité*
4. *Education : Instruction–Alphabétisation-Scolarisation*
5. *Caractéristiques économiques de la population*
6. *Natalité, Fécondité*
7. *Mortalité*
8. *Migration*
9. *Croissance urbaine*
10. *Ménages et habitation*
11. *Situation socioéconomique des enfants et des jeunes*
12. *Situation socioéconomique des femmes*
13. *Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap*
14. *Situation socioéconomique des personnes âgées*
15. *Mesure et cartographie de la pauvreté*
16. *Projections et perspectives démographiques.*

Le présent rapport s'inscrit dans le plan de publication ci-dessus évoqué.

Le BCR formule le vœu que cette publication puisse répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision en vue d'améliorer les plans de développement économique et social. Les utilisateurs qui n'y trouvent pas l'ensemble des informations statistiques souhaitées peuvent s'adresser à l'INSTAT.

Le Directeur Général de l'INSTAT



Seydou Moussa TRAORE.

PERSONNEL DU 4^{ème} RGPH – 2009

A) EQUIPE NATIONALE

1) Organisation et Exécution

N° d'ordre	PRENOM & NOM	TITRE
COORDINATION/SUPERVISION TECHNIQUE		
1	Seydou Moussa TRAORE	Directeur National
2	Mahmoud Ali SAKO	Directeur National Adjoint
3	Mme DOUMBIA Assa GAKOU	Directrice technique
4	Vinima TRAORE	Chef de Section Dénombrement/Analyse
5	Mme N'DIAYE Fatou DIA	Chef de Section Documentation-Communication
6	Karamoko DIARRA	Chef de Section traitement des données
7	Abdoul Karim DIAWARA	Chef de Section cartographie
8	Soumaila YOUNOUSSOU	Chef de Section Administration/Finances
CADRES BCR		
1	Soumana TAGALA	Statisticien
2	Oumar S. DIARRA	Démographe
3	Amadou K. TALL	Statisticien
4	Idrissa DIABATE	Statisticien
5	Tabémon KASSOGUE	Sociologue
6	Sidi SAMAKE	Sociologue
7	Bandiougou SOUMAORO	Anthropologue
8	Bouréïma SINGARE	Démographe
9	Zoumana DIARRA	Statisticien
TECHNICIENS BCR		
1	Fodé DIARRA	Informaticien
2	Isidore B. CAMARA	Technicien de la statistique
3	Moussa CISSE	Technicien de la statistique
4	Sata KEITA	Technicien de la statistique
5	Ibrahim B MAIGA	Technicien de la statistique
6	Modibo SACKO	Technicien de la statistique
7	Mme DIAWARA Kourani dite Yayi DEMBELE	Technicien de la statistique
8	Souleymane TRAORE	Agent de saisie
9	Mamary TRAORE	Agent de saisie
PERSONNEL D'APPUI		
1	Mme COULIBALY Assitan DIAKITE	Assistante administrative
2	Mme KEBBE Ami DJIGA	Standardiste
3	Djénéba SIDIBE	Standardiste

N° d'ordre	PRENOM & NOM	TITRE
SUPERVISEURS NATIONAUX		
1	Mme DOUMBIA Assa GAKOU	BCR
2	Vinima TRAORE	BCR
3	Abdoul Karim DIAWARA	BCR
4	Soumana TAGALA	BCR
5	Tabémon KASSOGUE	BCR
6	Sidi SAMAKE	BCR
7	Bandiougou SOUMAORO	BCR
8	Bouréma SINGARE	BCR
9	Amadou K. TALL	BCR
10	Mahady FOFANA	Cadre INSTAT
11	Arouna SOUGANE	Cadre INSTAT
12	Issa BOUARE	Cadre INSTAT
13	Boubacar COULIBALY	Cadre INSTAT
14	Mamadou BAGAYOKO	Cadre INSTAT
15	Ibrahim B GOITA	Cadre INSTAT
16	Lassine SIDIBE	CPS EDUCATION
17	Ladji B SIDIBE	Cadre DNP
18	Assekou Amadou ASCOFARE	CPS Administration Territoriale et Fonction Publique
19	Dr COULIBALY Youma SALL	CPS Santé et Développement Social
CHEFS DES BUREAUX REGIONAUX DU RECENSEMENT		
1	Dippa TRAORE	Chef BRR Kayes
2	Alhassane TOURE	Chef BRR Koulikoro
3	Harouna KONE	Chef BRR Sikasso
4	Boureima TANGARA	Chef BRR Ségou
5	Hamidou Cherif BA	Chef BRR Mopti
6	Adama SENOU	Chef BRR Tombouctou
7	Ibrahim Mahalmadane TOURE	Chef BRR Gao
8	Soumaïla Ibrahim TOURE	Chef BRR Kidal
9	Mme DEMBELE Djeneba TANGARA	Chef BRR Bamako

2) EXPLOITATION

N° d'ordre	PRENOM & NOM	TITRE
1	Seydou Moussa TRAORE	Directeur National
2	Mme Doumbia Assa Gakou	Directrice technique
3	Vinima TRAORE	Responsable de Vérification et de Codification
4	Karamoko Diarra	Responsable de Saisie
5	Abdoul Karim DIAWARA	Chef de Section Cartographie
6	Soumaila Younoussou	Chef de Section Administration/Finances
7	Soumana TAGALA	Superviseur de Vérification et de Codification
8	Tabémon KASSOGUE	Superviseur de Vérification et de Codification
9	Sidi SAMAKE	Superviseur de Vérification et de Codification
10	Bandiougou SOUMAORO	Superviseur de Vérification et de Codification
11	Moussa CISSE	Superviseur de Vérification et de Codification
12	Zoumana DIARRA	Superviseur de Vérification et de Codification
13	Dramane TRAORE	Superviseur de Vérification et de Codification
14	Yacouba TRAORE	Superviseur de Vérification et de Codification
15	Souleymane KANE	Superviseur de Vérification et de Codification
16	Kaba SISSOKO	Superviseur de Vérification et de Codification
17	Sata KEITA	Contrôleur de vérification et de codification
18	Isidore B CAMARA	Chargé de l'archivage
19	Ibrahim B MAIGA	Chargé de l'archivage
20	Idrissa DIABATE	Superviseur Général de Saisie
21	Oumou DIALLO	Superviseur de Saisie
22	Amadou K. TALL	Superviseur de Saisie
23	Petony SANY	Superviseur de Saisie
24	Bokary SANKARE	Superviseur de Saisie
25	Bakary DIARRA	Superviseur de Saisie
26	Amadou FOFANA	Superviseur de Saisie
27	Djibril SABANE	Superviseur de Saisie
28	Moussa CAMARA	Superviseur de Saisie
29	Alou DIARRA	Superviseur de Saisie
30	Tiéblé DIARRA	Superviseur de Saisie
31	Cheick Oumar TRAORE	Superviseur de Saisie
32	Mariam Doussou TRAORE	Superviseur de Saisie

B) ASSISTANCE TECHNIQUE

N° d'ordre	PRENOM & NOM	TITRE
1	Oumar BOCOUM	Expert en Cartographie
2	Hamady SOW	Expert Démographe
3	Guillaume POIREL	Expert Démographe AFRISTAT
4	Bruno NOUATIN	Expert Démographe AFRISTAT
5	Samuel NOUETAGNY	Expert Démographe IFORD
6	Saïdou AMADOU	Informaticien Démographe IFORD
7	Daniel Fassa TOLNO	Expert Démographe IFORD

C) EXPERTS NATIONAUX (PHASE DENOMBREMENT)

N° d'ordre	PRENOM & NOM	SPECIALITE
1	Alain Michel CAMARA	Démographe
2	Balla DIALLO	Démographe
3	Bibi DIAWARA	Démographe
4	Djibril DICKO	Démographe
5	Ishaga COULIBALY	Démographe
6	Mme SIDIBE Fatoumata DICKO	Démographe
7	Sékou TRAORE	Démographe
8	Sékouba DIARRA	Démographe
9	Aboumediane TOURE	Ingénieur des Travaux Statistiques
10	Alikaou DIARRA	Ingénieur des Travaux Statistiques
11	Allassane MAÏGA	Ingénieur des Travaux Statistiques
12	Kabiné H. DIANE	Ingénieur des Travaux Statistiques
13	Mme DIALLO M'Bodji SENE	Ingénieur des Travaux Statistiques
14	Mme KONARE Kadidia DAOU	Ingénieur des Travaux Statistiques
15	Mamadou MAGASSA	Inspecteur des Services Economiques
16	Bréhima SANOGO	Planificateur
17	Modibo DOLO	Planificateur

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	10
LISTE DES GRAPHIQUES	12
SIGLES ET ABREVIATIONS	13
TABLEAU SYNOPTIQUE	14
RESUME.....	19
INTRODUCTION.....	22
CHAPITRE I : CONTEXTE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	24
1.1. Éléments du contexte.....	24
1.1.1. Contexte géographique.....	24
1.1.2. Contexte historique.....	26
1.1.3. Contexte démographique et politique de population.....	27
1.1.4. Organisation administrative du pays et cadre institutionnel et juridique de mise en œuvre du RGPH 2009	30
1.2. Approche méthodologique et indicateurs d'analyse des données	32
1.2.1. Concepts de base et définitions	33
1.2.2. Variables d'étude	35
1.2.3. Indicateurs d'analyse des données	36
1.2.4. Synthèse des conclusions sur l'analyse de la qualité des données.....	37
CHAPITRE 2 : VOLUME GLOBAL DE LA POPULATION, DES MENAGES.....	39
ET DISTRIBUTION SPATIALE	39
2.1. Volume global de la population des ménages ordinaires.....	39
2.1.1. Sexe, type de ménages ordinaires et situation de résidence.....	39
2.1.2. Population recensée selon le sexe et le milieu de résidence.....	40
2.1.3. Population recensée selon la région de résidence	41
2.2. Evolution de la population depuis 1976	42
2.2.1. L'évolution de la population du pays selon le milieu de résidence	44
2.2.2. L'évolution de la population des régions selon le milieu de résidence.....	45
2.3. Population des ménages collectifs	45
2.4. Volume des ménages.....	47
2.4.1. Volume global selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	47
2.4.2. Effectifs des ménages par type et région de résidence	48
2.4.3. Description des tendances depuis le dernier recensement	50
2.4.4. Taille moyenne par ménage et par concession selon la région	50

2.5. Distribution spatiale de la population, densité et niveau d'urbanisation.....	51
2.5.1. Population des régions	51
2.5.2. Densité de la population.....	52
2.5.3. Niveau d'urbanisation	54
CHAPITRE III : STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION.....	56
3.1. Structure par sexe de la population.....	56
3.2. Structure par sexe et par âge de la population selon le milieu de résidence.....	58
3.2.1. Structure par grand groupe d'âges.....	60
3.2.2. Rapport de masculinité selon l'âge et le milieu de résidence	63
3.2.3. Structure par groupes d'âges spécifiques	64
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES.....	66
4.1. Instruction et fréquentation scolaire.....	66
4.1.1. Niveau d'instruction	66
4.1.2. Fréquentation scolaire	67
4.2. Niveau d'alphabétisation.....	71
4.3. Etat matrimonial.....	73
4.4. Appartenance religieuse	74
4.5. Langue maternelle et langue parlée.....	74
4.6. Disponibilité d'un acte d'état-civil	77
4.7. Lieu de résidence antérieure et durée de résidence des immigrants	78
4.8. Nationalité	80
4.8.1. Volume global et poids selon la nationalité d'origine	80
4.8.2. Quelques caractéristiques de la population étrangère vivant au Mali.....	81
CONCLUSION.....	84
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	86
ANNEXES.....	88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition des cercles et des communes par région.....	30
Tableau 2.1 : Répartition de la population recensée par situation de résidence, par type de ménage selon le sexe.....	40
Tableau 2.2 : Répartition de la population recensée par milieu, par situation de résidence selon le sexe	41
Tableau 2.3 : Répartition de la population des ménages ordinaires par région selon la situation de résidence et le type de population.....	42
Tableau 2. a : Indicateurs de mortalité estimés avec les données de 2009	43
Tableau 2.3 b : Indicateurs de natalité et de fécondité estimés avec les données de 2009	44
Tableau 2.4 : Evolution du taux d'accroissement intercensitaire par région selon la période séparant les différents recensements (En %)	45
Tableau 2.6 : Quelques caractéristiques des populations des ménages collectifs.....	46
Tableau 2.7 : Répartition des ménages ordinaires par sexe du chef de ménage, par type de ménage selon le milieu de résidence (en %)	47
Tableau 2.8 : Répartition des ménages par région selon le type	48
Tableau 2.9 : Evolution de l'effectif et du poids des ménages par région	50
Tableau 2.10 : Répartition des résidents, des ménages et des concessions par région : taille moyenne par ménage et concession	51
Tableau 2.11 : Répartition de la population résidente par région.....	52
Tableau 2.12 : Densité par région.....	52
Graphique 2.5 : Distribution en pourcentage de la population urbaine par région (En %).....	54
Tableau 2.13 : Evolution de la proportion de la population urbaine par région (En %).....	55
Tableau 3.1 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par région selon le sexe : rapport de masculinité.....	57
Tableau 3.2 : Distribution en pourcentage de la population par région et milieu de résidence selon le grand groupe d'âges et le sexe.....	60
Tableau 3.2 bis : Age moyen de la population par région, par sexe selon le milieu de résidence.....	62
Tableau 3.3 : Pourcentages de certains groupes spécifiques au sein de la population totale selon le sexe et le milieu de résidence.....	64
Tableau 4.0 : Répartition de la population de 3 ans et + par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe (En %)	67
Tableau 4.1 : Taux bruts et nets de scolarisation du fondamental premier cycle par région, par milieu de résidence selon le sexe (7-12 ans) (En %)	68
Tableau 4.2 : Taux bruts et nets de scolarisation du second cycle du fondamental par région, par milieu de résidence selon le sexe (13-15 ans) (En %)	69
Tableau 4.3 : Taux bruts et nets de scolarisation dans le secondaire par région, par milieu de résidence selon le sexe (16-18 ans) (En %).....	70
Tableau 4.4 : Taux d'alphabétisation par région, par sexe selon le milieu de résidence : Population de 15 à 24 ans et Population de 15 ans +.....	72

Tableau 4.5 : Distribution en pourcentage des personnes de 12 ans et plus selon l'état matrimonial, par sexe et milieu de résidence.....	73
Tableau 4.6 : Distribution en pourcentage de la population résidente par milieu de résidence, par sexe selon l'appartenance religieuse.....	74
Tableau 4.7 : Distribution en pourcentages des résidents selon la langue maternelle et la langue nationale parlée	75
Tableau 4.8 : Distribution en pourcentage de la population par le milieu de résidence et la disponibilité d'un acte/extrait de naissance selon le groupe d'âges.....	77
Tableau 4.9 : Distribution de la population résidente selon la nationalité.....	80
Tableau 4.10 : Répartition de la population étrangère par région de résidence selon le sexe	81
Tableau 4.11 : Religion des étrangers vivant au Mali selon le sexe.....	81
Tableau 4.12 : Distribution en pourcentage des étrangers et des Maliens selon la situation matrimoniale et le sexe.....	82
Tableau 4.13 : Instruction et alphabétisation des étrangers selon le sexe	83
Annexe2 : Population du Mali de 1976 à 2009 par région selon le milieu de résidence.....	91
Annexe 3 : Répartition de la population (2009) par groupe d'âge par milieu de résidence selon le sexe : Niveau national et pour chaque région.....	92
Annexe 4 : Répartition de la population, des ménages, des concessions par région, par milieu selon la situation de résidence et le sexe.....	102
Annexe 5 : Répartition de la population par région, par milieu de résidence, par grand groupe d'âges selon le sexe	108
Annexe 6 : Population d'âge scolarisable du fondamental premier cycle et élèves scolarisés par région, par milieu de résidence selon le sexe	111
Annexe 7 : Population d'âge scolarisable du fondamental second cycle et élèves scolarisés par région, par milieu de résidence selon le sexe	112
Annexe 8 : Population d'âge scolarisable du secondaire et élèves scolarisés par région, par milieu de résidence selon le sexe.....	113
Annexe 9 : Population alphabétisée de 15-24 ans par région, par milieu de résidence selon le sexe .	114
Annexe 10 : Population alphabétisée de la population de 15 ans et plus par région, par milieu de résidence selon le sexe.....	115
Annexe 11 : Pyramides des âges du Mali, par milieu et par région en 1998 et 2009.....	116

LISTE DES GRAPHIQUES

Schéma 1.1 : Organigramme de mise en œuvre du RGPH	32
Graphique 2.1 : Evolution en pourcentage du taux moyen d'accroissement intercensitaire par milieu de résidence selon la période inter-censitaire	44
Graphique 2.2 : distribution en pourcentage de la population des ménages collectifs selon le type de ménage habité	46
Graphique 2.3 : Proportion de chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage	48
Graphique 2.3 bis : Distribution en pourcentage des ménages par région de résidence selon le type ..	49
Graphique 2.4 : Distribution en pourcentage de la population résidente selon la région.....	52
Graphique 3.1a : Pyramide des âges, Ensemble du Mali, RGPH2009	59
Graphique 3.1b : Pyramide des âges, Milieu Urbain du Mali, RGPH2009	59
Graphique 3.1c : Pyramide des âges, Milieu Rural du Mali, RGPH2009	59
Graphique 3.2 : Distribution en pourcentage de la population par milieu de résidence selon le grand groupe d'âges	61
Graphique 3.3 : Rapport de dépendance de la population malienne par région	63
Graphique 3.4 : Rapport de masculinité (%) par milieu de résidence selon l'âge	63
Graphique 4.0 : Niveau d'instruction selon le sexe : Population de 3 ans et plus (En %).....	66
Graphique 4.1 : Taux d'alphabétisation par milieu selon le	73
sexe : Population de 15 à 24 ans	73
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation par milieu selon le sexe : Population de 15 ans et plus	73
Graphique 4.3 : Distribution en pourcentage de la population immigrante par pays de provenance selon le sexe	78
Graphique 4.4 : Distribution en pourcentage de la population immigrante par milieu de résidence	79
selon la durée actuelle de séjour au Mali	79
Graphique 4.5 : Distribution en pourcentage de la population immigrante selon la région.....	79
Graphique 4.6 : Répartition des étrangers résidant sur le territoire malien selon la nationalité d'origine	80

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCR	Bureau Central du Recensement
BRR	Bureau Régional du Recensement
CNR	Comité National du Recensement
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DNP	Direction Nationale de la Population
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIIP	Programme d'Investissements Prioritaires en matière de population
PAIPP	Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de population
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PEV	Programme Elargi de Vaccination
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBN	Taux Brut de Natalité
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

TABLEAU SYNOPTIQUE

VOLUME, REPARTITION PAR SEXE, PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR REGION	
<i>Population totale (ou population de droit)</i>	14 528 662
<i>Population masculine</i>	7 204 990
<i>Population féminine</i>	7 323 672
<i>Population urbaine totale</i>	3 274 727
<i>Population urbaine masculine</i>	1 643 671
<i>Population urbaine féminine</i>	1 631 056
<i>Population rurale totale</i>	11 253 935
<i>Population rurale masculine</i>	5 561 319
<i>Population rurale féminine</i>	5 692 616
<i>Population de Kayes</i>	1 993 615
<i>Population de Koulikoro</i>	2 422 108
<i>Population de Sikasso</i>	2 643 179
<i>Population de Ségou</i>	2 338 349
<i>Population de Mopti</i>	2 036 209
<i>Population de Tombouctou</i>	674 793
<i>Population de Gao</i>	542 304
<i>Population de Kidal</i>	67 739
<i>Population du District de Bamako</i>	1 810 366
<i>Densité de la population (habitants au km²)</i>	11,7
<i>Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)</i>	98,4
<i>Proportion de femmes dans la population (%)</i>	50,4
<i>Taux d'urbanisation (%)</i>	22,5
<i>Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)</i>	3,6

STRUCTURE DE LA POPULATION	
<i>Population de moins d'un an (0 an)</i>	443 669
<i>Population de moins de 3 ans (0 – 2 ans)</i>	1 534 922
<i>Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)</i>	2 623 385
<i>Population de 3 – 6 ans</i>	2 098 145
<i>Population de 6 – 16 ans</i>	4 268 688
<i>Population de 7 - 12 ans</i>	2 488 052
<i>Population de 12 - 19 ans</i>	2 527 216
<i>Population de 13 - 15 ans</i>	992 150
<i>Population de 16 - 18 ans</i>	920 097
<i>Population de 15 - 24 ans</i>	2 658 049
<i>Population de 15 - 39 ans</i>	5 118 498
<i>Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)</i>	6 765 212
<i>Population de 15 – 64 ans</i>	7 026 489
<i>Population de 65 ans ou plus</i>	461 451
<i>Population de moins de 18 ans</i>	7 699 742
<i>Population de 18 ans ou plus</i>	6 553 410
<i>Population d'âge non déclaré</i>	275 510
<i>Population de femmes en âge de procréer (15-49 ans)</i>	3 189 905

ETAT MATRIMONIAL	
<i>Proportion de célibataires (%)</i>	
<i>Population totale</i>	36,8
<i>Hommes</i>	45,8
<i>Femmes</i>	28,3
<i>Proportion de polygames (%)</i>	
<i>Ensemble du pays</i>	20,2
<i>Hommes</i>	14,4
<i>Femmes</i>	25,7
<i>Milieu urbain</i>	13,5
<i>Milieu rural</i>	22,4

FECONDITE ET MORTALITE	
<i>Taux bruts de natalité pour 1000 habitants</i>	43,9
<i>Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ISF)</i>	
• <i>Ensemble du pays</i>	6,4
• <i>Urbain</i>	5,0
• <i>Rural</i>	6,7
<i>Taux global de fécondité générale (TGFG) pour 1000</i>	200,0
<i>Taux brut de mortalité pour 1000</i>	12,5
<i>Espérance de vie à la naissance</i>	55,6
<i>Quotient de mortalité infantile pour 1000</i>	104,0
<i>Quotient de mortalité infanto-juvénile pour 1000</i>	154,0

MIGRATION	
<i>Proportion d'étrangers (%)</i>	0,76
<i>Population d'origine étrangère</i>	
• <i>Burkina Faso</i>	22 174
• <i>Côte d'Ivoire</i>	18 672
• <i>Guinée</i>	16 464
• <i>Sénégal</i>	5 099
• <i>Mauritanie</i>	3 978
• <i>Niger</i>	3 540
• <i>Autres pays d'Afrique</i>	31 068
• <i>Asie</i>	6 017
• <i>Autres continents</i>	3 398

ALPHABETISATION	
<i>Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)</i>	
• Ensemble	27,7
• Hommes	36,1
• Femmes	19,8
• Urbain	51,6
• Rural	19,5
<i>Taux d'alphabétisation des 15 – 24 ans (%)</i>	
• Ensemble	38,7
• Hommes	47,8
• Femmes	30,4
• Urbain	63,6
• Rural	28,6

SCOLARISATION	
<i>Taux bruts de scolarisation au fondamental1 des 7-12 ans (%)</i>	
• Ensemble	68,4
• Garçons	71,6
• Filles	65,0
<i>Taux bruts de scolarisation au Fondamental2 des 13-15 ans (%)</i>	
• Ensemble	44,0
• Garçons	50,9
• Filles	36,9
<i>Taux bruts de scolarisation au secondaire des 16-18 ans (%)</i>	
• Ensemble	25,8
• Garçons	33,2
• Filles	19,0

MENAGES ET CONCESSIONS	
<i>Nombre de ménages ordinaires</i>	<i>2 355 293</i>
<i>Nombre de ménages ordinaires en milieu urbain</i>	<i>520 598</i>
<i>Nombre de ménages ordinaires en milieu rural</i>	<i>1 834 695</i>
<i>Nombre de concessions</i>	<i>1 248 257</i>
<i>Nombre de concessions en milieu urbain</i>	<i>268 968</i>
<i>Nombre de concessions en milieu rural</i>	<i>979 289</i>
Taille moyenne des ménages ordinaires	
<i>Ensemble du pays</i>	<i>6,2</i>
<i>Milieu urbain</i>	<i>6,3</i>
<i>Milieu rural</i>	<i>6,1</i>
Taille moyenne des concessions	
<i>Ensemble du pays</i>	<i>11,6</i>
<i>Milieu urbain</i>	<i>12,2</i>
<i>Milieu rural</i>	<i>11,5</i>

RESUME

Le Mali a réalisé quatre Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 1976, 1987, 1998 et 2009. Ils ont permis de connaître le volume de la population et son évolution de 1976 à 2009. A l'instar des trois premiers recensements, le quatrième permettra au Mali d'intégrer la variable population dans le processus de développement et d'assurer le suivi des engagements pris par le pays aussi bien sur le plan national, qu'international (CSCR, OMD, PDES, ...).

La prise en compte de la variable démographique dans le processus de développement nécessite la connaissance de l'état et de la structure de la population. L'objectif de l'étude sur l'état et la structure est de décrire la taille de la population, les disparités spatiales de peuplement et la composition de la population selon le sexe et l'âge, mais aussi selon d'autres caractéristiques socioculturelles et économiques à la date du recensement. Elle a permis de mettre en exergue les résultats suivants :

- (i) A l'issue du 4^{ème} RGPH, l'effectif total de la population résidente (ou de droit) des ménages ordinaires s'élève à 14 528 662 habitants alors que celui de la population de fait ou présente dans les ménages au moment du recensement, est de 14 102 072 personnes. Les femmes sont relativement un peu plus nombreuses que les hommes parmi les résidents. Les hommes représentent 7 204 990 individus (soit 49,6%) et les femmes 7 323 672 (soit 50,4%) soit un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes. De plus, dans leur très grande majorité, les résidents sont sédentaires. Les nomades ne représentent que 0,92% de la population. Toutefois, le nomadisme touche nettement plus les hommes que les femmes. Il a également été observé qu'en dépit des efforts d'urbanisation en cours, la population malienne habite majoritairement en milieu rural. Le milieu urbain compte 3 274 727 résidents (soit 22,5%) contre 11 253 935 (soit 77,5%) pour le milieu rural.
- (ii) Le district de Bamako reçoit plus de la moitié (55,3 %) de la population urbaine du pays. Les régions de Sikasso (13,0 %), de Kayes (8,5 %), de Ségou (6,1%) et de Mopti (6,1%) enregistrent aussi des proportions non négligeables de citadins. Par contre, on en compte nettement moins à Kidal (0,8%), Tombouctou (2,7%) et Gao (3,5%). Quant au niveau d'urbanisation, plus d'un habitant sur cinq (22,5 %) réside dans les centres-villes. Après Bamako (où toute la population résidente habite en milieu urbain), les proportions de citadins sont particulièrement remarquables à : Kidal (38,3 %), Gao (21,0 %) et Sikasso (16,1%).
- (iii) Comparativement aux effectifs des recensements passés, le Mali connaît une augmentation rapide de sa population de 1976 à 2009. En effet, estimé à 1,7 % en moyenne entre 1976 et 1987, ce taux a atteint 3,6 % sur la période intercensitaire de 1998 à 2009, en passant par 2,2 % entre 1987 et 1998. Au rythme d'une croissance moyenne évaluée à 3,6 % par an, l'effectif de la population malienne doublera presque tous les 20 ans avec les conséquences qui peuvent en résulter quant aux mesures à prendre pour améliorer le bien-être des individus qui y vivent.

- (iv) Au niveau décentralisé, toutes les régions ont connu une évolution croissante de leur population sur la période 1976-2009. De même, à l'image de l'ensemble du pays, le rythme d'évolution des citadins a connu une croissance nettement plus rapide que celle observée en milieu rural.
- (v) Par ailleurs, 2 359 336 ménages ont été dénombrés au moment du recensement de 2009. La presque totalité de ces unités statistiques (2 331 153) sont sédentaires, les ménages de nomades (24140) et surtout collectifs (4043) étant en nombre négligeable. L'effectif des ménages ordinaires est de 2 355 293.
- (vi) Quant à la population des ménages collectifs, le RGPH de 2009 a montré que 35137 personnes vivent dans ce type d'unités statistiques de dénombrement et ont essentiellement été retrouvées dans les hôtels, les écoles coraniques, les casernes, les internats, autres structures similaires et les prisons. Les différences régionales sont marquées par la localisation d'effectifs importants de ces personnes dans les casernes à Kidal et à Gao, alors qu'on les retrouve plutôt dans les écoles coraniques à Tombouctou, Mopti et à Ségou. Par contre, elles sont logées dans les hôtels à Sikasso, Kayes et à Gao.
- (vii) Le nomadisme est essentiellement pratiqué dans les régions situées au Nord du pays (Gao, Tombouctou et Kidal). Pour ce qui est de la sédentarisation des ménages, nonobstant ce qui vient d'être dit sur les trois régions, leur poids dans les autres entités géographiques connaît très peu de variations. En revanche, près de la moitié des ménages collectifs sont localisés à Kayes et à Bamako.
- (viii) On compte en moyenne un peu plus de 6 personnes par ménage et près de 12 individus par concession. En d'autres termes, il existe en moyenne deux ménages pour une concession. Mise à part Gao, les régions ayant enregistré des plus petites tailles moyennes par ménage sont également celles où on retrouve les plus faibles tailles moyennes par concession. La région de Kidal se démarque particulièrement des autres par le fait que la plupart des ménages qui y habitent occupent chacun une concession.
- (ix) La distribution spatiale de la population est marquée par la localisation d'un peu plus de la moitié de la population totale dans les régions de Sikasso, Koulikoro et de Ségou. En revanche, la population des régions de Tombouctou, Gao et de Kidal n'atteignent pas 10 % de l'effectif total du pays. Le district de Bamako compte plus d'un malien sur dix (12,5%).
- (x) La densité totale du pays est d'environ 12 habitants au Km². Cette moyenne nationale cache des disparités régionales non négligeables. Alors que dans la région de Kidal on compte 3 habitants sur 10 au km², dans le district de Bamako on observe une très forte concentration de la population avec 6 780 habitants au Km². Après Bamako, c'est dans les régions de Sikasso (37,1 habitants au km²), de Ségou (36,3 habitants au km²), de Mopti (26,2 habitants au km²) et de Koulikoro (24,7 habitants au km²) que les densités sont particulièrement élevées par rapport à la moyenne nationale.

(xi) Sur le plan de la structure par âge, la population du Mali se caractérise par son extrême jeunesse : les moins de 15 ans représentent 46,6% de la population, la tranche 15-64 ans représente 48,4% et la population de 65 ans et plus seulement 3,2%. L'âge moyen est de 20 ans pour l'ensemble de la population. Cette jeunesse est reflétée par la pyramide par âge qui est très large à la base et se rétrécit rapidement vers un sommet effilé aux âges élevés. Cette structure s'observe aussi bien pour l'ensemble que pour le milieu rural et dans la plupart des régions.

(xii) Par rapport aux caractéristiques socioculturelles :

Le niveau d'éducation demeure faible au Mali : dans la population de 3 ans et plus, près de 7 personnes sur 10 (68,7%) sont sans instruction. Le niveau primaire représente 82,9% des instruits contre seulement 12,4% pour le secondaire et 4,8% pour le supérieur. Selon le milieu, 43,2% de la population urbaine n'ont reçu aucune instruction contre 76,3 en milieu rural. De même 64,2% des hommes n'ont reçu aucune instruction contre 73,2% des femmes. Dans la population de 15 ans et plus, seulement 27,7% savent lire et écrire dans une langue quelconque.

La répartition de la population par nationalité révèle que la quasi-totalité des personnes qui vivent au Mali est de nationalité malienne (98,9%). La présence des étrangers est très faible, 0,76% de la population résidente. Ils sont pour la plupart des ressortissants de pays voisins. Les Burkinabés sont les plus nombreux, suivis des Ivoiriens et des Guinéens.

La population malienne est principalement de religion musulmane (94,8%). Bien que ne datant pas d'aujourd'hui, le fonctionnement du service d'état civil est loin d'être satisfaisant. Près de la moitié de la population vivant au Mali ne dispose pas d'un acte/extrait de naissance. L'enregistrement à l'état civil se fait mieux en milieu urbain (86,4%) qu'en milieu rural (40,4%).

Plus de la moitié des personnes de 12 ans et plus sont mariées et la polygamie est pratiquée au Mali. Les personnes qui ont déjà résidé au moins six mois dans un autre pays citent majoritairement la Côte d'Ivoire comme lieu de résidence antérieur. Les conflits politiques qui ont déstabilisé cet état voisin depuis 2000 expliquent l'importance des retours en provenance de ce pays.

INTRODUCTION

Le Mali a organisé ses deux premiers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 1976 et en 1987. Tirant les leçons positives apprises à l'issue de ces deux opérations et s'inscrivant dans la logique de la mise en œuvre des recommandations issues de la CIPD tenue au Caire (Egypte) en 1994, le pays a adopté une loi en 1998. Celle-ci (N°98-020 du 9 mars 1998) régit le RGPH en République du Mali. L'article 2 du Décret N° 98-099/P-RM du 27 mars 1998 qui en fixe les modalités d'application, a institué sa réalisation tous les dix ans.

La matérialisation de cette volonté politique s'est poursuivie avec l'organisation du troisième RGPH en avril 1998. Quant au 4^{ème} recensement, il avait initialement été planifié pour l'année 2008. Toutefois, face aux difficultés de mobilisation de fonds auprès des bailleurs et du Gouvernement, le dénombrement général de la population n'a pu avoir lieu que durant les deux premières semaines du mois d'avril 2009.

Par ailleurs, le 4^{ème} RGPH s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur de la Statistique adopté par le Gouvernement en janvier 2006 et permet d'assurer le suivi des engagements pris par le Mali aussi bien au niveau national que sur le plan international. En particulier ceux relatifs : à la mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social (PDES), du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à la révision des orientations de la Politique Nationale de Population. Sa réalisation a également été l'occasion de renforcer les capacités techniques des cadres nationaux des départements intéressés aux questions de populations notamment ceux de l'INSTAT, pour l'exécution d'opérations futures similaires.

A l'instar des trois premières, cette opération aura sans doute contribué à l'actualisation de la politique nationale d'aménagement du territoire grâce à une bonne connaissance de la distribution spatiale de la population sur l'ensemble du territoire national et de la typologie des logements. Elle aura permis de collecter une masse importante d'informations indispensables à la mise jour de la base de sondage pour des fins d'enquêtes socio-démographiques et de projets de recherche.

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) à travers son département en charge des statistiques démographiques et sociales est le principal organe national d'exécution (planification, gestion et suivi de la mise en œuvre) du 4^{ème} RGPH. Il a bénéficié de l'appui technique de tous les départements ministériels concernés par les interrelations entre la population et le développement. Le financement du 4^{ème} RGPH a été assuré par le Gouvernement et les bailleurs de fonds.

Ce thème portant sur l'état et les structures de la population contribue fortement à l'atteinte des objectifs spécifiques visés par le RGPH dont :

- la détermination de l'effectif total de la population et sa répartition géographique jusqu'au niveau géographique le plus fin, laquelle est par ailleurs indispensable pour une meilleure planification du développement économique et social ;

- la connaissance des effectifs de groupes spécifiques par sexe pour identifier les besoins de scolarisation, de l'emploi et de la main d'œuvre, d'alphabétisation et la prise en charge des handicapés et des personnes du troisième âge ;
- la connaissance du volume global et de la distribution spatiale des ménages sur l'ensemble du territoire national
- la connaissance des principales caractéristiques de la population telles que sa répartition selon l'état matrimonial, l'occupation principale, le niveau d'instruction, la nationalité d'origine, la religion, la langue maternelle et la langue parlée, etc ;
- la détermination du niveau d'urbanisation et ses disparités régionales ;
- l'appréciation de l'évolution de la population de 1976 à 2009.

Ce rapport d'analyse est articulé en 4 chapitres. Intitulé « Contexte et approche méthodologique », le premier décrit succinctement l'environnement géographique, l'histoire du peuplement, la situation démographique et la politique de population, l'organisation administrative au moment du recensement et le cadre institutionnel de mise en œuvre, les concepts, définitions et indicateurs d'analyse des données.

Le deuxième chapitre porte sur le volume global, la distribution spatiale de la population et des ménages. On y trouve la répartition des effectifs globaux selon la situation de résidence, la distribution de la population résidente par région, la description des types de ménages et leur distribution territoriale, la densité, le niveau d'urbanisation et l'évolution de la population des régions à partir des résultats des quatre recensements que le pays a réalisés.

Le troisième chapitre donne une présentation de la structure par sexe et par âge de la population et en décrit la composition selon ces deux variables démographiques de base, tout en mettant en évidence le poids de certains groupes d'âges spécifiques et leurs impacts sur les actions de développement.

Enfin, le quatrième chapitre présente brièvement les principales caractéristiques (la plupart de celles-ci font l'objet de thèmes d'analyse spécifiques traités à part) socio-démographiques et culturelles de la population. Il est notamment consacré à la description de : la nationalité, la religion, l'alphabétisation et l'instruction, l'état matrimonial, l'enregistrement à l'état civil et le statut migratoire de la population malienne.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le RGPH est l'ensemble des opérations qui consistent à : recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier des données démographiques, économiques et sociales se rapportant à un moment donné à tous les habitants d'un pays. En d'autres termes, le recensement vise prioritairement à déterminer l'état d'une population et sa structuration par rapport aux caractéristiques essentielles des individus qui la composent.

Comme tout phénomène démographique et social, l'état et la structure de la population d'un pays ou d'une zone géographique sont influencés par le contexte au sein duquel vivent les individus qui y habitent. L'objet de ce chapitre est de présenter les éléments contextuels se rapportant au thème et au pays. Il décrira en outre l'approche méthodologique adoptée au moment de la collecte et la démarche à adopter pour l'analyse des données.

1.1. Éléments du contexte

Ce paragraphe est consacré à la présentation des éléments du contexte à savoir : le contexte géographique, l'histoire du peuplement, la situation démographique l'organisation administrative au moment du recensement, le cadre institutionnel de mise en œuvre du RGPH et la politique de population en tant que composante principale de la politique de développement social et économique du pays.

1.1.1. Contexte géographique

Le Mali s'étend entre le 10^{ème} et le 25^{ème} degré de latitude nord d'une part et d'autre part entre le 4^{ème} degré de longitude est et le 12^{ème} degré de longitude ouest sur une superficie de 1,241 million km². Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le pays constitue un trait d'union entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche.

Il s'étend du nord au sud sur 1500km et d'est en ouest sur 1800km partageant sur 7 200km des frontières avec l'Algérie au Nord, le Niger à l'Est, la Mauritanie et le Sénégal à l'Ouest, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso au Sud.

Le relief est peu élevé et accidenté ; c'est un pays de plaines et de bas plateaux. L'altitude varie de 25m (Vallée de Kayes) à 1155m (falaises de Hombori) avec une moyenne de 500 mètres.

Le climat de type tropical, est caractérisé par l'alternance de deux saisons une saison sèche et une saison des pluies. Les températures maximales dépassent les 42°C au mois de mai et les plus basses tournent au tour de 13°C en Janvier. Le Mali compte quatre grandes zones climatiques :

La zone Subsaharienne et Saharienne : La pluviométrie moyenne y est inférieure à 150mm/an. Elle couvre près de 57% du territoire et s'étend sur toute la partie nord du pays, dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou. C'est la zone du désert du Sahara. La production ligneuse y est faible les températures sont élevées avec une moyenne annuelle

supérieur à 30°C. La sécheresse est endémique dans cette partie du pays qui ne tolère que l'élevage transhumant et nomade.

La zone sahélienne : Cette zone couvre plus de 18% du territoire national. Elle se divise en deux zones : la zone sahélienne nord et la zone sahélienne sud. La pluviométrie y est comprise entre 200 et 550mm/an. Le Sahel est par excellence la zone de l'élevage transhumant. Le delta intérieur du Niger est une vaste zone humide située en plein sahel. La présence d'eau fait offrir de grandes opportunités d'irrigation, de pêche et de pâturage en saison sèche. Cette zone de transition a beaucoup souffert des sécheresses des années 1970 et 1980.

La zone soudanienne : La zone soudanienne couvre environ 14% du territoire national. Elle se divise aussi en deux sous zones : La zone soudanienne nord et la zone soudanienne sud. La pluviométrie y est comprise entre 500 et 1100mm/an. Elle s'étend sur le centre et une majeure partie du sud du pays. La production végétale y est relativement importante. Cette zone est de plus en plus occupée par les troupeaux des régions Nord qui fuient la précarité climatique.

La zone soudano guinéenne : Cette zone couvre environ 11% du territoire national. La pluviométrie moyenne annuelle y est supérieure à 1200mm. Elle est localisée dans l'extrême sud et sud-ouest du pays, notamment dans les régions de Sikasso et de Kayes. La zone soudano-guinéenne conserve encore une riche diversité biologique. Le potentiel végétal y est important et la faune variée. C'est la zone de production par excellence.

L'hydrographie est essentiellement constituée par les bassins du Haut Sénégal et du Niger. Le Mali est arrosé par deux grands fleuves et leurs affluents : le Niger et le Sénégal.

Le fleuve Niger long de 4200km dont environ 1 800km au Mali, prend sa source dans le Fouta – Djallon en Guinée et rejoint l'Océan atlantique au Nigéria. Ses deux principaux affluents sont le Sankarani et le Bani. Le fleuve Niger traverse le District de Bamako et les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Le delta intérieur du fleuve Niger d'une superficie de 40 000km², inonde de septembre à décembre 20 000km² de plaine. A la décrue il devient une immense prairie parsemée de lacs dont entre autres, le Débo, le Korientze, le Walado et plus en avant, le lac Faguibine qui s'étend sur 650km².

Le fleuve Sénégal issu de la rencontre à Bafoulabé du Bafing et du Bakoy est long de 1700km dont 794 km au Mali et traverse la région de Kayes.

Il faut aussi souligner la présence du Sourou dans le cercle de Bankass un affluent du Volta au Burkina Faso qui traverse le Mali sur seulement 80km qui constitue un point d'eau important dans la zone pour l'élevage et l'agriculture. Le sourou constitue un point de passage des éléphants en provenance des marres de Gossi et Banzéna pour le Burkina Faso.

Les ressources en eau sont relativement abondantes bien que non connues avec précision. Les fleuves Niger et Sénégal drainent en année moyenne 70 milliards de m³ d'eau avec toutefois une très ample variation de plus ou moins 40 milliards de m³ entre les années les plus sèches et les plus pluvieuses.

Les ouvrages de mobilisations des eaux de surfaces dans les bassins versants sont les suivants : le barrage de Sélingué sur le Sankarani, le seuil de Talo sur le Bani, les barrages de Sotuba et de Markala sur le Niger, les barrages de Manantali et de Felou sur le Sénégal.

Les eaux de surface non pérennes estimée à environ 15 milliards de m³ contribuent aussi entre autre au maraîchage, à l'alimentation en eau des populations et surtout du bétail bien que leur potentiel soit peu exploité.

1.1.2. Contexte historique

Le Mali a accédé à l'indépendance le 22 septembre 1960 devenant ainsi un pays souverain et autonome. Cette dénomination tire son origine du nom de l'un des grands empires que l'Afrique de l'Ouest a connus : l'Empire du Mali.

Le pays est sans doute le berceau de nombreuses civilisations qui ont donné naissance à nombre d'empires et royaumes parmi lesquels on peut citer :

- l'Empire du Ghana (VIIème-XIIème siècles) ;
- l'Empire du Mali (XIIIème-XVème siècles) ;
- l'Empire Songhaï (XVème-XVIème siècles) ;
- les Royaumes Bambara de Ségou et du Kaarta (XVIIème-XVIIIème siècles)
- l'Empire Toucouleur de El-Hadj Omar Tall (XIXème siècle)
- le Royaume Sénoufo de Sikasso (XIXème siècle).

Ce brassage culturel des populations maliennes est à l'origine de la formation de groupes sociaux fortement hétérogènes et dont les différences en termes de coutumes et de mœurs constituent pour le Mali une des richesses les plus enviées dans la sous-région. En effet, on y trouve nombre de groupes ethniques et linguistiques constituant chacun une source de richesses culturelles à part entière. On distingue principalement : les Bambara (ou bamanan), les Malinké (maninka), les Sarakolé (soninké ou marka), les Peuhls (foula), les Sénoufo/Minianka, les Dogons (dogonon ou kado), les bobos (Bomu), les Sonraï (songhoï et djarma), les Touareg, les Maures et les Arabes.

Deux faits importants ont marqué l'histoire du Mali. Il s'agit de la pénétration de l'islam à partir du VIIe siècle et de l'irruption de la colonisation française en Afrique et qui prit corps et âme dans l'actuelle aire géographique du Mali à partir de 1857. Ces deux événements qui sont d'une importance capitale dans l'histoire du peuplement du Mali, ont fortement désorienté les structures sociales préexistantes, notamment en matière de pratiques religieuses. Ces mutations ont donné lieu à d'importants mouvements de contestation et de revendication qui ont conduit à la naissance de l'état moderne du Mali suite à une vaine tentative d'unification du pays avec le Sénégal au sein de la Fédération du Mali en 1959.

Près de la moitié de la population résidente malienne recensée en 1998 est d'origine mandingue (Bambaras, Malinkés, Soninkés, etc.) ; ils habitent les parties méridionale et occidentale du pays.

Les Peuls, qui sur le plan démographique occupent le deuxième rang au sein de la population totale, forment environ 17 % de celle-ci. Peuple d'éleveurs venus de la région du Nil, ils auraient traversé le Sahara encore vert, il y a de cela 2.500 ans, et se seraient installés dans la région située entre le Sénégal et le Cameroun. Au Mali, ils se sont établis dans le delta intérieur et près de la frontière avec la Mauritanie. Certains groupes peuls ont adopté la langue et la culture de leurs voisins songhoys du Gabéro ou mandingues du Wassoulou.

Quoique minoritaires au Mali, les Songhoys et les Touaregs dominent les régions du Nord. Les Songhoys, qui parlent une langue du même nom, se désignent souvent comme "les gens du fleuve" : ils sont généralement cultivateurs et pêcheurs établis sur les berges du fleuve, de Djenné à Niamey au Niger.

Les Touaregs, quant à eux, se présentent comme des kel tamacheq, "ceux qui parlent le tamacheq", une langue berbère. Ils sont traditionnellement pasteurs transhumants et se déplacent de la Mauritanie au Niger et de l'Algérie au Burkina Faso. Quoique minoritaire au sein de la population malienne, les Maures ont un poids réel dans ces régions. Majoritairement éleveurs, caravaniers et commerçants, ils se livrent aussi à l'exploitation du sel gemme de Taoudenni. Ils parlent la langue hassaniya, qui est par ailleurs un dialecte assimilable à l'arabe classique.

1.1.3. Contexte démographique et politique de population

a) Contexte démographique

Le premier recensement général de la population faisant état de la situation démographique et social du pays remonte à 1976 et a permis de dénombrer 6 394 918 d'habitants (dont 48,8% d'hommes et 51,2% de femmes). Le deuxième a été réalisé en 1987 à l'issue duquel l'effectif de la population a été chiffré à 7 696 348 (dont 48,9% d'hommes et 51,1% de femmes). Le troisième a eu lieu en 1998 et la population du pays était alors caractérisée par un effectif de 9 810 911 habitants, les parts d'hommes et de femmes n'ayant pratiquement pas connu de variations sensibles.

Comme la plupart des pays en développement, la population malienne est caractérisée par une extrême jeunesse. En 1998 la proportion des moins de 20 ans s'élevait à 55% tandis qu'un peu plus d'un malien sur 20 était classé dans la tranche d'âge des personnes du troisième âge. L'entrée en première union ¹ reste précoce surtout chez les filles (la dernière EDS réalisée en 2006 a montré que la moitié des femmes de 25 à 49 ans se sont mariées avant 16,6 ans)

La population est inégalement répartie sur l'étendue du territoire national. En effet en 1998 les régions à faible densité étaient Gao (3,2 habitants au km²), Tombouctou (1,4 habitants au km²) et Kidal (0,3 habitants au km²), alors que cet indicateur se situait à plus de dix habitant au km² pour les régions de Mopti, Ségou, Sikasso, Koulikoro, Kayes. A l'image de nombre de pays de

¹ Mariage officiel ou religieux ou traditionnel à l'exclusion de l'union libre.

l'Afrique au sud du Sahara, la densité du District de Bamako, la capitale (3 806 habitants au km² en 1998) dénote une forte concentration de la population dans cette ville. Près de 2 citadins sur 5 (38,4%) y habitait. L'exode rural vers cette ville explique en partie cette situation. Il semble constituer par ailleurs un déterminant important des mouvements migratoires internes. Les résultats de l'enquête sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest (1992-1993) ont montré que les femmes sont majoritaires parmi les immigrants internes de Bamako.

Le taux d'urbanisation² (pourcentage de la population urbaine) est passé de 16,8 % en 1976 à 22% en 1987 pour atteindre 27% en 1998.

En dépit d'une tendance générale à la baisse depuis quelques années, la mortalité des enfants de moins de cinq ans³ demeure toujours élevée. Elle a été estimée à 191 décès d'enfants de moins de cinq ans sur 1000 naissances vivantes en 2006 (EDSM IV). Les différences régionales sont marquées par une mortalité plus élevée à Ségou où 262 décès d'enfants de moins de 5 ans étaient enregistrés sur la période de 1996 à 2006 alors que cet indicateur s'élevait à 241‰ au niveau national. En revanche les enfants de cette tranche d'âge du District de Bamako (108 ‰) et dans une certaine mesure ceux de la région de Kayes (196‰) meurent nettement moins que les autres.

Quant à la mortalité maternelle, 464 décès en liaison avec la grossesse et l'accouchement ont été enregistrés pour 100 000 naissances vivantes en 2006. Cet indicateur connaît une légère baisse par rapport à la valeur estimée à l'issue de l'EDS 2001 (582 décès maternelle pour 100 000 naissances vivantes).

Bien qu'une baisse remarquable ait été observée ces dernières années, la fécondité se situe encore à un niveau très élevé. Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer se situait à 6,6 en 2006 et le taux brut de natalité à 45,2‰. L'indice synthétique de fécondité est particulièrement très élevé en milieu rural (7,2 enfants par femme), dans les régions de : Sikasso (7,4 enfants par femme), Koulikoro (7,3 enfants par femme), Ségou (7,1 enfants femmes) et parmi les femmes des ménages du quintile le plus pauvre (7,6 enfants par femme).

Enfin, les mouvements migratoires internationaux (émigration) étaient très importants au Mali et touchaient particulièrement la région de Kayes. L'exode rural en direction des grandes villes notamment la capitale Bamako caractérise l'essentiel des migrations internes que connaît le pays.

b) Politique de population

Face au déséquilibre visible entre l'évolution de la population et celles des ressources disponibles, le pays a élaboré et adopté en 1991 une politique nationale de population qui a été révisée en 2003.

² Le milieu urbain ici est composé des communes urbaines des collectivités territoriales et des localités de 5 000 habitants et plus.

³ La mortalité des enfants de moins de cinq ou encore mortalité infanto-juvénile

En tant que composante de la politique de développement au Mali, la politique de population doit contribuer à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations à travers dix objectifs prioritaires portant sur les dix thèmes suivants:

- Education et formation
- Santé
- Croissance démographique
- Genre population et développement
- Capacité institutionnelle de gestion
- Décentralisation des programmes de population
- Distribution spatiale de la population
- Migrations internationales
- Population et environnement
- Promotion de la politique nationale de population.

Concrètement la politique nationale de population vise à :

- i- contribuer à l'augmentation des niveaux de scolarisation et d'alphabétisation fonctionnelle en particulier de la petite fille et de la femme ;
- ii- contribuer à la réduction des mortalités maternelle et infanto-juvénile et à l'amélioration de l'état de santé des populations en particulier en matière de santé de la reproduction ;
- iii- contribuer à la maîtrise progressive de la fécondité ;
- iv- contribuer au renforcement de l'équité du genre, des droits de l'enfant et de la prise en compte des besoins des personnes âgées (3^{ième} âge) ;
- v- contribuer au renforcement des capacités institutionnelles de planification et de gestion de la politique et des programmes de population ;
- vi- contribuer à la décentralisation de la coordination et de la mise en œuvre de la politique de population
- vii- contribuer à la promotion d'une distribution spatiale équilibrée
- viii- contribuer à la promotion de la prise en charge de la migration internationale dans les stratégies de développement
- ix- contribuer à la promotion d'un équilibre entre la population et l'environnement
- x- susciter l'adhésion des populations, l'engagement des décideurs et des partenaires aux objectifs de la politique nationale de population.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, des axes stratégiques ont été définis à travers 3 programmes d'actions prioritaires en matière de population (PPIP 1996-2000, PPIP 2004-2008, PAIPP 2010-2014). Un cadre institutionnel composé d'organes nationaux et régionaux a également été mis en place.

1.1.4. Organisation administrative du pays et cadre institutionnel et juridique de mise en œuvre du RGPH 2009

a) Organisation administrative au moment du recensement

La république du Mali est administrativement divisée en 8 régions et un District correspondant à la capitale du pays. En outre, le pays compte 49 cercles et à la faveur de la décentralisation, 703 communes ont été créées dont 37 urbaines et 666 rurales. La répartition de ces différentes unités administratives selon la région est l'objet du tableau 1.1.

Tableau 1.1 : Répartition des cercles et des communes par région

Régions	Cercles	Arrondissements	Communes		
			Rurales	Urbaines	Total
Kayes	7	52	117	12	129
Koulikoro	7	41	105	3	108
Sikasso	7	49	144	3	147
Ségou	7	41	116	2	118
Mopti	8	56	103	5	108
Tombouctou	5	32	49	3	52
Gao	4	17	22	2	24
Kidal	4	13	10	1	11
Bamako	-	-	-	6	6
Total	49	301	666	37	703

b) Cadre institutionnel et juridique de mise en œuvre du RGPH 2009.

(i) Cadre institutionnel

Le décret n° 98-099/P-RM du 27 mars 1998 fixant les modalités d'application de la loi n°98-020 du 9 mars 1998 régissant le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en République du Mali créé au niveau national les organes suivants :

- **La Commission Nationale de Recensement (CNR)** qui a pour mission la supervision et la coordination des opérations du RGPH sur toute l'étendue du territoire national. Elle est présidée par le Ministre chargé de la statistique.
- **Le Comité Technique de Recensement (CTR)** est chargé de l'organisation des opérations du RGPH. A ce titre, sous la présidence du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, l'ex-DNSI, il coordonne l'ensemble des activités y afférentes, veille sur son exécution technique, administrative et financière, crée et améliore un environnement favorable à une meilleure collaboration entre les différents services impliqués dans sa mise en œuvre.
- **Le Bureau Central de Recensement (BCR)** est chargé de la centralisation, de l'exploitation, de l'analyse et de la publication des résultats du recensement. Sous l'autorité du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, il exécute les différentes activités techniques, administratives et financières. Il veille à la planification,

la préparation matérielle et la réalisation de toutes les opérations programmées dans le cadre de sa mise en œuvre (cartographie, recensement pilote, sensibilisation, formation du personnel, dénombrement, enquête post censitaire, traitement, analyse et publication des données) selon un plan de travail minutieusement élaboré.

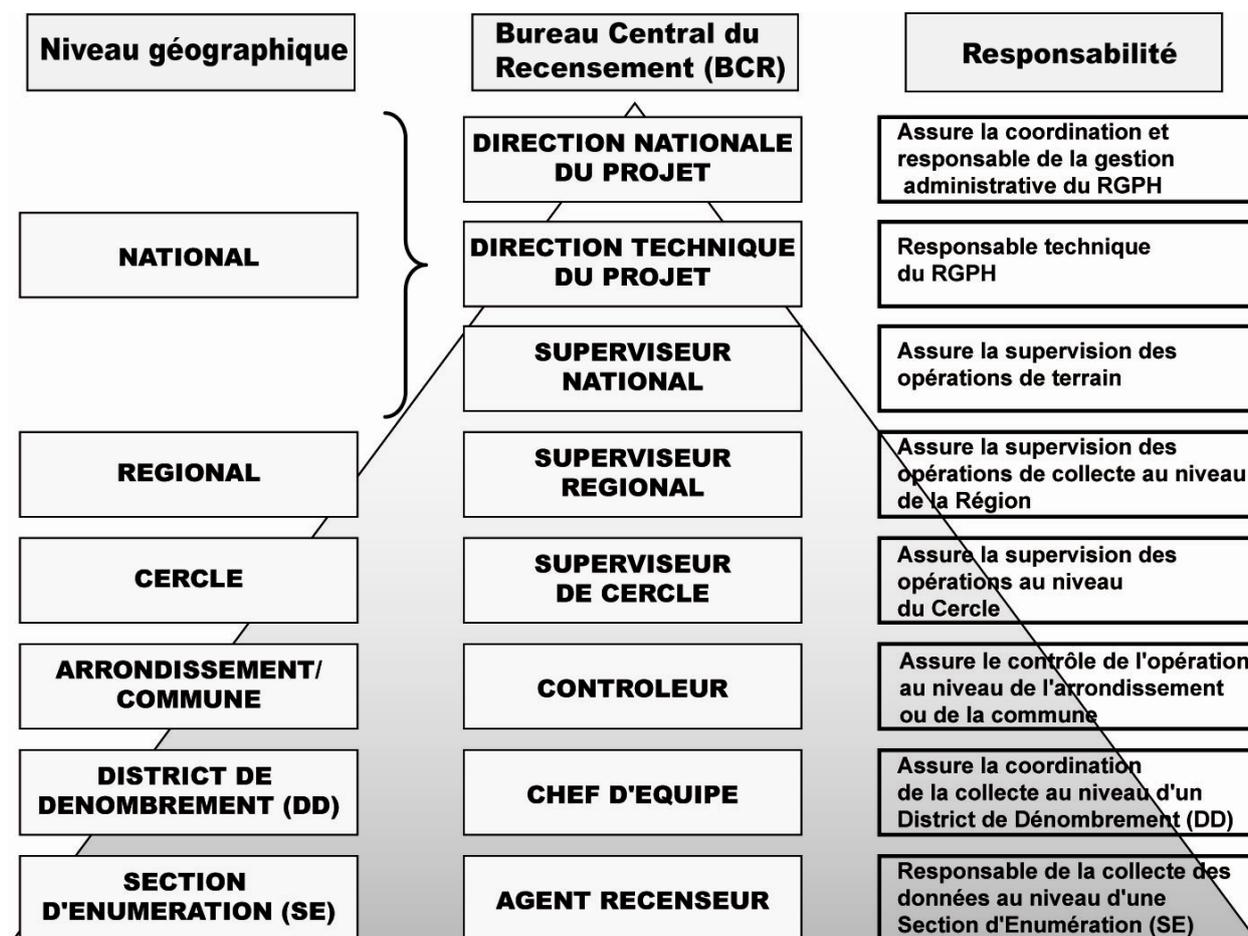
- Au niveau régional, sont créés, à l'image du niveau national, la **Commission Régionale de Recensement (CRR)** et le **Bureau Régional de Recensement (BRR)**.
- Au niveau local, est créée la **Commission Locale de Recensement (CLR)**.

(ii) Partenariat de mise en œuvre du 4^{ème} RGPH

Dans le cadre de la mise en œuvre du 4^{ème} RGPH, l'INSTAT (l'ex DNSI, à travers le BCR, a étroitement collaboré avec toutes les structures nationales et les partenaires techniques à différents niveaux. Plus spécifiquement, il convient de citer la Direction Nationale de l'Éducation de Base, la Direction Nationale des Collectivités Territoriales, la Direction Nationale de l'Intérieur et les Académies d'Enseignement qui ont joué un rôle important.

Le dénombrement a mobilisé un effectif très important de ressources humaines, qui ont majoritairement été sélectionnés parmi le personnel enseignant œuvrant sur l'ensemble du territoire national et ceci dans l'optique de réduire les frais d'installation des agents dans leurs zones d'affectation. Au demeurant, loin d'être fortuit, le choix de la date de dénombrement a tenu compte de la période des congés scolaires durant laquelle le personnel enseignant était également en vacance. L'organigramme de mise en œuvre du RGPH est repris sur le schéma suivant :

Schéma 1.1 : Organigramme de mise en œuvre du RGPH



Source : Manuel de l'agent recenseur RGPH, 2009

Enfin, en plus du Gouvernement, l'INSTAT a bénéficié de l'appui technique d'AFRISTAT et du soutien financier et technique de le FNUAP, des Coopérations Suédoise, Canadienne et Néerlandaise.

1.2. Approche méthodologique et indicateurs d'analyse des données

Dans l'optique de faciliter la compréhension du rapport, il est important de présenter et de définir les concepts et les variables qui seront fréquemment utilisés. De plus, il est également utile de lister les indicateurs qui serviront d'outils d'analyse des données d'état et de structure de la population qui font ici l'objet de l'étude. Il comporte trois sections qui portent sur les concepts et définitions, les variables du questionnaire se rapportant à ce thème et les indicateurs d'analyse des données.

1.2.1. Concepts de base et définitions

a) Logement

Le logement est une unité d'habitation (ensemble de constructions) destinée à un ménage. On distingue deux types :

- Le logement fixe est une pièce ou un ensemble de pièces situées dans un bâtiment permanemment présent dans un lieu. Cette catégorie comprend : les maisons en dur (murs et sol en ciment ou béton) comme les : villas, immeubles, autres édifices de ce type etc. ; les maisons en semi-dur (murs en banco ou en briques cuites crépis de ciment), les maisons en banco-ou paille, les cases rondes.
- Le logement mobile correspond à une installation à usage d'habitation construite, mais transportable à tout moment vers un autre lieu, ou qui constitue une unité mobile utilisée comme habitation au moment du recensement. Cette catégorie comprend : les tentes nomades, les wagons de chemin de fer, les bateaux, les pirogues et pinasses, les remorques, etc. Pour ce type, seules les habitations occupées au moment du recensement ont été prises en compte.

b) Ménage

Le ménage est constitué d'un individu ou d'un groupe d'individus apparentés ou non, vivant sous le même toit et reconnaissant l'autorité (ou non dans certains cas) d'une personne appelée chef de ménage. On distingue les ménages ordinaires et les ménages collectifs.

- Le ménage ordinaire est un ensemble d'individus apparentés ou non, reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage et partageant le plus souvent les repas provenant de la même marmite. Une famille peut-être un ménage, mais un ménage n'est pas nécessairement une famille.
- Le ménage collectif est un groupe de deux ou plusieurs personnes qui ne répondent pas aux critères établis par un ménage ordinaire, et qui vivent en commun dans un logement ou en chambre individuellement ou collectivement, pour des raisons d'étude, de santé, de travail, de voyage, d'incarcération, de discipline ou d'intérêt commun. Entrent dans cette catégorie : les hôpitaux ou centres de santé avec hospitalisation, les établissements scolaires avec internat (Lycées et Collèges, Ecoles Normales, Instituts etc.), les centres de rééducation (centre de Bollé, etc. ...), les hôtels, les couvents et autres communautés religieuses, les camps militaires, les prisons etc.

c) Concession

La concession est un espace clôturé ou non, à l'intérieur duquel sont bâtie(s) une ou plusieurs constructions à usages divers (habitations et dépendances, édifices publics ou privés etc.). Une concession est généralement entourée par un mur ou une haie. Elle peut dans certains cas être constituée par un ensemble de constructions indépendantes, non obligatoirement entourées de mur ou de haie. Elle peut aussi se réduire à une seule construction utilisée ou non à certaines fins (immeuble de logements). Ainsi, peuvent être considérés comme concession des bâtiments affectés aux usages administratifs, public ou religieux, industriels, commercial etc. La concession peut être occupée par un ou plusieurs ménages habitant un ou plusieurs logements. La concession est généralement placée sous la responsabilité d'un chef de concession qui peut en être propriétaire ou non.

d) Résident

Un résident est une personne qui a passé six (6) mois ou plus à son lieu actuel de résidence ou qui a l'intention d'y rester (même si la durée de son séjour n'a pas encore atteint six mois) pour six mois au moins. On distingue deux types de résidents :

- Le résident présent est un résident ayant passé la nuit qui a précédé le passage de l'agent recenseur dans la localité du recensement.
- Le résident absent est un résident n'ayant pas passé la nuit qui a précédé le passage de l'agent recenseur dans la localité du recensement.

e) Visiteur

Un visiteur est une personne dont le lieu où elle a été recensée se situe en dehors de celui de son domicile habituel, mais y a passé la nuit de référence, sa durée de séjour n'ayant pas encore atteint six (6) mois et n'a pas l'intention d'y rester pour plus de six mois.

f) Lieu de résidence habituelle

Le lieu de résidence habituelle est le lieu où une personne a été recensée comme résident présent ou résident absent. Il correspond au lieu de localisation du ménage recensé.

g) Lieu de résidence antérieure

Le lieu de résidence antérieure correspond au lieu où la personne résidait de façon permanente avant de s'installer dans la circonscription où elle a été recensée comme résident présent ou résident absent. Il a donc été collecté pour les personnes qui ont déjà résidé plus de six (6) mois dans un lieu différent de celui où elles ont été recensées comme résidents présents ou résidents absents.

h) Population de fait et population de droit

- La population de fait ou population présente est constituée de personnes ayant passé la nuit de référence dans leurs ménages habituels et les visiteurs (Résidents Présents + Visiteurs).
- La population de droit ou population résidente, est constituée de personnes habituellement installées à l'intérieur des limites du pays, qu'elles aient ou non passé la nuit de référence dans leurs ménages respectifs (Résidents Présents + Résidents Absents).

i) Population urbaine

Dans la présente analyse, la définition administrative retenue est donnée par le Code Général des Collectivités Territoriales et concerne les 37 communes érigées comme urbaines.

1.2.2. Variables d'étude

a) Etat matrimonial

L'état matrimonial d'une personne correspond à sa situation par rapport au mariage. Les principales modalités de cette variable sont : célibataire pour une personne qui n'a jamais été mariée ; mariée monogame pour une personne qui est mariée à une seule conjointe ou à un seul conjoint ; mariée polygame pour une personne vivant avec plus d'une conjointe ou n'étant pas la seule conjointe d'un homme marié ; séparée ou divorcée pour une personne vivant seule dont l'union a été dissoute par séparation ou par divorce (attestation du tribunal exigée dans le deuxième cas), veuf ou veuve pour une personne vivant seule et dont la cause de la rupture de l'union qu'elle a consentie est le décès de la seule conjointe ou du seul conjoint ; union libre pour une personne vivant dans un ménage avec un (ou une) partenaire (la présence du ou de la partenaire est obligatoire pour attester le statut de l'union libre).

b) Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction correspond au niveau d'étude le plus élevé que la personne a atteint dans le processus académique du pays.

c) Alphabétisation

Le niveau d'alphabétisation d'une personne correspond à l'aptitude de celle-ci à savoir lire et écrire dans une langue nationale ou étrangère.

d) Nationalité d'origine

Il s'agit ici du pays d'origine de la personne interrogée. En d'autres termes le pays d'appartenance juridique des parents (ou du principal parent selon le cas) de la personne interrogée.

1.2.3 Indicateurs d'analyse des données

a) Densité de la population physique et densité de la population physiologique :

La densité qui exprime la concentration de la population sur une entité territoriale est exprimée par le nombre d'habitants au kilomètre carré. Ce nombre moyen est obtenu en rapportant l'effectif de la population à la superficie de cette entité, exprimée en kilomètres carrés.

b) Rapport de masculinité :

Il se calcule en rapportant l'effectif des hommes à celui des femmes. Il exprime ainsi le nombre d'hommes correspondant à 100 femmes dans une population déterminée.

c) Ratio de dépendance :

Le ratio de dépendance se mesure par le rapport entre la population d'âge inactif (< 15 ans et 60 ans et plus) et la population des personnes d'âge actif (15-59 ans) de la population considérée. Il s'exprime en pourcentage et sert à apprécier le poids de la dépendance de la population inactive par rapport à la population active.

d) Taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire :

Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements lorsque l'on admet qu'il est constant sur la période considérée.

e) Proportion de la population urbaine : Il est obtenu par le rapport de la population totale urbaine à la population totale du pays.

f) Proportions de populations par grands groupes d'âges et par sexe :

Les groupes d'âges habituellement retenus par le Mali sont : 0-14 ans ; 15-59ans ; 60 ans et plus. Cependant, pour des besoins de comparaison internationale, on utilisera les groupes d'âges suivants : 0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans et plus.

g) L'âge moyen de la population résidente est la moyenne d'âge de la population dénombrée lors du RGPH de 2009.

1.2.4. Synthèse des conclusions sur l'analyse de la qualité des données

Quelles que soit les précautions prises dans l'organisation d'un recensement, des erreurs restent possibles à toutes les étapes de l'opération. Pour ces raisons, il est indispensable avant l'analyse, de procéder à une évaluation de la qualité des données principalement sur les variables âge et sexe qui sont d'une importance capitale en démographie.

Le thème portant sur l'évaluation des données du RGPH 2009 s'était donné pour objectif global de déterminer si les différentes catégories d'erreurs observées dans ladite base de données sont contenues dans les limites raisonnables qui permettent d'affirmer qu'elles sont globalement d'une qualité acceptable ou dans le cas contraire procéder à des ajustements. Au terme de cette évaluation, il se dégage les principales conclusions suivantes.

- a) La vérification des effectifs globaux a montré que leur qualité est bonne. L'effectif de la population dénombré est vraisemblable, à l'issue de plusieurs tests de cohérence internes ou externes appliqués.
- b) Comme dans toute opération de collecte et dans un pays en développement comme le Mali, les données du recensement sont entachées de certaines erreurs. Une mauvaise déclaration de l'âge surtout chez les femmes et en milieu rural. La pyramide par année a confirmé les aversions observées au niveau des indices quantitatifs qui rendent compte de la mauvaise déclaration des âges par les individus du fait essentiellement de l'analphabétisme et des croyances et imaginaires des populations. Néanmoins, le lissage de la structure par âge et par sexe en regroupant les âges donne une structure plus ou moins régulière. L'indice combiné des Nations Unies témoigne bien de cette régularité.
- c) En ce qui concerne l'évaluation de la qualité des données sur la fécondité du moment, au-delà des omissions d'enfants nés-vivants et un vieillissement des femmes à partir de 40 ans, il a été constaté chez bon nombre de femmes, que lors de la collecte de données, les naissances totales ont été reportées entièrement aux naissances des 12 derniers mois. Quant aux données sur la parité, les omissions d'enfants chez les femmes de plus de 45 ans perturbent quelque peu la courbe de parité, sans grand préjudice. Fort de ces biais, il est conseillé à l'analyste du thème fécondité de recourir aux méthodes d'estimation indirecte du niveau de fécondité du moment des femmes pour obtenir des indicateurs vraisemblables et cohérents en comparaison avec les autres sources des données sur la natalité et la fécondité au Mali. Ainsi, il est suggéré, pour analyser les données sur le calendrier de la fécondité, de travailler tous sexes confondus et de limiter les naissances des 12 mois à 4 enfants.
- d) S'agissant de la qualité de données sur la mortalité, celles observées sur les décès ne peuvent pas être utilisées directement pour calculer les indicateurs de mortalité général (les taux spécifiques de mortalité, l'espérance de vie à la naissance) ainsi que la mortalité des enfants (Taux de mortalité infantile, taux de mortalité infanto-juvénile) du fait des omissions des décès en général et ceux des enfants décédés avant 5 ans en particulier. En effet, le TBM, calculé par mesure directe, est égal à 4,3‰, de loin inférieur à celui des Etats Unis (9,12‰ pour les blancs et 9,88‰ pour les noirs). Aussi est-il conseillé de recourir à des méthodes indirectes telles que celle de Brass pour estimer le niveau de mortalité des enfants.

- e) En mettant de côté les personnes dont l'état matrimonial n'a pas été déclaré, les données y relatifs sont de qualité acceptable. Les chercheurs peuvent procéder à l'analyse de la situation matrimoniale sous réserve de ne pas inclure les non déclarés.
- f) Les données sur les ménages peuvent également être analysées en l'état, sans nécessairement répartir les non déclarés dans les groupes d'âges.

CHAPITRE 2 : VOLUME GLOBAL DE LA POPULATION, DES MENAGES ET DISTRIBUTION SPATIALE

Ce chapitre est tout d'abord consacré à la présentation des effectifs globaux de la population résidente ou de droit et de la population de fait par sexe, par milieu de résidence et par région. Ensuite, l'évolution de la population résidente de 1976 à 2009 sera analysée sur la base des résultats des quatre recensements réalisés par le pays. Enfin les effectifs et les types de ménages recensés seront présentés au niveau national, selon le milieu et la région de résidence. Toutefois, il est important de préciser qu'après cette description, l'essentiel des analyses portera uniquement sur la population résidente des ménages ordinaires, laquelle est habituellement installée sur le territoire national et qui est dès lors utilisée pour des fins de planification de développement économique et social.

Le volume global de la population est présenté selon la situation de résidence afin de ressortir la population de fait et celle de droit pour les deux types de ménages recensés : ordinaires et collectifs.

Les effectifs, proportions, ratios et indices synthétiques sont les outils qui serviront à analyser les données de ce thème. Ces indicateurs sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques.

2.1. Volume global de la population des ménages ordinaires

Comme indiqué ci-dessus, cette analyse consiste à présenter et à décrire les effectifs de la population de droit (résidente) et celle de fait (présente) par sexe d'une part, et selon le milieu et la région de résidence d'autre part.

2.1.1. Sexe, type de ménages ordinaires et situation de résidence

Le tableau 2.1 présente la répartition de la population totale recensée selon la situation de résidence et le sexe. Il montre que la population résidente (ou de droit) des ménages ordinaires s'élève à 14528662 habitants alors que celle de fait ou présente dans les ménages au moment du recensement, est de 14 102 072 personnes. Les femmes (50,4 %) sont relativement un peu plus nombreuses que les hommes (49,6 %) parmi les résidents. Ces proportions étant respectivement de l'ordre de 50,9 % et de 49,1 % au sein de la population de fait, il apparaît que les femmes se déplacent un peu moins que les hommes. En effet, si parmi les résidents présents (49,2 % d'hommes contre 50,8 % de femmes) et les visiteurs (44,9 % d'hommes contre 55,1 % de femmes) on compte plus de femmes que d'hommes, on observe plutôt une situation inverse (60,1% d'hommes et 39,9% de femmes) au sein de la population formée de résidents absents. La présence permanente des femmes dans les ménages pour des travaux domestiques pourrait expliquer cette tendance.

Par ailleurs, dans leur très grande majorité (un peu plus de 99 %), les résidents sont sédentaires (les nomades ne forment que 0,92 % de la population). Toutefois, le nomadisme touche nettement plus les hommes (53,1%), que les femmes (46,9 %).

Tableau 2.1 : Répartition de la population recensée par situation de résidence, par type de ménage selon le sexe

Situation de résidence	Type de ménages ordinaires	Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Résidents présents (1)	Sédentaire	6 796 491	7 036 470	13 832 961
	Nomade	69 443	61 784	131 227
	Total	6 865 934	7 098 254	13 964 188
Résidents absents (2)	Sédentaire	337 767	224 850	562 617
	Nomade	1 289	568	1 857
	Total	339 056	225 418	564 474
Visiteurs (3)	Sédentaire	61 730	75 686	137 416
	Nomade	206	262	468
	Total	61 936	75 948	137 884
Population de droit (4) = (1) + (2)	Sédentaire	7 134 258	7 261 320	14 395 578
	Nomade	70 732	62 352	133 084
	Total	7 204 990	7 323 672	14 528 662
Population de fait (5) = (1) + (3)	Sédentaire	6 858 221	7 112 156	13 970 377
	Nomade	69 649	62 046	131 695
	Total	6 927 870	7 174 202	14 102 072

Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.1.2. Population recensée selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau 2.2 présente la répartition de la population totale recensée selon le sexe et le milieu de résidence⁴⁴. Il ressort que la population malienne vit majoritairement en milieu rural (77,5 % contre 22,5 % de citadins). Au demeurant, l'analyse de la situation de résidence laisse entrevoir que ces résultats confirment globalement les disparités observées au niveau national. Quel que soit le milieu de résidence, les femmes sont nettement plus présentes dans les ménages que les hommes. En effet, conformément à ce qui est observé au niveau national, les femmes sont plus nombreuses parmi les résidents présents et les visiteurs. En revanche, on compte au niveau national 150 hommes pour 100 femmes parmi les résidents absents. De plus, dans cette même sous population, le sex-ratio (rapport de masculinité) est plus élevé (175,5 %) en milieu urbain qu'en milieu rural (147,2 %).

⁴⁴ Le milieu urbain dans cette analyse est composé des communes urbaines des collectivités territoriales

Tableau 2.2 : Répartition de la population recensée par milieu, par situation de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Situation de résidence	Masculin	Féminin	Total	Sex-ratio %
Urbain	Résidents présents	1 598 960	1 605 582	3 204 542	99,6
	Résidents absents	44 711	25 474	70 185	175,5
	Visiteurs	13 463	21 021	34 484	64,0
	Population de droit	1 643 671	1 631 056	3 274 727	100,8
	Population de fait	1 612 423	1 626 603	3 239 026	99,1
Rural	Résidents présents	5 266 974	5 492 672	10 759 646	95,9
	Résidents absents	294 345	199 944	494 289	147,2
	Visiteurs	48 473	54 927	103 400	88,2
	Population de droit	5 561 319	5 692 616	11 253 935	97,7
	Population de fait	5 315 447	5 547 599	10 863 046	95,8
Ensemble	Résidents présents	6 865 934	7 098 254	13 964 188	96,7
	Résidents absents	339 056	225 418	564 474	150,4
	Visiteurs	61 936	75 948	137 884	81,6
	Population de droit	7 204 990	7 323 672	14 528 662	98,4
	Population de fait	6 927 870	7 174 202	14 102 072	96,6

Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.1.3. Population recensée selon la région de résidence

L'actuel découpage territorial du Mali se réfère à la loi 99/035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales (urbanisation) et qui comme souligné plus haut subdivise le pays en 8 régions et un district correspondant à la capitale du pays. En outre, on y compte 49 cercles et à la faveur de la décentralisation, 703 communes ont été créées dont 37 urbaines et 666 rurales. Cependant pour des besoins d'analyse, on se limitera à la présentation des différences régionales.

Dans l'hypothèse d'une population fermée (c'est-à-dire non soumise aux migrations internationales) l'effectif de la population de droit (résidents absents plus résidents présents) doit normalement être égale à celui de la population de fait (résidents présents plus visiteurs) parce que celui qui est déclaré absent dans un lieu est enregistré comme visiteur ailleurs. Le tableau 2.3 présente les effectifs de la population selon la situation de résidence et par région. Il permet de mettre en évidence les différences entre les deux sous-populations (de fait et de droit) pour l'ensemble du pays et pour chaque région. Il apparaît que d'une manière générale la population de droit est légèrement supérieure à la population de fait. Ceci laisse entrevoir que le nombre de résidents absents est supérieur à celui des visiteurs. En d'autres termes, certaines personnes recensées comme résidents absents séjournaient à l'extérieur du pays au moment du recensement. Les régions les plus affectées par cette situation sont par ordre d'importance Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et Tombouctou, laquelle pourrait être expliquée par la forte mobilité observée dans ces régions. En revanche, ce phénomène est d'une ampleur négligeable à Kidal et à Bamako où les deux sous-populations sont presque identiques. Ceci signifie qu'il y a d'une part une faible mobilité interne pour la région de Kidal par exemple, alors

que le cas de la capitale est tributaire d'éventuelle compensation des entrées et des sorties avec les régions de l'intérieur.

Tableau 2.3 : Répartition de la population des ménages ordinaires par région selon la situation de résidence et le type de population

Région	Situation de résidence			Population de droit (4)=(1)+(2)	Population de fait (5)=(1)+(3)	Rapport (6)=(4)/(5)
	Résidents présents (1)	Résidents absents (2)	Visiteurs (3)			
Kayes	1 884 942	108 673	25 860	1 993 615	1 910 802	1,043
Koulikoro	2 304 237	117 871	26 435	2 422 108	2 330 672	1,039
Sikasso	2 551 155	92 024	25 702	2 643 179	2 576 857	1,026
Ségou	2 242 874	95 475	18 039	2 338 349	2 260 913	1,034
Mopti	1 960 547	75 662	12 830	2 036 209	1 973 377	1,032
Tombouctou	649 412	25 381	4 549	674 793	653 961	1,032
Gao	527 023	15 281	3 366	542 304	530 389	1,022
Kidal	67 101	638	264	67 739	67 365	1,006
Bamako	1 776 897	33 469	20 839	1 810 366	1 797 736	1,007
Ensemble	13 964 188	564 474	137 884	14 528 662	14 102 072	1,030

Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.2. Evolution de la population depuis 1976

A partir des données issues des quatre recensements que le pays a jusque là réalisés, le rythme d'accroissement moyen de la population au niveau national, selon le milieu de résidence et la région a été estimé.

Le graphique 2.1 présente les taux d'accroissement intercensitaire selon le milieu de résidence. Il montre que le Mali a connu une augmentation rapide de sa population de 1976 à 2009. En effet, estimé à 1,7 % en moyenne entre 1976 et 1987, ce taux a atteint 3,6 % sur la période intercensitaire de 1998 à 2009, en passant par 2,2 % entre 1987 et 1998. Au rythme de croissance moyenne de 3,6 % l'an, l'effectif de la population malienne doublera presque tous les 20 ans avec toutes les conséquences que cette évolution peut avoir sur les ressources naturelles, les besoins de scolarisation, d'emploi et de santé des individus qui y vivent.

Des études approfondies doivent être conduites pour comprendre cet essor rapide mais quelques analyses peuvent déjà être faites des données disponibles.

Cet accroissement important de la population entre 1998 et 2009 s'explique d'une part par le retour des maliens de l'extérieur, l'arrivée des étrangers de la sous-région et d'autre part par un accroissement naturel de la population qui demeure élevé.

La croissance de la population est la résultante de l'accroissement naturel et de l'accroissement migratoire.

Le solde naturel ou accroissement naturel est mesuré à travers le taux d'accroissement naturel de la population qui est le rapport de l'excédent naturel à la population moyenne de cette période. Il est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Le taux brut de natalité (naissance pour 1000 habitants) ayant été estimé à 43,9‰ et le taux brut de mortalité à 12,5‰ pour le Mali (tableau 2.3a et 2.3b), il en découle un taux d'accroissement naturel de 3,14%. Ce taux était de 2,71% en 1987 (soit TBM=19,5‰ and TBN=46,6‰). Cette augmentation du taux d'accroissement naturel est l'effet conjugué d'un recul de la mortalité au cours des dernières années et d'une stagnation de la natalité à un niveau assez élevé.

Le taux de migration nette, solde entre le taux d'accroissement net et le taux d'accroissement naturel est estimé à 0,5% (3,6% - 3,14%) soit un solde migratoire positif conférant au Mali le caractère de pays de nette immigration alors qu'il était considéré jusque là comme un pays de nette émigration. Il semble dorénavant qu'il ait plus d'entrées au Mali que de sorties de résidents. En effet même si l'ampleur reste méconnue à présent, le Mali a connu au cours de la dernière décennie des déplacements importants de population de la Côte d'Ivoire, de la Libye et d'autres pays de la sous-région.

Tableau 2. a : Indicateurs de mortalité estimés avec les données de 2009

MILIEU/REGIONS	Mortalité infantile (1Q0)	Mortalité infanile (4Q1)	Mortalité infanto-juvénile (5Q0)	Taux Brut de Mortalité (TBM)	Espérance de vie à la naissance (e0)
MALI	104,0	55,8	154,0	12,5	55,6
MALI URBAIN	86,1	26,1	109,9		
MALI RURAL	118,0	57,0	168,3		
MALI MASCULIN	105,0	57,0	156,0	14,9	53,0
MALI FEMININ	99,0	49,9	144,0	10,1	58,4
REGIONS					
KAYES	117,0	52,0	162,9		
KOULIKORO	101,6	59,0	154,6		
SIKASSO	126,7	52,2	172,1		
SEGOU	129,6	50,3	173,2		
MOPTI	118,0	42,6	155,4		
TOMBOUCTOU	102,5	34,8	133,7		
GAO	95,8	31,0	123,7		
BAMAKO	69,6	20,3	88,5		

Source : RGPH 2009 – INSTAT

Tableau 2.3 b : Indicateurs de natalité et de fécondité estimés avec les données de 2009

	Taux Brut de Natalité (TBN)	Indice synthétique de fécondité (ISF)	Taux Global de Fécondité Générale TGFG)
MALI	43,9‰	6,4	200‰
MALI URBAIN		5,0	
MALI RURAL		6,7	

Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.2.1. L'évolution de la population du pays selon le milieu de résidence

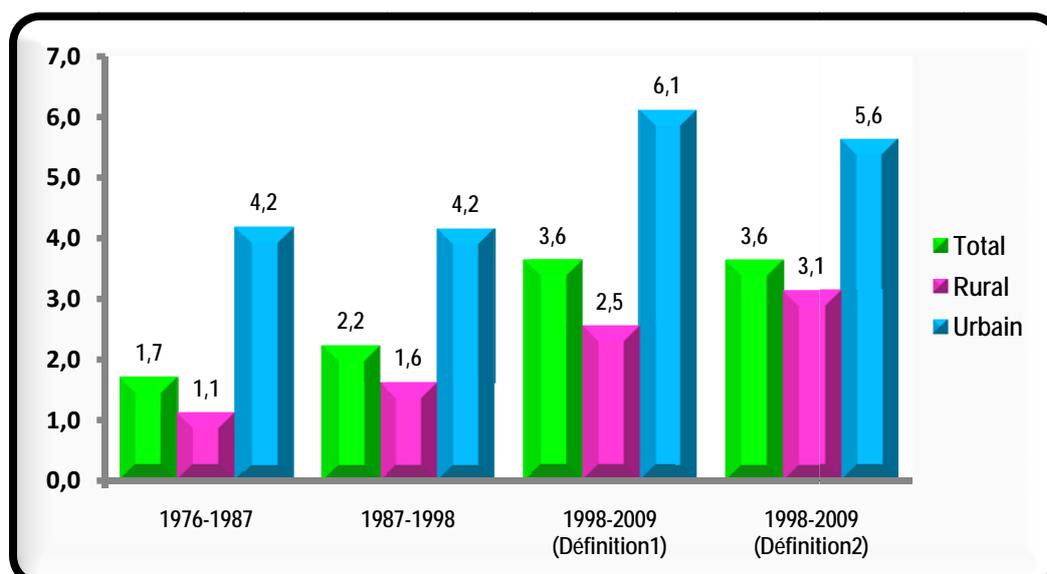
Au cours des trois précédents recensements (1976, 1987 et 1998), deux principaux critères permettaient de classer une localité en ville dont l'appartenance aux communes érigées comme telles par les collectivités territoriales et l'autre démographique (au moins 5 000 habitants). En 2009, l'INSTAT a adopté le critère d'appartenance aux 37 communes urbaines créées à la faveur de la décentralisation (loi 99/035 du 10 août 1999).

L'évolution de la population suivant les milieux de résidence sera analysée entre 1976 et 1998 suivant la première définition et entre 1998 et 2009 suivant les deux⁵.

La population urbaine a connu une évolution stable entre 1976 et 1998. En effet le taux d'accroissement était de 4,2% entre 1976-1987 et 4,2% entre 1987-1998. A partir de 1998 la population urbaine a connu une hausse substantielle. Suivant la première définition de l'urbain, le taux d'accroissement entre 1998-2009 est de 6,1% et suivant la seconde 5,6%.

Quant à la population rurale elle a très faiblement évolué au cours des deux premiers recensements 1,1 % sur la période de 1976-1987, cet indicateur a atteint 1,6 % entre 1987 et 1998. Elle a connu une hausse substantielle entre 1998 et 2009, soit un taux d'accroissement de 2,5% suivant la première définition et 3,1% suivant la seconde.

Graphique 2.1 : Evolution en pourcentage du taux moyen d'accroissement intercensitaire par milieu de résidence selon la période inter-censitaire



Source : RGPH 2009 - INSTAT

⁵ **Définition 1** : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales et des localités d'au moins 5 000 habitants

Définition 2 : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales

2.2.2. L'évolution de la population des régions selon le milieu de résidence

Le tableau 2.4 présente l'évolution des taux d'accroissement intercensitaire de 1976 à 2009 par région. Il montre qu'à l'image de l'ensemble du pays, d'une manière générale, toutes les régions ont connu une évolution positivement croissante de leur population sur cette période. Au cours de la période 1998-2009, le taux d'accroissement de la population urbaine s'est situé nettement au dessus de la moyenne nationale dans la plupart des régions. Enfin, la croissance de la population rurale est lente dans toutes les régions avec de faibles taux et presque identiques.

Tableau 2.4 : Evolution du taux d'accroissement intercensitaire par région selon la période séparant les différents recensements (En %)

Régions	Période intercensitaire											
	1976-1987			1987-1998			1998-2009 (Définition1)			1998-2009 (Définition2)		
	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain
Kayes	1,8	1,6	3,3	2,3	1,7	5,5	3,4	2,6	6,4	3,4	2,9	7,8
Koulikoro	2,3	1,9	6,1	2,5	2,0	5,5	4,0	2,2	10,3	4,0	4,0	4,5
Sikasso	1,6	1,1	5,0	2,8	2,1	6,4	3,6	2,5	6,9	3,6	3,4	5,0
Ségou	2,0	1,7	3,5	2,1	2,0	2,4	3,1	2,6	4,9	3,1	3,1	2,6
Mopti	1,2	0,9	2,8	1,3	1,2	1,7	3,0	2,5	5,5	3,0	2,5	8,6
Tombouctou	-0,6	-1,4	4,8	0,3	0,2	1,0	3,2	3,1	3,8	3,2	2,5	10,3
Gao	0,2	-0,7	5,2	0,3	-1,4	5,1	2,9	2,7	3,4	2,9	2,1	7,3
Kidal										4,4	2,7	8,0
Bamako	4,2		4,2	4,0		4,0	5,4		5,4	5,4		5,4
Ensemble	1,7	1,1	4,2	2,2	1,6	4,2	3,6	2,5	6,1	3,6	3,1	5,6

Source : RGPH 2009 - INSTAT

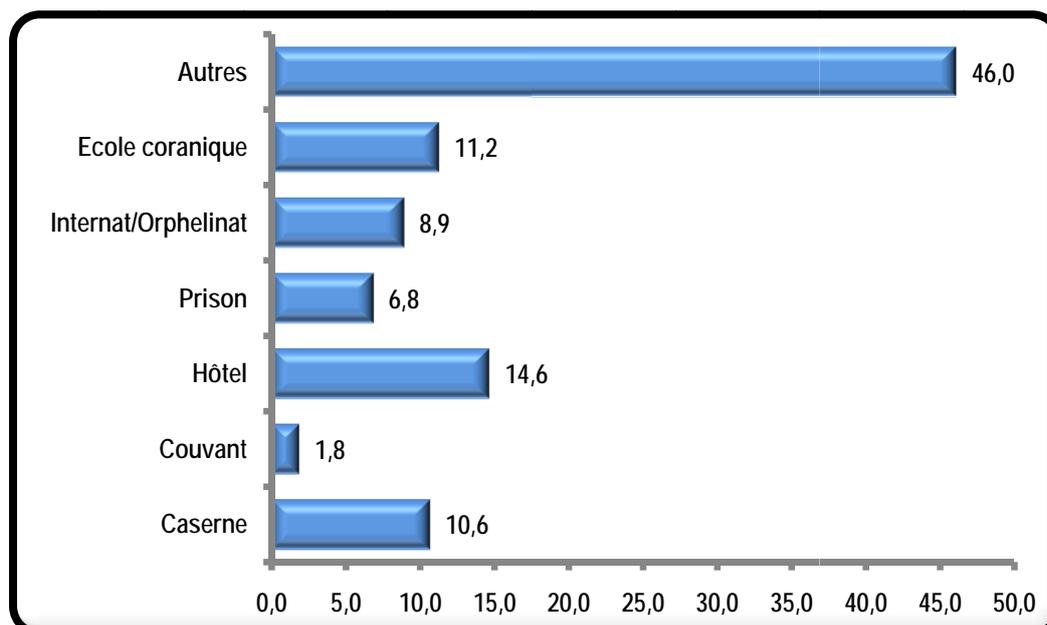
Définition 1 : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales et des localités d'au moins 5 000 habitants

Définition 2 : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales

2.3. Population des ménages collectifs

Les données du tableau 2.5 partiellement reprises sur le graphique 2.2, présentent la distribution en pourcentage des ménages collectifs selon le type et par région de résidence. Il ressort qu'à l'issue du recensement de 2009, 35137 personnes vivaient dans les ménages collectifs. Les hôtels abritent la part la plus importante 14,6 % suivis des écoles coraniques (11,2 %), les casernes (10,6 %), les internats et autres structures similaires (8,9%), et les prisons (6,8 %). Un peu moins d'une personne sur cinq (46,0 %) sont logés dans les types de ménages non spécifiés.

Graphique 2.2 : distribution en pourcentage de la population des ménages collectifs selon le type de ménage habité



Source : RGPH 2009 - INSTAT

Le tableau 2.6 ci-dessous présente quelques caractéristiques des personnes vivant dans les ménages collectifs. Il montre que les hommes sont nettement plus nombreux (69,5%) à vivre dans ce type de ménages que les femmes (30,5 %). Le district de Bamako (28,2%) et les régions de Kayes (22,1 %), Ségou (14,9 %), Koulikoro (10,9 %) et de Mopti (10,0 %), reçoivent la majorité des personnes vivant dans les ménages collectifs. Enfin, le milieu rural (56,2 %) regorge plus de ménages collectifs que le milieu urbain.

Tableau 2.6 : Quelques caractéristiques des populations des ménages collectifs

Caractéristiques	Modalités	Pourcentage	Effectifs
Sexe	Masculin	69,5	24 417
	Féminin	30,5	10 720
Région	Kayes	22,1	7 749
	Koulikoro	10,9	3 828
	Sikasso	7,5	2 625
	Ségou	14,9	5 239
	Mopti	10,0	3 518
	Tombouctou	2,7	943
	Gao	2,6	902
	Kidal	1,2	439
	Bamako	28,2	9 894
Milieu de résidence	Bamako	28,2	9 894
	Autres urbains	15,7	5 508
	Rural	56,2	19 735
Ensemble		100,0	35 137

Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.4. Volume des ménages

La connaissance du nombre, du type et de la taille des ménages est utile pour l'élaboration des politiques et des programmes de logement. Comme l'étude des caractéristiques des ménages fait l'objet d'un thème traité à part, ce rapport se limite uniquement à la présentation des effectifs des ménages ordinaires et leur taille moyenne tant au niveau national que par milieu de résidence. La comparaison avec les résultats des recensements de 1987, 1998 et 2009 permet de dégager l'évolution des effectifs de ces ménages.

2.4.1. Volume global selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Le ménage a constitué la plus petite unité statistique de dénombrement de la population. Ainsi, des critères objectifs ont été définis pour identifier toutes les personnes recensées dans les trois types de ménages à savoir le ménage ordinaire (sédentaire et nomade) et le ménage collectif (cf. chapitre 1, concepts et définitions). Le tableau 2.7 présente le nombre de ménages selon le type, le sexe du chef de ménage et par milieu de résidence. Il en découle que 2 359 366 ménages ont été dénombrés au moment du recensement de 2009. La presque totalité de ces ménages (2 331 153) sont sédentaires, les ménages de nomades (24140) et surtout collectifs (4043) étant en nombre négligeable.

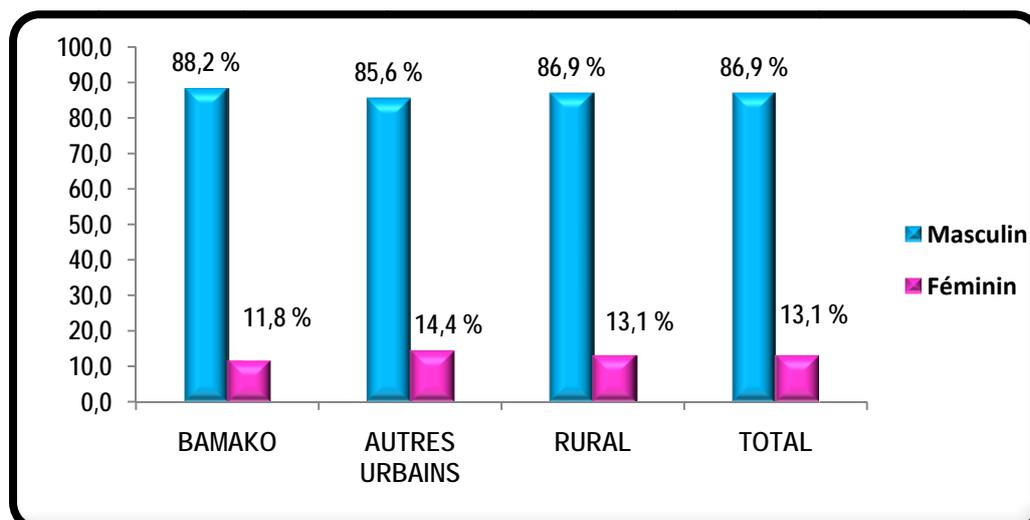
Le graphique 2.3 qui reprend le pourcentage de chefs de ménages ordinaires selon le sexe et le milieu de résidence indique que ces unités statistiques de dénombrement sont majoritairement (86,9 %) dirigés par les hommes. Ce pourcentage est nettement plus élevé à Bamako (88,2 %) par rapport aux autres centres urbains (85,6 %) et au milieu rural (86,9 %).

Tableau 2.7 : Répartition des ménages ordinaires par sexe du chef de ménage, par type de ménage selon le milieu de résidence (en %)

SEXE	TYPE DE MENAGE	MILIEU DE RESIDENCE			TOTAL
		BAMAKO	AUTRES URBAINS	RURAL	
Masculin	Sédentaire	88,2	85,5	86,8	86,9
	Nomade	0,0	94,2	92,7	92,8
	Total	88,2	85,6	86,9	86,9
Féminin	Sédentaire	11,8	14,5	13,2	13,1
	Nomade	0,0	5,8	7,3	7,2
	Total	11,8	14,4	13,1	13,1
Ensemble	Sédentaire	100,0	99,3	98,8	99,0
	Nomade	0,0	0,7	1,2	1,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Graphique 2.3 : Proportion de chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage



Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.4.2. Effectifs des ménages par type et région de résidence

Le tableau 2.8 ci-dessous présente la répartition des ménages selon le type et par région de résidence. Il indique que les régions de Sikasso (17,3 %), de Ségou (16,5 %), de Mopti (16,1%) et de Koulikoro (15,5 %) sont par ordre d'importance celles qui abritent le plus grand nombre de ménages. En revanche, les effectifs de ménages les plus faibles se retrouvent dans les régions de Kidal (0,5 %), de Gao (3,8%) et de Tombouctou (5,2 %). Le district de Bamako compte plus d'un ménage sur dix (12,2 %).

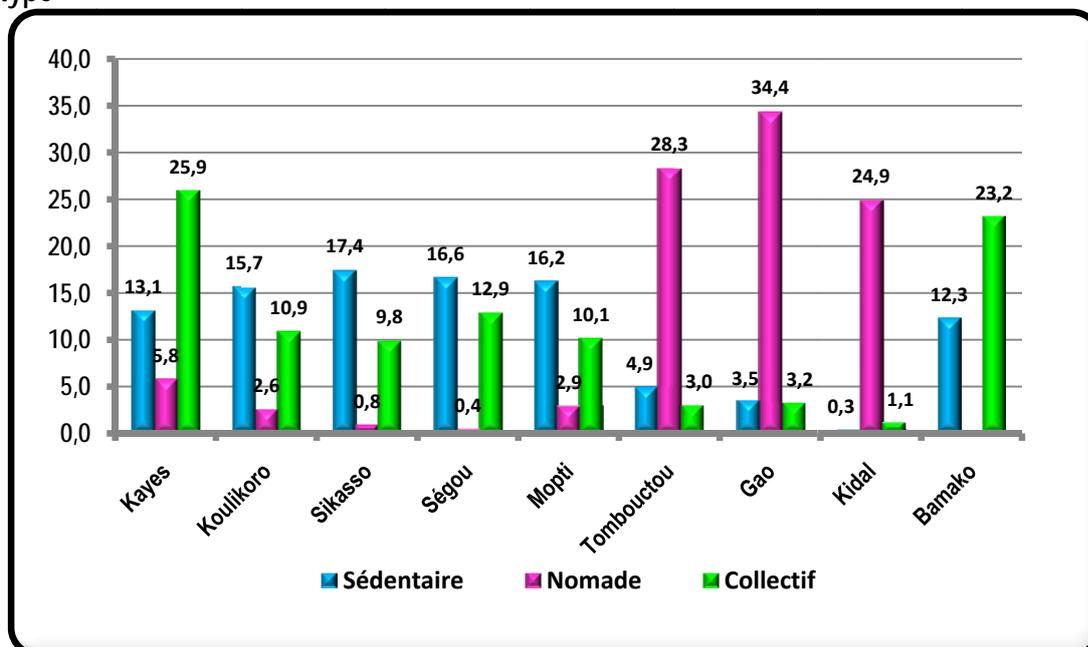
Tableau 2.8 : Répartition des ménages par région selon le type

Région	Type de ménage			Total	%
	Sédentaire	Nomade	Collectif		
Kayes	304 351	1 391	1 046	306 788	13,0
Koulikoro	364828	618	441	365887	15,5
Sikasso	406570	204	398	407172	17,3
Ségou	387591	97	520	388208	16,5
Mopti	378062	690	409	379161	16,1
Tombouctou	114 826	6 836	120	121 782	5,2
Gao	81 907	8 298	129	90 334	3,8
Kidal	6 637	6 006	44	12 687	0,5
Bamako	286381	0	936	287317	12,2
Ensemble	2 331 153	24 140	4 043	2 359 336	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Par ailleurs, le graphique 2.3 bis fait apparaître la distribution en pourcentage des ménages par région de résidence selon le type. Il montre que le nomadisme est essentiellement pratiqué dans les régions situées au Nord du pays. En effet, les régions de Gao (34,4 %), de Tombouctou (28,3 %) et de Kidal (24,9 %) comptent à elles seules 87,6 % de ménages nomades. Elles sont également les trois unités administratives où on compte très peu ou presque pas de ménages sédentaires et collectifs. En ce qui concerne les ménages sédentaires, nonobstant ce qui vient d'être dit sur les trois régions, leur poids dans les autres entités géographiques connaît très peu de variations. En revanche, près de la moitié (49,1 %) des ménages collectifs sont localisés à Kayes (25,9 %) et à Bamako (23,2 %). On en dénombre également dans les régions de Ségou (12,9 %), de Koulikoro (10,9 %), de Mopti (10,1 %) et de Sikasso (9,8 %).

Graphique 2.3 bis : Distribution en pourcentage des ménages par région de résidence selon le type



Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.4.3. Description des tendances depuis le dernier recensement

L'évolution du nombre de ménages et la part de chaque région par rapport au recensement de 1998 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 2.9 : Evolution de l'effectif et du poids des ménages par région

Région	1998		2009	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Kayes	209 838	13,0	305 742	13,0
Koulikoro	242 502	15,0	365 446	15,5
Sikasso	270 085	16,7	406 774	17,3
Ségou	279 769	17,3	387 688	16,5
Mopti	283 912	17,6	378 752	16,1
Tombouctou	97 475	6,0	121 662	5,2
Gao	70 013	4,3	90 205	3,8
Kidal	7 784	0,5	12 643	0,5
Bamako	155 645	9,6	286 381	12,2
Ensemble	1 617 023	100,0	2 355 293	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Il en ressort que le nombre de ménages est passé de 1 617 023 en 1998 à 2 355 293 en 2009, soit une croissance relative moyenne de 45,7 % sur cette période et une augmentation annuelle moyenne de 3,5%. La part des ménages des régions de Kayes (13 %) et de Kidal (0,5%) par rapport à l'effectif total des ménages est restée inchangée. Cet indicateur a connu une augmentation sensible au niveau du district de Bamako (le pourcentage de ménages par rapport à l'ensemble du pays est passé de 9,6 % à 12,2 %), tendance qui s'explique par l'exode rural en direction de la capitale, comme c'est le cas dans la plupart des pays de l'Afrique au sud du Sahara. Sikasso et Koulikoro ont également connu une augmentation (0,6 et 0,5%). En revanche, une situation inverse est observée dans les régions de Tombouctou (6 % en 1998 contre 5,2 % en 2009) et Gao (4,3 % en 1998 à 3,8 % en 2009).

2.4.4. Taille moyenne par ménage et par concession selon la région

Le tableau 2.10 présente la répartition de la population résidente des ménages ordinaires, des ménages et des concessions selon la région. Ce tableau montre qu'en moyenne un peu plus de 6 personnes vivent dans un ménage et près de 12 personnes habitent en moyenne une concession. En d'autres termes on compte en moyenne deux ménages pour une concession. Mises à part les régions de Kidal (5,4 personnes par ménage), de Mopti (5,4) et de Tombouctou (5,5) où l'on retrouve les plus petits nombres de personnes par ménage, la taille moyenne des ménages ne connaît pas d'importante variation selon la région. Nonobstant Gao (8,1 personnes par concession), les régions ayant enregistré des plus petites tailles moyennes par ménage sont également celles où on retrouve les plus faibles tailles moyennes par concession. La région de Kidal se démarque particulièrement des autres par le fait que la plupart des ménages qui y habitent occupent chacun une concession.

A quelques exceptions près, la situation des cercles est similaire à celle de leur région d'appartenance (voir tableau en annexes 4).

Tableau 2.10 : Répartition des résidents, des ménages et des concessions par région : taille moyenne par ménage et concession

Régions	Effectifs	Ménages	Concessions	Moyenne / Ménage	Moyenne / Concession	Ménages / Concession
Kayes	1 993 615	305 742	129 870	6,5	15,4	2,4
Koulikoro	2 422 108	365 446	191 593	6,6	12,6	1,9
Sikasso	2 643 179	406 774	197 621	6,5	13,4	2,1
Ségou	2 338 349	387 688	226 311	6,0	10,3	1,7
Mopti	2 036 209	378 752	209 651	5,4	9,7	1,8
Tombouctou	674 793	121 662	76 887	5,5	8,8	1,6
Gao	542 304	90 205	67 181	6,0	8,1	1,3
Kidal	67 739	12 643	11 788	5,4	5,7	1,1
Bamako	1 810 366	286 381	137 355	6,3	13,2	2,1
MALI	14 528 662	2 355 293	1 248 257	6,2	11,6	1,9

Source : RGPH 2009 - INSTAT

2.5. Distribution spatiale de la population, densité et niveau d'urbanisation

Ce paragraphe vise à décrire la distribution de la population sur le territoire national. La distinction des populations urbaine et rurale selon les régions de résidence permettra de déterminer le niveau d'urbanisation et de faire ressortir également les disparités marquant ce phénomène.

2.5.1. Population des régions

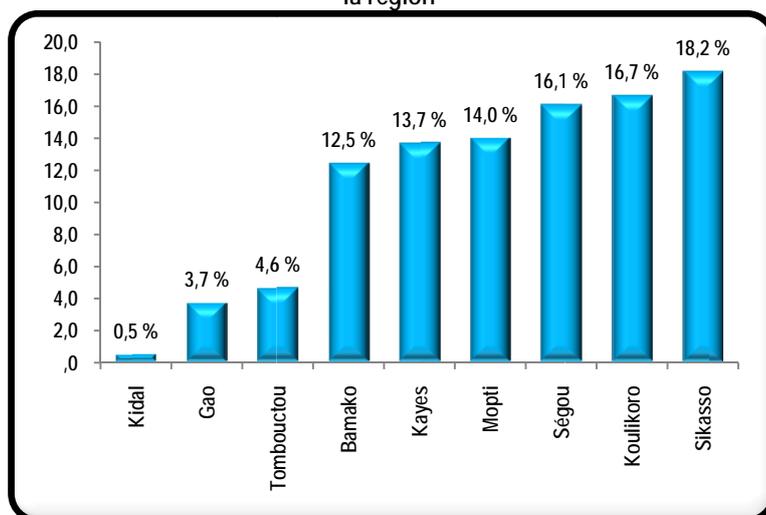
La distribution de la population totale dans les régions est loin d'être uniforme. En effet, les données tableau 2.11, reprises en partie sur le graphique 2.4, indiquent que les régions de Sikasso (18,2 %), de Koulikoro (16,7 %) et de Ségou (16,1 %), reçoivent à elles seules un peu plus de la moitié (51 %) de la population totale du pays. Par contre, la population des régions de Tombouctou (4,6%), Gao (3,7%) et Kidal (0,5 %) n'atteignent pas 10 % de l'effectif total du pays. Le district de Bamako compte plus d'un malien sur dix (12,5%).

Tableau 2.11 : Répartition de la population résidente par région

Région	Pourcentage	Effectifs
Kayes	13,7	1 993 615
Koulikoro	16,7	2 422 108
Sikasso	18,2	2 643 179
Ségou	16,1	2 338 349
Mopti	14,0	2 036 209
Tombouctou	4,6	674 793
Gao	3,7	542 304
Kidal	0,5	67 739
Bamako	12,5	1 810 366
Total	100,0	14 528 662

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Graphique 2.4 : Distribution en pourcentage de la population résidente selon la région



2.5.2. Densité de la population

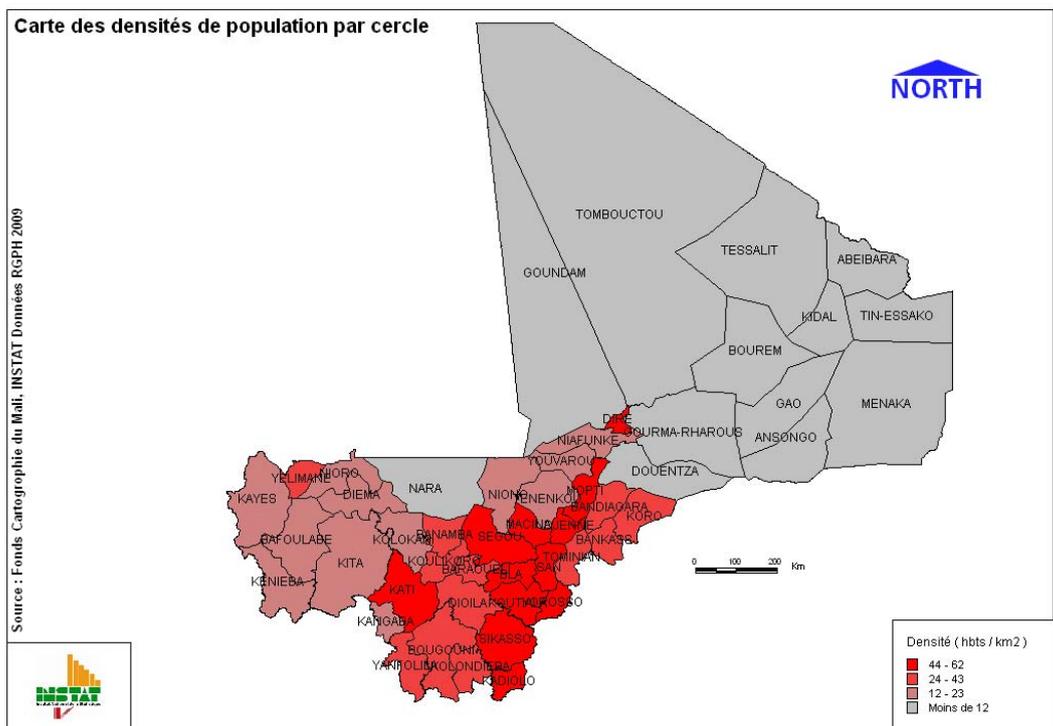
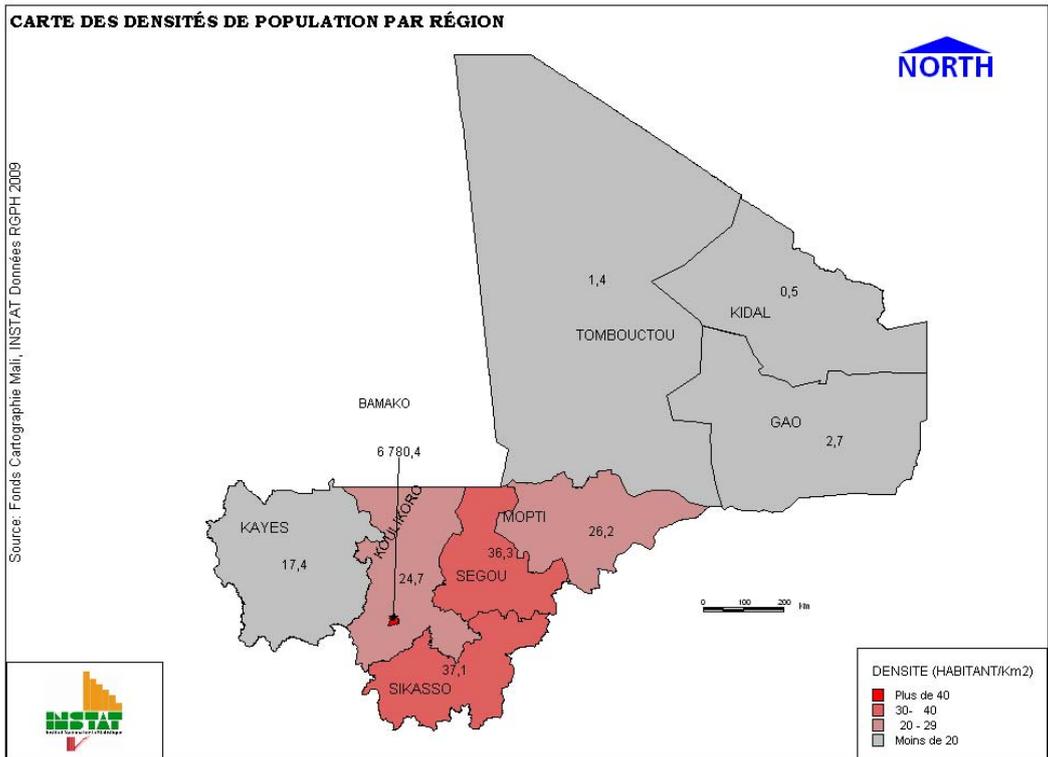
Il convient de rappeler que la densité d'une entité territoriale est exprimée par le nombre d'habitants au kilomètre carré. Selon qu'il s'agisse de tout l'espace géographique du territoire considéré ou de l'espace réellement habitable (excluant les lacs, forêts etc.), on parle de la densité physique ou de la densité physiologique de la population. Etant donné que les superficies des zones non habitables ne sont pas bien maîtrisées, seule la densité physique sera abordée ici.

Le tableau 2.12 montre que la distribution de la population malienne sur le territoire national connaît d'importantes variations. La densité totale du pays est d'environ 12 habitants au Km². Cette moyenne nationale cache des disparités régionales non négligeables. Alors que dans la région de Kidal on compte 5 habitants sur 10 km², dans le district de Bamako on observe une très forte concentration de la population avec 6 780 habitants au Km². Après Bamako, c'est dans les régions de Sikasso (37,1 habitants au km²), de Ségou (36,3 habitants au km²), de Koulikoro (24,7) et de Mopti (26,2) que les densités sont particulièrement élevées.

Tableau 2.12 : Densité par région

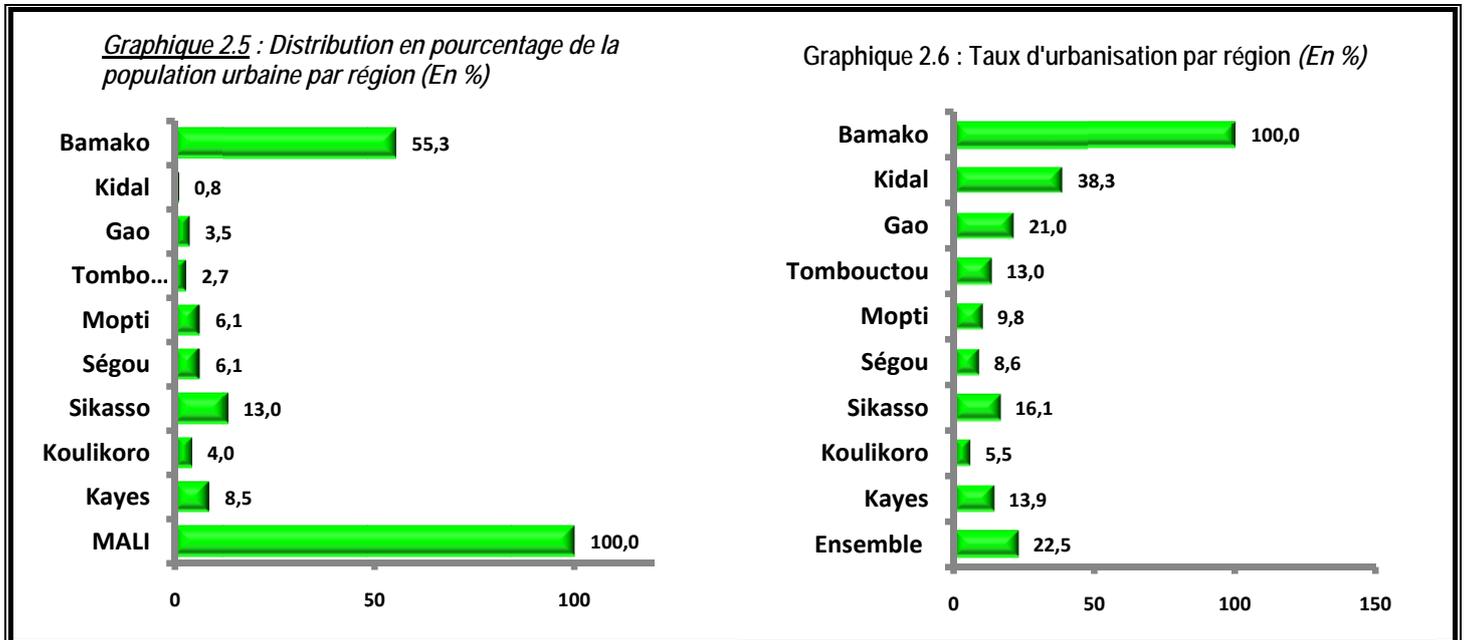
Région	Population	Densité
Kayes	1 993 615	17,4
Koulikoro	2 422 108	24,7
Sikasso	2 643 179	37,1
Ségou	2 338 349	36,3
Mopti	2 036 209	26,2
Tombouctou	674 793	1,4
Gao	542 304	2,7
Kidal	67 739	0,5
Bamako	1 810 366	6780,4
Ensemble	14 528 662	11,7

Source : RGPH 2009 - INSTAT



2.5.3. Niveau d'urbanisation

La distribution en pourcentage de la population urbaine et celle du taux d'urbanisation par région sont reprises sur les deux graphiques 2.5 et 2.6.



Source : RGPH 2009 - INSTAT

Le premier des deux graphiques ci-dessus montre que le district de Bamako reçoit plus de la moitié (55,3 %) de la population urbaine du pays. Les régions de Sikasso (13,0 %), de Kayes (8,5 %), de Ségou (6,1 %) et de Mopti (6,1%) enregistrent aussi des proportions non négligeables de citadins. Par contre, les régions du nord notamment Kidal (0,8 %), Tombouctou (2,7 %) et Gao (3,5 %) renferment toutes les trois moins de 10 % de la population urbaine. Quant au niveau d'urbanisation, un peu plus d'un habitant sur cinq (22,5 %) habite les centres-villes. Après Bamako (où toute la population résidente habite en milieu urbain), les proportions de citadins sont particulièrement remarquables à Kidal (38,3 %), Gao (21,0 %) et Sikasso (16,1 %).

Le tableau 2.13 présente l'évolution du niveau d'urbanisation par région. A l'image de l'ensemble du pays, on observe une augmentation systématique de la proportion de personnes vivant en milieu urbain entre 1976 et 2009. Cette tendance s'est particulièrement accélérée dans les régions de : Kayes, Koulikoro et Sikasso entre les deux derniers recensements et à Gao à partir du recensement de 1987.

Tableau 2.13 : Evolution de la proportion de la population urbaine par région (En %)

Région	1976	1987	1998 - Définition1	1998 - Définition2	2009 - Définition1	2009 - Définition2
Kayes	11,4	13,2	18,5	8,8	25,1	13,9
Koulikoro	7,8	11,7	16,1	5,2	30,9	5,5
Sikasso	10,4	14,9	21,7	14,0	30,4	16,1
Ségou	14,5	17,2	17,8	9,1	21,5	8,6
Mopti	10,6	12,7	13,3	5,4	17,4	9,8
Tombouctou	10,2	18,3	19,6	6,2	20,8	13,0
Gao	12,0	20,5	34,0	13,2	35,9	21,0
Kidal			32,9	26,3	38,3	38,3
Bamako	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	16,8	22,0	27,0	18,3	35,0	22,5

Source : RGPH 2009 – INSTAT

Définition 1 : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales et des localités d'au moins 5 000 habitants

Définition 2 : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales

Au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), tenu du 01 au 14 avril 2009 sur l'ensemble du territoire Malien, 14 528 662 résidents ont été dénombrés dans 2 355 293 ménages ordinaires dont la taille moyenne est de 6,2 personnes. Cette population compte 7 323 672 femmes, soit 50,4% et 7 204 990 hommes, soit 49,6%. C'est une population qui est en majorité rurale, soit 77,5% contre 22,5% de citadins.

Le taux d'accroissement annuel moyen au cours de la période 1998-2009, connaît une augmentation remarquable (3,1%) par rapport à la période 1987-1998 (2,2%). Cette situation est imputable d'une part à la fécondité qui est encore forte, à la mortalité qui est en baisse constante et d'autre part au retour des maliens de l'extérieur et à l'arrivée des étrangers de la sous-région. Si le taux d'accroissement annuel moyen se maintient, la population du Mali sera multipliée par deux presque tous les 20 ans.

CHAPITRE III : STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION

L'âge et le sexe sont deux des variables les plus importantes en démographie parce qu'elles influencent tous les aspects de l'état et de la dynamique d'une population. L'analyse de la structure de la population par sexe et par âge vise à dégager le poids respectif de chaque sexe et de chaque âge ou groupe d'âges par rapport à la population totale. La structure par sexe et par âge tire son importance du fait qu'elle renseigne indirectement sur les besoins et les problèmes potentiels associés aux différentes catégories de populations définies en fonction de l'âge et du sexe. Ces informations sont d'une grande utilité pour l'élaboration des politiques et des programmes de développement.

Les données requises pour cette analyse ont été obtenues à partir des réponses aux questions du recensement sur l'âge et le sexe de la personne recensée. Si le sexe est une variable facile à collecter, ce n'est pas le cas pour l'âge en particulier lorsque le niveau d'alphabétisation de la population est faible comme le cas du Mali. Dans le souci de limiter les éventuelles mauvaises déclarations d'âge, deux questions ont été posées : une sur la date de naissance de la personne à recenser et l'autre sur l'âge au dernier anniversaire pour des personnes qui ne se souviennent plus de leur date exacte de naissance.

Ce chapitre décrit la structure par sexe, à travers l'analyse des rapports de masculinité, et la structure par âge, s'appuyant sur l'analyse des pyramides d'âges, la distribution en pourcentage de la population par grands groupes d'âge et l'étude des groupes spécifiques d'âge de la population malienne.

3.1. Structure par sexe de la population

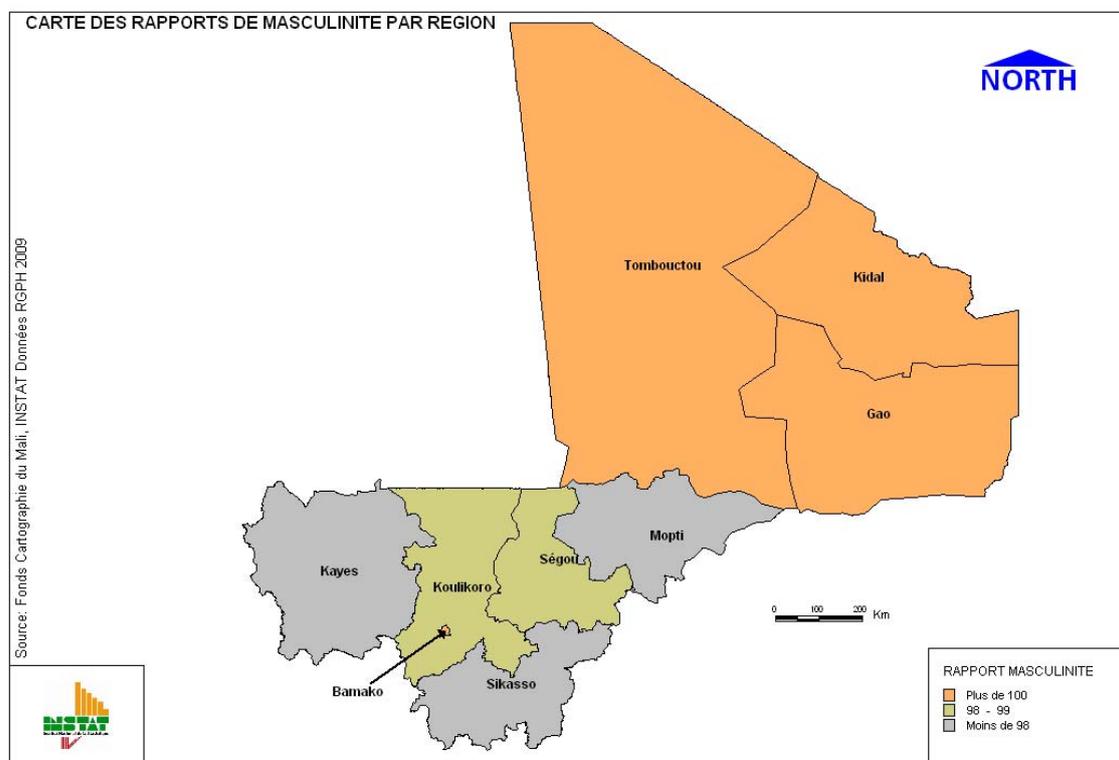
La distribution par sexe de la population est intéressante du fait qu'elle met en exergue les éventuels déséquilibres entre la population masculine et la population féminine d'un pays. Les indicateurs d'appréciation des déséquilibres seront principalement les proportions et les rapports de masculinité. Le rapport de masculinité rend compte de l'importance relative de l'effectif de chaque sexe par rapport à l'autre dans une population.

Tableau 3.1 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par région selon le sexe : rapport de masculinité

Région	Sexe		Total	Rapport de masculinité %
	Masculin	Féminin		
Kayes	983 183	1 010 432	1 993 615	97,3
Koulikoro	1 201 061	1 221 047	2 422 108	98,4
Sikasso	1 303 903	1 339 276	2 643 179	97,4
Ségou	1 156 665	1 181 684	2 338 349	97,9
Mopti	1 007 009	1 029 200	2 036 209	97,8
Tombouctou	337 572	337 221	674 793	100,1
Gao	271 619	270 685	542 304	100,3
Kidal	36 335	31 404	67 739	115,7
Bamako	907 643	902 723	1 810 366	100,5
Ensemble	7 204 990	7 323 672	14 528 662	98,4

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Ces données montrent que la population est inégalement répartie entre les deux sexes. En effet, on observe un surnombre relatif des femmes pour l'ensemble du pays (soit 98 hommes pour 100 femmes). Ce qui correspond à 50,4 % de femmes et 49,6 % d'hommes. Mise à part le district de Bamako et les régions du nord, cette tendance est observée dans les autres régions du pays.

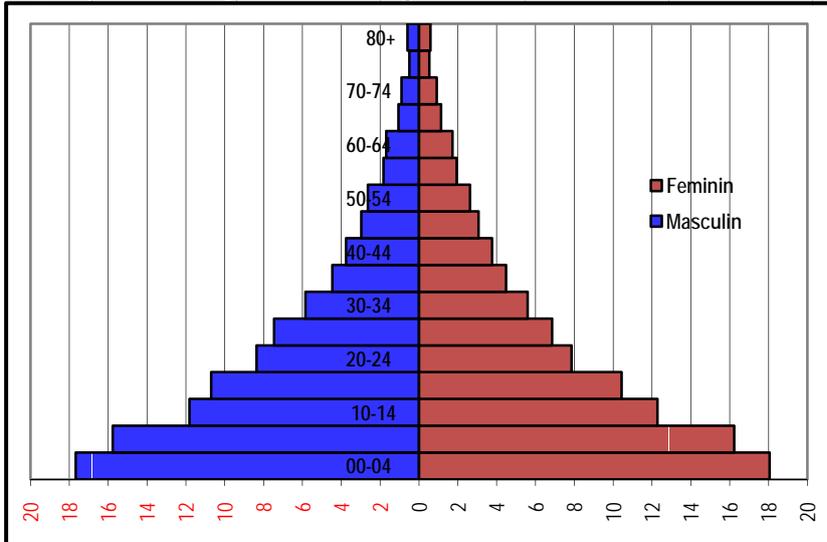


3.2. Structure par sexe et par âge de la population selon le milieu de résidence

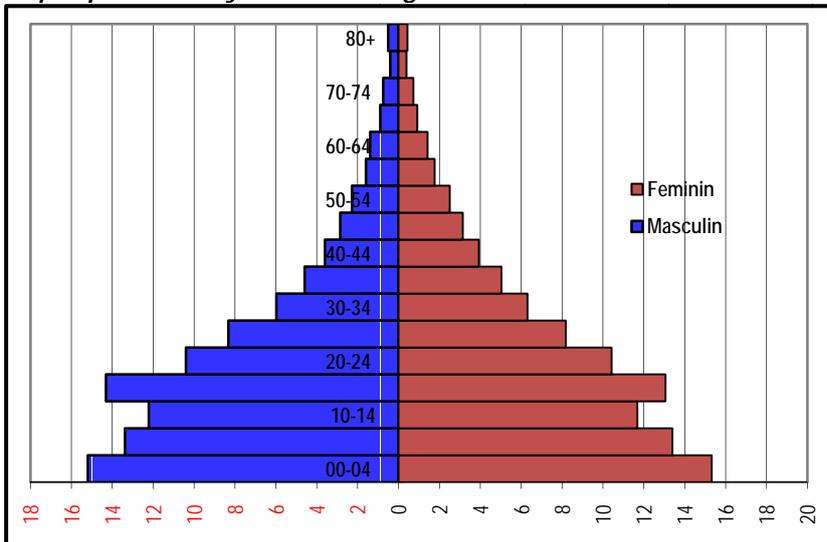
La structure par sexe et par âge de la population malienne et celles du milieu urbain et rural ont servi de base à la construction des pyramides qui font l'objet des graphiques 3.1a, 3.1b et 3.1c. Elles montrent toutes les trois que la population malienne épouse sans doute les caractéristiques principales des pays de l'Afrique au sud du Sahara. Elle est en effet la résultante d'une forte fécondité et d'une mortalité élevée. Les effectifs aux âges jeunes restent élevés, et diminuent rapidement au fur et à mesure que l'âge augmente. Un écart remarquable par rapport à ce schéma est généralement révélateur d'erreurs liées le plus souvent à une mauvaise déclaration des âges, mais dans le cas du Mali, les indicateurs d'évaluation (cf. synthèse de l'évaluation reprise à la fin du chapitre 1) montrent que la qualité des données sur cette variable est globalement acceptable.

Une particularité de la pyramide du milieu urbain ne peut en aucun cas être passée inaperçue. En effet, un bec est observé au sein de la population féminine âgée de 15 à 19 ans. Cette situation s'explique, comme le souligne le rapport de l'enquête migration réalisée en 1993 et reprise dans le document de déclaration de politique de population, par une immigration féminine importante dans ce groupe d'âges en direction du district de Bamako pour des fins d'exercice d'emploi en qualité de femme de ménage. En effet, les pyramides de la population de Bamako 1998 et 2009 et celles du milieu urbain malien sont entre autres les éléments figurant en annexe 11 de ce rapport, montrent clairement que ce bec existait depuis 1998 au sein de la ville de Bamako et s'est aggravé en 2009. De plus, si pour le milieu urbain il passait inaperçu en 1998, en 2009 le bec est très visible, le nombre total d'habitants de la ville de Bamako constituant, faut-il le rappeler, 56 % de la population urbaine totale du pays en 2009.

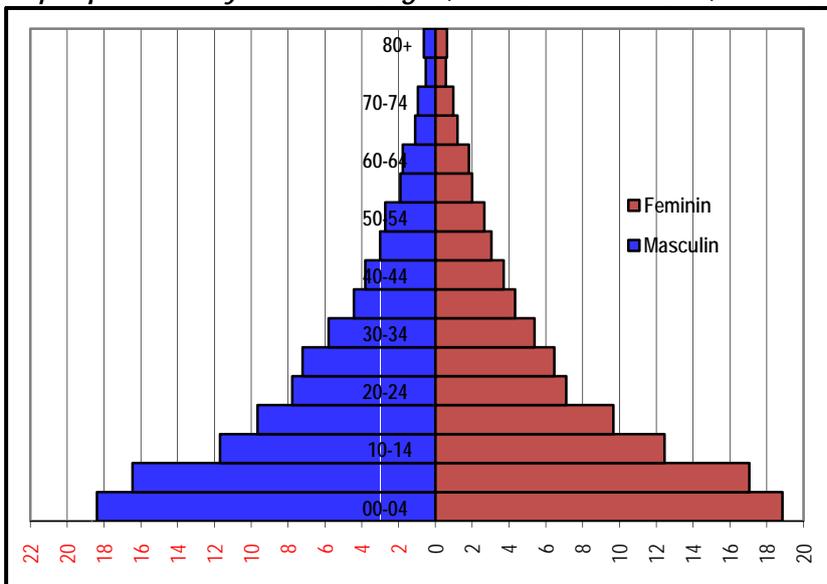
Graphique 3.1a : Pyramide des âges, Ensemble du Mali, RGPH2009



Graphique 3.1b : Pyramide des âges, Milieu Urbain du Mali, RGPH2009



Graphique 3.1c : Pyramide des âges, Milieu Rural du Mali, RGPH2009



3.2.1. Structure par grand groupe d'âges

La répartition de la population par grand groupe d'âge permet de distinguer la population potentiellement active de la population supposée inactive. En se référant à la législation du travail au Mali, en particulier la fixation de l'âge de départ à la retraite, la population d'âge actif est celle âgée de 15 à 64 ans, tandis que celle d'âge inactif est constituée des enfants de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus.

Cette analyse permet d'évaluer d'une part, la jeunesse et le vieillissement de la population et, d'autre part, le rapport de dépendance démographique. Ce rapport montre non seulement le poids des inactifs par rapport aux actifs potentiels, mais aussi, il distingue la part des « jeunes » et des « vieux » dans cette charge. Le tableau 3.2 présente la distribution en pourcentage de la population malienne selon le sexe, le groupe d'âge et par région. A l'image de la plupart des pays de l'Afrique au sud du Sahara, ces données mettent en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population malienne en dépit des problèmes sociaux que cette situation peut engendrer et de l'existence d'une politique de population. En effet, 46,6 % de la population totale a moins de 15 ans. Cette proportion est moins élevée parmi les femmes (45,3%) que chez les hommes (47,9 %). L'extrême jeunesse de la population malienne ainsi mise en évidence est par ailleurs la résultante d'une forte fécondité (EDS 2006 a estimé à 6,6 le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer) et d'une mortalité encore très élevée aux âges avancés. Nonobstant le district de Bamako où la proportion des moins de 15 ans n'atteint pas 2 personnes sur 5 (37,5 %), cette extrême jeunesse caractérise toutes les autres régions du pays. Elle dépasse d'ailleurs la barre des 50 % à Sikasso (50,9 %) et est estimée à près d'une personne sur deux dans les régions de Kayes (49,8 %), Koulikoro (49,3 %) et Ségou (49,3 %) parmi les hommes. En revanche, à cause de la forte mortalité aux âges adultes, la proportion de la population du troisième âge (65 ans et +) n'atteint nulle part 5 %. Il faut cependant signaler que le pourcentage des personnes n'ayant pas déclaré l'âge est remarquable.

Tableau 3.2 : Distribution en pourcentage de la population par région et milieu de résidence selon le grand groupe d'âges et le sexe

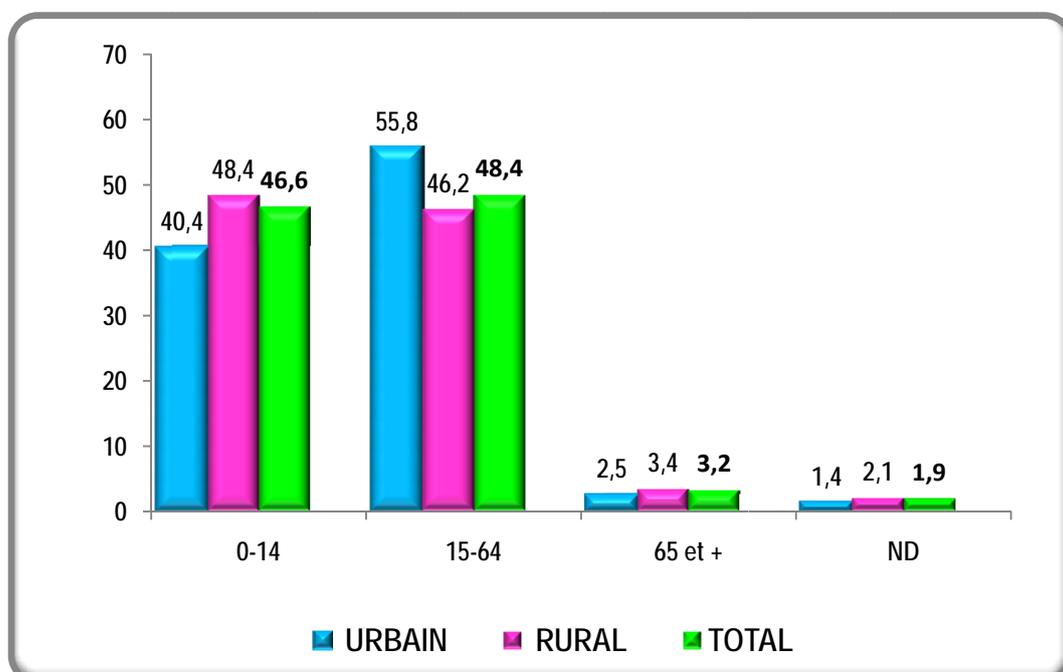
REGION	SEXE MASCULIN				Total	SEXE FEMININ				Total	ENSEMBLE				Total
	Groupe d'âges					Groupe d'âges					Groupe d'âges				
	0-14	15-64	65 et +	ND		0-14	15-64	65 et +	ND		0-14	15-64	65 et +	ND	
KAYES	49,8	44,5	3,4	2,3	100,0	45,7	48,4	3,3	2,6	100,0	47,7	46,5	3,3	2,5	100,0
KOULIKORO	49,3	45,1	3,2	2,4	100,0	46,0	48,4	2,9	2,7	100,0	47,7	46,7	3,1	2,5	100,0
SIKASSO	50,9	45,0	3,1	1,0	100,0	47,7	48,3	2,8	1,2	100,0	49,3	46,7	2,9	1,1	100,0
SEGOU	49,3	46,1	3,4	1,2	100,0	46,5	48,9	3,1	1,4	100,0	47,9	47,5	3,2	1,3	100,0
MOPTI	48,5	44,5	4,3	2,7	100,0	45,3	48,1	3,7	2,9	100,0	46,9	46,3	4,0	2,8	100,0
TOMBOUCTOU	47,0	46,7	4,1	2,2	100,0	43,2	50,7	3,7	2,5	100,0	45,1	48,7	3,9	2,3	100,0
GAO	48,5	46,6	3,4	1,5	100,0	45,3	49,8	3,3	1,7	100,0	46,9	48,2	3,3	1,6	100,0
KIDAL	43,9	52,0	3,3	0,8	100,0	43,5	53,4	2,3	0,8	100,0	43,7	52,7	2,8	0,8	100,0
BAMAKO	37,5	59,1	2,1	1,3	100,0	39,2	57,3	2,2	1,3	100,0	38,3	58,2	2,2	1,3	100,0
URBAIN	40,0	56,2	2,4	1,4	100,0	40,8	55,3	2,5	1,3	100,0	40,4	55,8	2,5	1,4	100,0
RURAL	50,2	44,3	3,6	1,9	100,0	46,5	48,1	3,2	2,2	100,0	48,4	46,2	3,4	2,1	100,0
Total	47,9	47,0	3,3	1,8	100,0	45,3	49,7	3,0	2,0	100,0	46,6	48,4	3,2	1,9	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Le graphique 3.2 présente la distribution en pourcentage de la population par milieu de résidence et selon le grand groupe d'âge. Il montre comme on pouvait s'y attendre que l'extrême jeunesse de la population malienne concerne nettement plus les habitants du milieu rural (48,4 % ont moins de 15 ans), que les citadins (cette proportion est de 40,4 % dans ce milieu). Il va donc sans dire que la fécondité est nettement plus élevée en milieu rural que dans les villes.

Ces statistiques (tableau 3.2 et graphique 3.2) sont présentées pour chaque région en annexe5. Il ressort que quelle que soit la région, les tendances nationales sont globalement observées. En d'autres termes dans la plupart des cas l'extrême jeunesse est nettement plus observée parmi la population masculine et en milieu rural. Les écarts selon le sexe sont plus marqués en milieu rural.

Graphique 3.2 : Distribution en pourcentage de la population par milieu de résidence selon le grand groupe d'âges



Source : RGPH 2009 - INSTAT

Tableau 3.2 bis : Age moyen de la population par région, par sexe selon le milieu de résidence

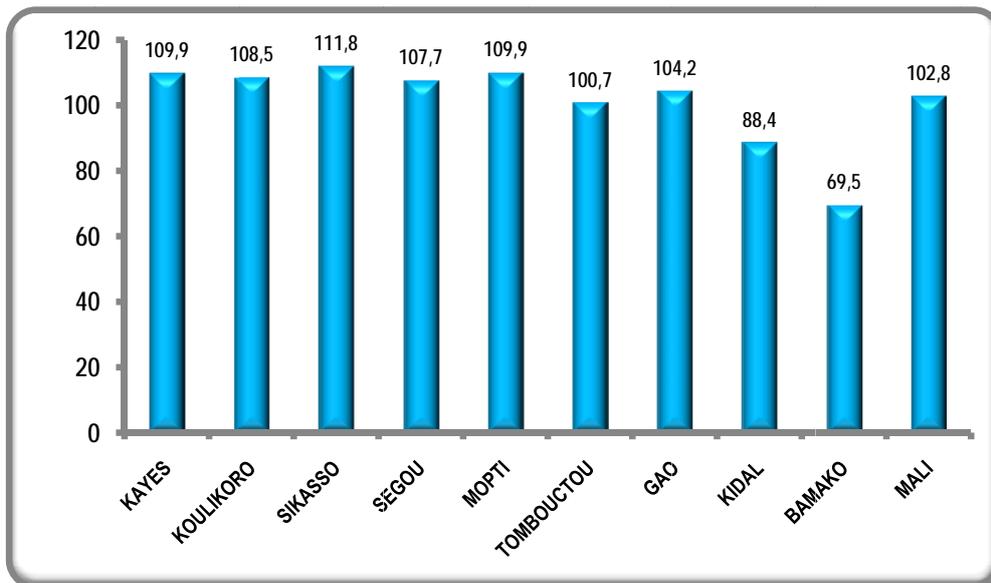
Région	Sexe	Ensemble	Milieu de résidence	
			Urbain	Rural
Mali	Masculin	20,02	21,10	19,71
	Féminin	20,07	20,35	19,98
	Total	20,05	20,73	19,85
Kayes	Masculin	19,36	20,21	19,22
	Féminin	20,00	20,43	19,93
	Total	19,68	20,32	19,58
Koulikoro	Masculin	19,48	21,09	19,38
	Féminin	19,69	21,24	19,60
	Total	19,58	21,17	19,49
Sikasso	Masculin	19,23	20,23	19,04
	Féminin	19,52	19,69	19,49
	Total	19,38	19,96	19,27
Ségou	Masculin	20,02	21,41	19,89
	Féminin	20,31	21,28	20,22
	Total	20,17	21,34	20,06
Mopti	Masculin	20,52	20,84	20,48
	Féminin	20,57	20,69	20,56
	Total	20,55	20,77	20,52
Tombouctou	Masculin	21,11	20,41	21,22
	Féminin	20,80	20,34	20,87
	Total	20,96	20,38	21,05
Gao	Masculin	20,29	20,66	20,20
	Féminin	20,17	20,98	19,96
	Total	20,23	20,82	20,08
Kidal	Masculin	21,75	21,03	22,21
	Féminin	20,06	19,35	20,50
	Total	20,97	20,26	21,41
Bamako	Masculin	21,51	21,51	
	Féminin	20,26	20,26	
	Total	20,89	20,89	

Source : RGPH 2009 - INSTAT

L'extrême jeunesse de la population mise en exergue par les pyramides et les grands groupes d'âges, se traduit par la bassesse des âges moyens qui tels que présentés dans le tableau ci-dessus se situent au voisinage de 20 ans. Les disparités selon les régions, le sexe et le milieu de résidence sont quasi-négligeables.

Le rapport de dépendance donne le nombre de personnes d'âges inactifs qu'une personne d'âge actif doit supporter. Le graphique 3.5 montre d'une manière générale qu'on compte 102,8 personnes inactives pour 100 personnes actives. Dans le district de Bamako (69,5 %) et Kidal (88,4 %) on se situe en deçà de 100 %. Dans toutes les autres régions du pays le niveau de cet indicateur dépasse la barre des 100 %. Le maintien de cette tendance pose nombre de problèmes sur le plan social notamment en matière de scolarisation, de santé et de l'emploi, quand on sait par ailleurs qu'à cause du chômage qui touche le pays, toutes les personnes d'âge actif ne sont pas occupées.

Graphique 3.3 : Rapport de dépendance de la population malienne par région

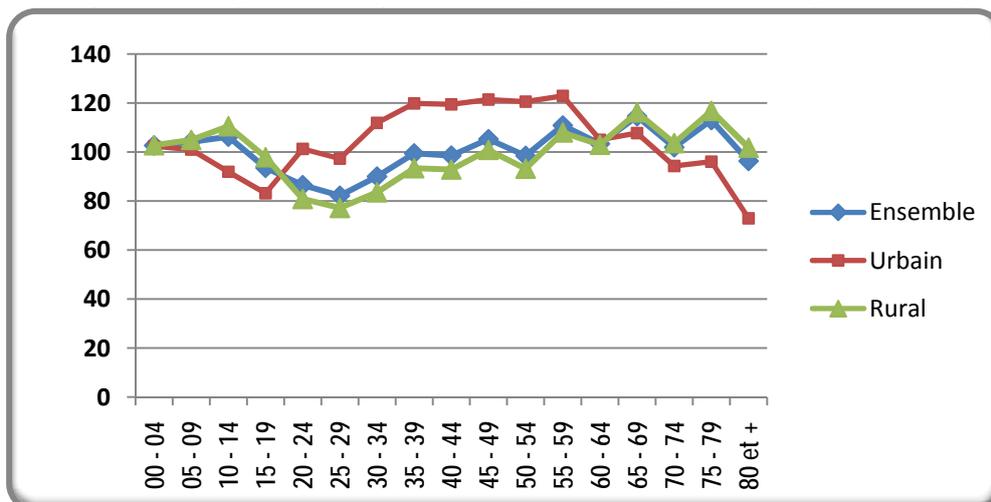


Source : RGPH 2009 - INSTAT

3.2.2. Rapport de masculinité selon l'âge et le milieu de résidence

Le graphique 3.4 reproduit les rapports de masculinité selon l'âge et par milieu de résidence. Il montre globalement que les hommes sont plus nombreux aux âges actifs en milieu urbain. On peut certainement penser que l'exode rural touche plus les hommes que les femmes et ceci pourrait s'expliquer entre autres par la recherche d'un emploi. A ces mêmes âges les femmes sont plus nombreuses en milieu rural où le mariage précoce est encore fréquent et immobilise les personnes de sexe féminin dans ce milieu.

Graphique 3.4 : Rapport de masculinité (%) par milieu de résidence selon l'âge



Source : RGPH 2009 - INSTAT

3.2.3. Structure par groupes d'âges spécifiques

Les groupes d'âges opérationnels sont définis en tenant compte des besoins spécifiques de la population sur le plan économique, social et politique, besoins liés à l'âge. On retient généralement les catégories suivantes :

- Moins d'un an (0 an)
- Moins de 3 ans
- Moins de 5 ans (population d'âge vaccinal de PEV)
- 3 – 6 ans (population préscolaire)
- 0-17 ans (population des enfants, définition de l'UNICEF)
- 15-49 ans (population féminine seulement, femmes en âge de procréer)
- 12-19 ans (population des adolescents, définition du FNUAP)
- 18 ans et plus (population d'âge électoral au Mali)
- 7-12 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire du niveau fondamental 1^{er} cycle au Mali)
- 13-15ans (population scolarisable ou d'âge scolaire du niveau fondamental 2^{ème} cycle au Mali)
- 16-18 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire du niveau secondaire au Mali)
- 6-16 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire (définition UNESCO))
- 15 à 24 ans : population cible OMD

Tableau 3.3 : Pourcentages de certains groupes spécifiques au sein de la population totale selon le sexe et le milieu de résidence

	URBAIN			RURAL			TOTAL		
	Masc	Fem	Ens	Masc	Fem	Ens	Masc	Fem	Ens
Moins d'un an (0 an)	2,8	2,8	2,8	3,2	3,1	3,1	3,1	3,0	3,1
Moins de 3 ans	9,2	9,1	9,1	11,3	10,7	11,0	10,8	10,3	10,6
Moins de 5 ans	15,4	15,2	15,3	19,3	18,4	18,9	18,4	17,7	18,1
3 à 6 ans	11,8	11,7	11,8	15,6	14,8	15,2	14,7	14,1	14,4
0 à 17 ans	46,8	49,4	48,1	56,5	52,4	54,4	54,3	51,8	53,0
Femmes 15 à 49 ans		50,1			41,7			43,6	
12 à 19 ans	18,3	21,8	20,0	17,1	16,2	16,6	17,4	17,4	17,4
18 ans et +	51,8	49,3	50,5	41,6	45,4	43,5	44,0	46,2	45,1
7 à 12 ans	14,8	15,1	14,9	18,7	16,9	17,8	17,8	16,5	17,1
13 à 15 ans	6,5	8,0	7,2	7,1	6,3	6,7	7,0	6,7	6,8
16 à 18 ans	7,3	8,9	8,1	5,7	5,9	5,8	6,1	6,6	6,3
6 à 16 ans	26,2	28,6	27,4	31,4	28,6	30,0	30,2	28,6	29,4
15 à 39 ans	42,4	43,6	43,0	31,0	34,9	33,0	33,6	36,8	35,2
15 à 24 ans	22,3	24,7	23,5	16,1	17,4	16,8	17,5	19,1	18,3

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Les enfants de moins de 5 ans ont un poids démographique relativement élevé. Il est estimé à près d'une personne sur cinq (18,1 %) avec des variations entre le milieu urbain (15,3 %) et le milieu rural (18,9 %). L'importance numérique de ce groupe révèle l'ampleur des besoins en matière de santé des enfants, spécifiquement dans le domaine de la vaccination. De plus, le poids numérique tout aussi élevé des moins de 3 ans (10,6%) dénote l'importance de la demande sociale en matière d'éducation de la petite enfance (écoles maternelles, crèches, garderies, ...) et fait appel à des efforts particuliers de l'Etat et des partenaires en développement pour y faire face

La population des enfants telle que définie par l'UNICEF « l'ensemble des individus âgés de moins de 18 ans » représente plus de la moitié (53,0 %) de l'ensemble des personnes résidant au Mali. Elle est relativement plus élevée en milieu rural (54,4 %) qu'en milieu urbain (48,1%). Par ailleurs, elle est légèrement plus élevée chez les garçons (54,3 %) que parmi les filles (51,8%). Son importance numérique révèle l'ampleur des problèmes de prise en charge et d'encadrement social des enfants, compte tenu à la fois des contraintes budgétaires de l'Etat et les difficultés économiques et sociales des ménages.

Le groupe des adolescents (12-19 ans) tel que défini par le FNUAP, représentent moins d'un cinquième de la population totale (17,4%), avec un écart important entre le milieu urbain (20,0 %) et le milieu rural (16,6 %). Leur nombre élevé implique une forte demande en matière de santé de la reproduction. Ceci est d'autant plus vrai que d'après l'EDS-2006, une proportion non négligeable d'adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde entre 15 et 19 ans et que l'utilisation des méthodes contraceptives est encore faible dans ce groupe.

Avec 43,6 % de la population féminine totale, les femmes en âge de procréer constituent aussi un groupe particulièrement important dans la population malienne. Elles sont plus représentées en milieu urbain (50,1 %) qu'en milieu rural (41,7 %). Au regard de leur poids, de leur effectif et des niveaux élevés de fécondité et de la mortalité maternelle, une priorité doit urgemment être accordée au renforcement des programmes de santé de la reproduction en cours dans le pays. (Il sera possible avec les normes sanitaires et le taux global de fécondité générale de déduire le nombre de salles d'accouchement à prévoir pour améliorer la santé de la reproduction (SR) de ces femmes)

La population d'âge scolaire du primaire qui couvre la tranche d'âges 6-16 ans (définition de l'UNESCO pour ce qui est du cycle de l'enseignement de base) représente près de 30 % de la population totale. Celle de 7-15 ans correspondant à la population d'âge scolaire du primaire au Mali est de 24,0%. Un des effets immédiats de cette structure est la demande scolaire élevée qui se traduit entre autres par une forte pression sur les infrastructures scolaires et le personnel enseignant disponible.

L'étude de la structure par âges et par sexe révèle que la population Malienne est caractérisée par sa jeunesse et la prédominance des femmes au sein de cette population. En effet, c'est une population composée de 50,4% de femmes et 49,6% d'hommes. Son âge moyen est de 20 ans ; 46,6% de cette population a moins de 15 ans et 53% a moins de 18 ans.

La population potentiellement inactive (0-14 ans et 65 ans et plus) est plus élevée que la population potentiellement active (15-64 ans) ce qui donne un rapport de dépendance démographique de 103 personnes à charge pour 100 personnes d'âge actif.

La fréquence relative des groupes d'âges spécifiques présentés dénote l'importance à accorder aux politiques et programmes qui leurs sont liés.

CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES

Ce chapitre a pour objet de présenter la composition de la population du Mali selon certaines caractéristiques socio-économiques et culturelles telles que la langue, la nationalité, la religion, l'enregistrement, l'état matrimonial, l'instruction et l'alphabétisation. Etant donné que ces caractéristiques feront l'objet d'analyses approfondies dans d'autres rapports thématiques, ce chapitre ne décrit pour chaque caractéristique que la situation générale du pays et parfois la distribution par sexe et milieu de résidence.

4.1. Instruction et fréquentation scolaire

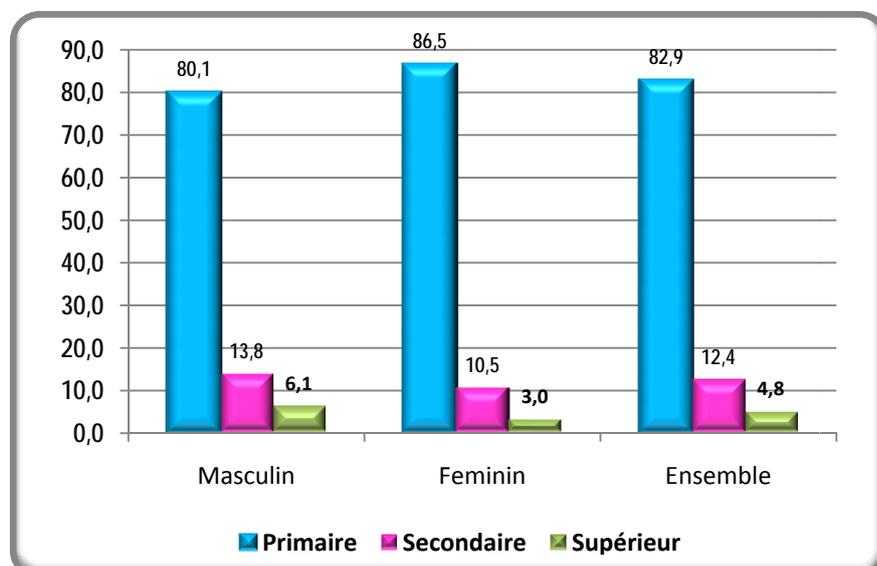
L'éducation joue un rôle important dans la vie d'un individu et influence son comportement dans beaucoup de domaines, notamment sur le plan social, culturel et économique. Cette partie présente le niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus et la fréquentation scolaire par région ou par milieu de résidence et selon le sexe.

4.1.1. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction de la population malienne demeure très faible. D'après le tableau 4.0 près de 7 personnes sur 10 (68,7%) sont sans instruction. Par ailleurs la majorité des personnes instruites ont un bas niveau. Le niveau primaire représente 82,9% des instruits contre seulement 12,4% pour le secondaire et 4,8% pour le supérieur (Graphique 4.0).

Les écarts entre les hommes et les femmes aussi bien qu'entre le milieu urbain et rural demeurent importants. En milieu urbain, 43,2% de la population n'ont reçu aucune instruction contre 76,3 en milieu rural. De même 64,2% des hommes n'ont reçu aucune instruction contre 73,2% des femmes. En outre, en milieu urbain, les proportions des personnes ayant atteint les niveaux secondaire et supérieur sont respectivement de 11,1% et 4,8% contre 1,7% et 0,5% en milieu rural. La proportion des hommes ayant atteint le niveau supérieur est de 6,1% contre 3,0 chez les femmes.

Graphique 4.0 : Niveau d'instruction selon le sexe : Population de 3 ans et plus (En %)



Source : RGPH 2009 - INSTAT

Tableau 4.0 : Répartition de la population de 3 ans et + par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe (En %)

Niveau d'instruction	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total
Néant	36,2	46,8	41,5	70,9	79,6	75,3	62,8	72,1	67,5
Enseignement coranique (non instruite)	0,6	0,5	0,6	0,6	0,3	0,4	0,6	0,3	0,5
Alphabétisée (non instruite)	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Préscolaire	1,0	1,1	1,1	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6
Fondamentale 1er cycle	25,8	25,5	25,6	17,4	13,5	15,4	19,4	16,2	17,8
Fondamentale 2nd cycle	12,3	10,8	11,6	5,0	3,2	4,1	6,7	5,0	5,8
Medersa 1er cycle	2,3	2,7	2,5	1,8	1,3	1,6	1,9	1,6	1,8
Medersa 2nd cycle	0,9	0,6	0,8	0,4	0,1	0,2	0,5	0,2	0,4
Secondaire	8,3	5,1	6,7	1,5	0,6	1,0	3,1	1,6	2,3
Technique et Professionnel	4,0	3,3	3,6	0,6	0,3	0,4	1,4	1,0	1,2
Enseignement Normale	1,0	0,5	0,7	0,3	0,1	0,2	0,4	0,2	0,3
Universitaire	6,4	2,7	4,5	0,7	0,2	0,5	2,0	0,8	1,4
Post Universitaire	0,5	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
ND	0,4	0,3	0,4	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	1 469 294	1 461 615	2 930 909	4 827 526	4 959 795	9 787 321	6 296 820	6 421 410	12 718 230

Source : RGPH 2009 - INSTAT

4.1.2. Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire est mesurée ici selon les normes pratiquées par le système éducatif malien. Deux types d'indicateurs ont été calculés pour les deux premiers cycles de l'enseignement fondamental en vigueur au Mali (fondamental1 et fondamental2) et le secondaire. L'estimation du niveau de scolarisation de chacun de ces cycles donne lieu au calcul de deux indicateurs à savoir : le taux brut de scolarisation qui évalue le ratio entre les effectifs inscrits dans le cycle sans tenir compte de leur âge et la population ayant l'âge de fréquenter ce cycle. Quant au second indicateur dénommé taux net de scolarisation, il mesure la proportion d'élèves inscrits ayant l'âge requis pour fréquenter un cycle donné à l'effectif de la population totale de cette tranche d'âge.

4.1.2.1. Fréquentation scolaire au premier cycle du fondamental

Le tableau 4.1 présente pour le premier cycle du fondamental les niveaux estimés des deux indicateurs sur la base des résultats du RGPH de 2009.

Il en ressort qu'à l'issue du RGPH de 2009, les enfants qui fréquentaient le premier cycle du fondamental constituaient 68,4 % de l'ensemble des enfants ayant l'âge de fréquenter ce cycle. La valeur de cet indicateur est plus élevée chez les garçons (71,6 %), que parmi les filles (65 %). Quel que soit le sexe, le taux brut de scolarisation dépasse 100 % en milieu urbain et se situe au voisinage de 56 % en zone rurale. Les entrées précoces et les sorties tardive dans ce cycle explique cette tendance qui est par ailleurs observée dans les grands centres urbains (Bamako, Koulikoro, Sikasso et Ségou).

Dans le souci de corriger cette insuffisance, le taux net a été calculé et révèle que parmi les enfants ayant effectivement l'âge de fréquenter le premier cycle du fondamental, un peu moins de la moitié (47,5 %) a fréquenté durant l'année scolaire 2008-2009. Comme pour le taux brut on observe que la valeur de cet indicateur est plus élevée chez les garçons que parmi les filles (49,8 % contre 45,2 %) d'une part, et nettement plus importante au niveau des enfants de parents ou de tuteurs citadins (74,6 %) comparativement à ceux habitant le milieu rural (40,9 %).

Ces différences selon le milieu et le sexe sont observées dans toutes les régions. Il est cependant important de noter que quel que soit l'indicateur considéré, le milieu de résidence et le sexe, les régions de : Kidal, Tombouctou et Mopti sont celles où les enfants sont nettement moins scolarisés. En revanche et comme on pouvait s'y attendre, le district de Bamako enregistre les meilleurs taux de scolarisation.

Tableau 4.1 : Taux bruts et nets de scolarisation du fondamental premier cycle par région, par milieu de résidence selon le sexe (7-12 ans) (En %)

REGION/MILIEU DE RESIDENCE	Taux bruts de fréquentation dans le fondamental 1er Cycle (en %)			Taux nets de fréquentation dans le fondamental 1er Cycle (en %)		
	G	F	G+F	G	F	G+F
MALI	71,6	65,0	68,4	49,8	45,2	47,5
MALI-URBAIN	110,6	107,6	109,1	76,2	72,9	74,6
MALI-RURAL	62,5	54,1	58,5	43,6	38,1	40,9
REGION DE KAYES	77,1	64,1	70,9	52,0	43,6	48,0
KAYES-URBAIN	103,3	97,4	100,4	70,1	66,6	68,4
KAYES-RURAL	73,3	59,0	66,5	49,3	40,0	44,9
REGION DE KOULIKORO	80,4	70,3	75,5	56,4	49,4	53,0
KOULIKORO-URBAIN	116,9	114,7	115,8	81,8	79,1	80,5
KOULIKORO-RURAL	78,7	68,0	73,5	55,2	47,9	51,7
REGION DE SIKASSO	77,0	65,0	71,1	54,7	46,2	50,6
SIKASSO-URBAIN	110,3	103,0	106,7	77,4	71,8	74,6
SIKASSO-RURAL	71,5	58,3	65,1	50,9	41,7	46,5
REGION DE SEGOU	67,5	59,1	63,4	47,3	41,9	44,7
SEGOU-URBAIN	114,7	111,9	113,3	78,5	75,9	77,2
SEGOU-RURAL	63,8	54,7	59,4	44,9	39,1	42,1
REGION DE MOPTI	40,2	42,3	41,2	27,8	29,5	28,6
MOPTI-URBAIN	88,6	93,6	91,0	60,4	63,1	61,7
MOPTI-RURAL	35,3	37,1	36,2	24,5	26,1	25,3
REGION DE TOMBOUCTOU	36,2	37,0	36,5	24,6	25,2	24,9
TOMBOUCTOU-URBAIN	94,4	95,9	95,1	64,2	64,6	64,4
TOMBOUCTOU-RURAL	27,4	27,7	27,5	18,6	19,0	18,8
REGION DE GAO	54,4	54,6	54,5	36,1	36,5	36,3
GAO-URBAIN	97,2	96,7	97,0	63,6	63,6	63,6
GAO-RURAL	44,3	43,8	44,1	29,6	29,5	29,6
REGION DE KIDAL	30,9	31,8	31,3	20,6	21,7	21,1
KIDAL-URBAIN	55,4	57,1	56,2	36,4	39,0	37,6
KIDAL-RURAL	16,6	15,6	16,1	11,3	10,6	11,0
BAMA KO	117,0	113,4	115,1	80,8	76,3	78,5

Source : RGPH 2009 - INSTAT

4.1.2.2. Fréquentation scolaire au second cycle du fondamental

Le tableau suivant présente les mêmes données que celui qui vient d'être décrit pour le second cycle du fondamental. Les tendances générales restent les mêmes mais ici c'est seulement à Koulikoro et à Bamako que le taux brut de scolarisation est supérieur à 100. Les valeurs des taux ont relativement connu une baisse par rapport à ceux du premier cycle à cause certes du concours d'entrée au second cycle et des déperditions scolaires notamment chez les jeunes filles pour cause de mariages précoces.

Tableau 4.2 : Taux bruts et nets de scolarisation du second cycle du fondamental par région, par milieu de résidence selon le sexe (13-15 ans) (En %)

Région/Milieu de résidence	Taux bruts de fréquentation dans le fondamental 2ème Cycle (en %)			Taux nets de fréquentation dans le fondamental 2ème Cycle (en %)		
	G	F	G+F	G	F	G+F
MALI	50,9	36,9	44,0	22,1	16,8	19,5
MALI-URBAIN	92,2	66,5	78,0	40,0	30,0	34,5
MALI-RURAL	39,8	26,3	33,3	17,3	12,0	14,8
REGION DE KAYES	46,9	24,4	35,9	19,7	11,3	15,6
KAYES-URBAIN	75,2	57,5	66,1	32,0	26,4	29,1
KAYES-RURAL	42,4	18,6	30,9	17,8	8,7	13,4
REGION DE KOULIKORO	58,4	41,9	50,4	26,4	19,8	23,2
KOULIKORO-URBAIN	120,8	99,4	109,5	56,7	46,5	51,3
KOULIKORO-RURAL	54,6	37,8	46,6	24,6	17,9	21,4
REGION DE SIKASSO	48,3	35,0	41,9	20,1	14,8	17,6
SIKASSO-URBAIN	84,3	61,7	72,6	34,1	26,4	30,1
SIKASSO-RURAL	41,5	29,1	35,6	17,5	12,2	15,0
REGION DE SEGOU	46,7	35,0	41,1	20,0	15,8	18,0
SEGOU-URBAIN	91,4	72,1	81,2	36,3	30,5	33,3
SEGOU-RURAL	42,2	30,5	36,6	18,4	14,0	16,3
REGION DE MOPTI	28,2	22,8	25,6	12,5	10,6	11,6
MOPTI-URBAIN	74,9	64,6	69,7	31,6	28,0	29,8
MOPTI-RURAL	22,5	17,0	19,9	10,2	8,2	9,2
REGION DE TOMBOUCTOU	25,1	19,7	22,5	10,7	8,9	9,8
TOMBOUCTOU-URBAIN	78,5	76,0	77,3	31,7	31,6	31,6
TOMBOUCTOU-RURAL	15,7	9,7	12,8	7,0	4,8	5,9
REGION DE GAO	33,7	24,4	29,2	12,6	9,8	11,2
GAO-URBAIN	66,0	54,4	60,1	25,3	21,9	23,6
GAO-RURAL	24,3	14,9	19,8	8,9	6,0	7,5
REGION DE KIDAL	24,4	15,3	20,2	9,2	6,4	7,9
KIDAL-URBAIN	41,0	26,2	33,9	17,6	12,1	14,9
KIDAL-RURAL	13,7	7,4	10,9	3,8	2,3	3,1
BAMAKO	100,8	66,5	80,8	45,2	30,8	36,8

Source : RGPH 2009 - INSTAT

4.1.2.3. Fréquentation scolaire au secondaire

On s'aperçoit que d'une manière générale les taux de scolarisation baissent considérablement par rapport à ceux du fondamental. Ceci pourrait s'expliquer par les abandons scolaires liés aux exigences sélectives à mesure que l'on s'oriente vers un cycle d'étude supérieur. Les différences entre filles et garçons d'une part et milieux urbain/rural demeurent. Les meilleurs taux de scolarisation sont observés à Bamako et à Koulikoro alors qu'au contraire les régions du nord scolarisent une fois de plus nettement moins leurs enfants.

Tableau 4.3 : Taux bruts et nets de scolarisation dans le secondaire par région, par milieu de résidence selon le sexe (16-18 ans) (En %)

Région/milieu de résidence	Taux bruts de fréquentation dans le secondaire (en %)			Taux nets de fréquentation dans le secondaire (en %)		
	G	F	G+F	G	F	G+F
MALI	33,2	19,0	25,8	12,7	7,5	10,0
MALI-URBAIN	80,7	46,5	61,9	31,1	18,2	24,0
MALI-RURAL	15,5	7,1	11,2	5,8	2,8	4,3
REGION DE KAYES	19,2	7,7	13,1	6,9	2,9	4,8
KAYES-URBAIN	57,1	31,4	43,6	21,7	12,0	16,6
KAYES-RURAL	11,5	3,0	7,0	3,9	1,2	2,4
REGION DE KOULIKORO	33,0	18,4	25,5	13,1	7,5	10,2
KOULIKORO-URBAIN	92,7	69,1	80,4	37,8	26,3	31,8
KOULIKORO-RURAL	28,4	14,5	21,2	11,2	6,0	8,5
REGION DE SIKASSO	28,6	14,1	21,2	11,2	5,6	8,3
SIKASSO-URBAIN	81,7	46,6	64,1	32,2	18,8	25,5
SIKASSO-RURAL	14,4	5,8	10,0	5,5	2,2	3,8
REGION DE SEGOU	22,5	13,8	18,2	8,3	5,3	6,8
SEGOU-URBAIN	76,1	52,3	64,2	27,7	19,5	23,6
SEGOU-RURAL	15,1	8,3	11,7	5,6	3,2	4,4
REGION DE MOPTI	14,5	8,3	11,4	5,8	3,4	4,6
MOPTI-URBAIN	61,7	40,0	50,8	27,0	17,3	22,1
MOPTI-RURAL	7,0	3,1	5,1	2,4	1,1	1,8
REGION DE TOMBOUCTOU	14,8	7,3	10,8	5,4	2,8	4,0
TOMBOUCTOU-URBAIN	55,4	34,7	44,8	20,5	13,5	16,9
TOMBOUCTOU-RURAL	6,6	2,1	4,2	2,4	0,8	1,5
REGION DE GAO	22,7	11,4	16,8	7,7	4,2	5,9
GAO-URBAIN	58,5	35,8	47,1	19,6	12,9	16,2
GAO-RURAL	10,3	3,6	6,8	3,5	1,4	2,4
REGION DE KIDAL	14,1	6,4	10,3	5,9	2,7	4,3
KIDAL-URBAIN	32,5	14,8	23,7	14,1	6,3	10,2
KIDAL-RURAL	2,9	1,1	2,0	0,9	0,3	0,6
BAMAKO	89,0	48,0	65,3	34,0	18,8	25,2

Source : RGPH 2009 - INSTAT

4.2. Niveau d'alphabétisation

A titre de rappel l'alphabétisation a été définie comme l'aptitude d'une personne âgée de 15 ans et plus à savoir lire et écrire. Le tableau 4.4 repris en parti sur les deux graphiques qui suivent, présente les taux d'alphabétisation par région et milieu de résident et selon deux cibles : la première est âgée de 15 à 24 ans et la seconde considère l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus. Cette distinction permet d'évaluer les tendances selon les groupes de génération pour mesurer l'évolution du niveau du phénomène afin de mesurer les efforts fournis par le pays pour alphabétiser les personnes adultes.

Il ressort de la lecture des graphiques 4.1 et 4.2 qui présenté après le tableaux que sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus, seules environ 28 savent lire et écrire dans une langue quelconque. Cet indicateur est d'environ 52 % en milieu urbain contre 19 % en zone rurale. Quel que soit le milieu de résidence, les différences selon le sexe montrent clairement que les hommes sont nettement plus alphabétisés que les femmes.

En outre, les jeunes de 15 à 24 ans ont des niveaux d'alphabétisation plus élevés que l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus. Cette tendance est à mettre au compte des efforts que le Gouvernement et les partenaires déploient de plus en plus pour alphabétiser la population adulte malienne.

Au demeurant, quel que soit l'âge, les disparités observées au niveau de la fréquentation scolaire selon le sexe et la région sont aussi enregistrées ici. En effet, le district de Bamako et la région de Koulikoro affichent des niveaux d'alphabétisation les plus élevés. En revanche, une fois de plus, les régions du nord enregistrent les plus bas niveaux d'alphabétisation.

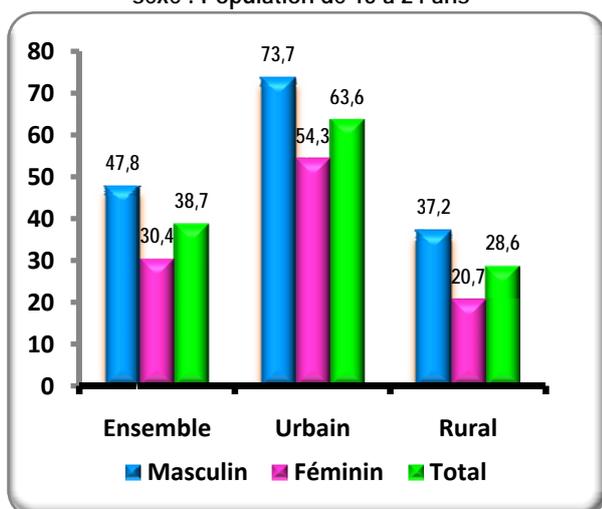
Les taux d'alphabétisation se sont améliorés entre 1998 et 2009. Les taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus sont passés de 18,6% en 1998 à 27,7% en 2009. Les taux des personnes âgées de 15 à 24 ans sont passés de 23,5% en 1998 à 38,7% en 2009.

**Tableau 4.4 : Taux d'alphabétisation par région, par sexe selon le milieu de résidence :
Population de 15 à 24 ans et Population de 15 ans +**

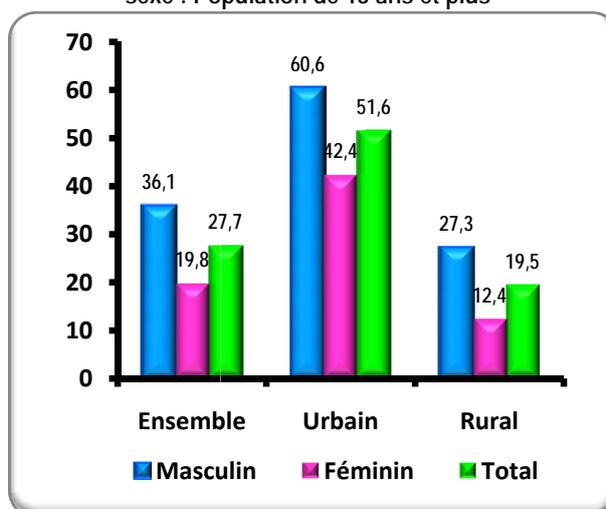
REGION	SEXE	Population de 15 à 24 ans			Population de 15 ans et +		
		Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Mali	Masculin	47,8	73,7	37,2	36,1	60,6	27,3
	Féminin	30,4	54,3	20,7	19,8	42,4	12,4
	Total	38,7	63,6	28,6	27,7	51,6	19,5
Kayes	Masculin	40,8	60,9	36,7	30,0	49,8	26,3
	Féminin	20,2	42,7	16,0	12,5	30,1	9,5
	Total	29,9	51,6	25,7	20,8	39,9	17,4
Koulikoro	Masculin	50,7	83,3	48,0	36,2	71,4	33,8
	Féminin	31,5	69,1	28,6	19,7	53,6	17,4
	Total	40,7	76,1	37,8	27,6	62,4	25,3
Sikasso	Masculin	44,6	71,9	37,4	32,9	54,4	27,8
	Féminin	26,8	51,2	21,0	16,0	35,6	11,9
	Total	35,3	61,5	28,7	24,0	45,1	19,4
Segou	Masculin	43,2	76,7	38,7	32,9	62,5	29,5
	Féminin	27,5	61,6	23,1	16,9	44,8	14,0
	Total	35,2	69,2	30,7	24,6	53,7	21,4
Mopti	Masculin	31,9	66,6	26,7	24,0	52,4	20,5
	Féminin	19,3	50,0	14,9	11,5	33,3	9,0
	Total	25,4	58,1	20,6	17,5	42,8	14,5
Tombouctou	Masculin	31,2	66,8	24,2	24,6	50,6	20,5
	Féminin	18,1	49,4	12,9	12,5	32,2	9,6
	Total	24,1	57,9	18,0	18,4	41,4	14,9
Gao	Masculin	38,4	65,7	28,8	28,1	51,7	21,2
	Féminin	24,4	49,8	16,6	16,0	33,4	11,0
	Total	31,0	57,7	22,2	21,9	42,4	16,0
Kidal	Masculin	37,3	44,4	32,8	34,3	36,9	32,6
	Féminin	27,2	29,5	25,9	22,1	20,7	22,9
	Total	32,2	37,0	29,3	28,6	29,6	28,0
Bamako	Masculin	76,6	76,6	-	64,5	64,5	-
	Féminin	55,7	55,7	-	46,7	46,7	-
	Total	65,4	65,4	-	55,7	55,7	-

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Graphique 4.1 : Taux d’alphabétisation par milieu selon le sexe : Population de 15 à 24 ans



Graphique 4.2 : Taux d’alphabétisation par milieu selon le sexe : Population de 15 ans et plus



Source : RGPH 2009 - INSTAT

4.3. Etat matrimonial

L’état matrimonial est la situation d’une personne par rapport au mariage. Les réponses obtenues à la question sur l’état matrimonial des personnes de 12 ans plus ont permis d’obtenir le tableau 4.5.

Tableau 4.5 : Distribution en pourcentage des personnes de 12 ans et plus selon l’état matrimonial, par sexe et milieu de résidence

Etat matrimonial	Sexe		Milieu de résidence		Total
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
Célibataire	45,8	28,3	46,5	33,6	36,8
Marié(e) monogame	34,0	35,7	30,9	36,2	34,9
Marié(e) polygame	14,4	25,7	13,5	22,4	20,2
Veuf/veuve	0,7	5,6	2,9	3,3	3,2
Divorcé/séparé (e)	0,3	0,8	0,7	0,5	0,6
Union libre/Concubinage	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
ND	4,7	3,8	5,2	3,8	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Ce tableau montre que plus de la moitié (55 %) des personnes âgées de 12 ans et plus sont mariées. Cette proportion est de 48,2 % chez les hommes et 61,4 % parmi les femmes. Les mariages sont en outre plus fréquents en milieu rural (58,3 %) qu’en milieu urbain (44,4 %). Par ailleurs, ces données font clairement ressortir l’importance des unions polygamiques au Mali. En effet, une personne de 12 ans et plus sur cinq (20 %) y est concernée. Les femmes (25,7 % contre 14,4 % chez les hommes) et les personnes du milieu rural (22,4 % contre 13,5 % chez les citadins) vivent un peu plus en union polygame. Enfin les ruptures d’unions sont essentiellement causées par le veuvage qui touche plus les femmes (5,6 % contre 0,7 % chez les hommes).

4.4. Appartenance religieuse

Lors du recensement de 2009, il a été demandé à toutes les personnes dénombrées d'indiquer leur religion d'appartenance. Le tableau 4.6 présente les résultats obtenus.

Tableau 4.6 : Distribution en pourcentage de la population résidente par milieu de résidence, par sexe selon l'appartenance religieuse

Milieu de Résidence	Sexe	Religion						Total
		Musulman	Chrétien	Animiste	Autre religion	Sans religion	ND	
Urbain	Masculin	97,05	2,30	0,16	0,02	0,12	0,35	100,00
	Féminin	97,11	2,29	0,15	0,02	0,11	0,32	100,00
	Total	97,08	2,29	0,16	0,02	0,12	0,33	100,00
Rural	Masculin	94,15	2,43	2,56	0,05	0,54	0,28	100,00
	Féminin	94,21	2,37	2,57	0,04	0,55	0,25	100,00
	Total	94,18	2,40	2,57	0,04	0,54	0,27	100,00
Ensemble	Masculin	94,82	2,40	2,01	0,04	0,44	0,30	100,00
	Féminin	94,86	2,35	2,03	0,04	0,45	0,27	100,00
	Total	94,84	2,37	2,02	0,04	0,45	0,28	100,00

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Il en ressort que les personnes recensées appartiennent majoritairement à la religion musulmane (94,8 %). Les chrétiens (2,4 %) et les animistes sont très faiblement représentés. Quel que soit le milieu de résidence et le sexe, cette tendance est observée. Toutefois, l'islam est légèrement un peu plus pratiqué dans les villes tandis que les animistes et les personnes sans religion sont un peu plus présents en milieu rural.

4.5. Langue maternelle et langue parlée

Les données du tableau 4.7 montrent clairement que le Bambara est la langue maternelle de 46% de la population malienne. Cette proportion est nettement plus élevée en milieu urbain (62,1 %) qu'en milieu rural (41,4%). Par ailleurs cette langue est parlée par un peu plus de la moitié (51,1 %) des résidents et contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, elle est plus parlée par les habitants des villes que ceux vivant en milieu rural. Les autres langues maternelles les plus fréquentes et les autres langues nationales les plus parlées sont par ordre d'importance : Le peul /Foulfoulbé (est la langue maternelle de 9,4 % des résidents et est parlée par 8,4 % de la population), le dogon, le Maraka/Soninké, le Malinké et le Sonrhail/Djerma.

Tableau 4.7 : Distribution en pourcentages des résidents selon la langue maternelle et la langue nationale parlée

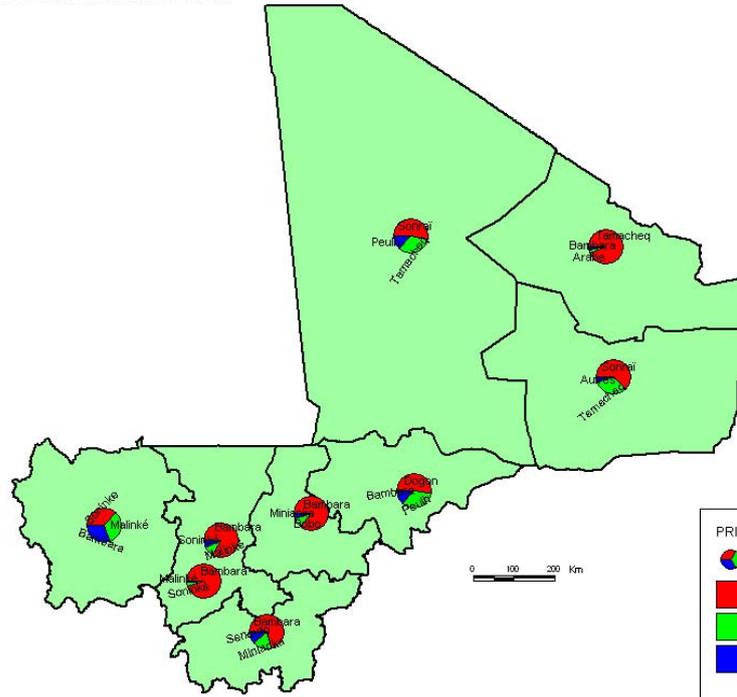
Langue	Maternelle			Parlée		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bambara	62,9	41,4	46,3	75,4	44,3	51,5
Malinké	3,5	6,3	5,6	2,2	6,1	5,2
Peul/foulfoulbé	6,2	10,4	9,4	3,9	9,7	8,3
Sonrhai/djerma	7,2	5,1	5,6	6,2	5,0	5,3
Maraka/soninké	5,5	6,6	6,4	3,6	6,4	5,7
Kassonké	0,6	1,3	1,2	0,3	1,3	1,1
Sénoufo	1,4	2,9	2,6	0,4	2,5	2,0
Dogon	3,4	8,3	7,2	1,8	8,0	6,6
Maure	0,3	1,3	1,1	0,2	1,3	1,0
Tamacheq	2,6	3,7	3,5	2,2	3,6	3,2
Bobo	1,6	2,3	2,1	0,9	2,2	1,9
Dafing	0,2	0,5	0,5	0,1	0,5	0,4
Minianka	1,6	5,1	4,3	0,6	4,8	3,8
Haoussa	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Samogo	0,2	0,6	0,5	0,1	0,5	0,4
Bozo	0,9	2,2	1,9	0,5	1,9	1,6
Arabe	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
Autres langues du Mali	0,2	0,7	0,6	0,1	0,6	0,5
Autres langues africaines	0,7	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2
Autres langues étrangères	0,2	0,0	0,1	0,5	0,1	0,2
Non déclarés	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

CARTE DES PRINCIPALES LANGUES PAR REGION



Source : Fonds Cartographique du Mali, INSTAT Données RGPH 2009



0 100 200 Km



4.6. Disponibilité d'un acte d'état-civil

L'état civil est une institution légale ayant pour objet l'enregistrement officiel, d'une part de différentes données relatives à la naissance, au décès et au mariage, et d'autre part des événements comme le divorce, la séparation, l'adoption, la légitimation, la reconnaissance, l'annulation et le changement de patronyme.

Outre la garantie officielle que peut apporter un acte d'état civil sur le plan individuel et social, l'enregistrement des faits d'état civil apportent aux gouvernements, une masse de données authentiques concernant la population. Le tableau 4.8 présente la distribution en pourcentage des personnes dénombrées selon la disponibilité d'un acte d'état-civil, le grand groupe d'âges et le milieu de résidence.

Tableau 4.8 : Distribution en pourcentage de la population par le milieu de résidence et la disponibilité d'un acte/extrait de naissance selon le groupe d'âges

Milieu de Résidence	Acte Disponible	Groupe d'âges				Total
		0-14	15-64	65 et +	ND	
Urbain	Oui	86,9	84,4	73,3	50,0	84,6
	Non	11,4	13,3	23,5	23,3	12,9
	NSP	1,1	1,5	2,1	13,6	1,5
	ND	0,7	0,8	1,1	13,1	0,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural	Oui	46,7	36,0	25,5	18,8	40,4
	Non	51,1	61,2	71,2	59,8	56,6
	NSP	1,6	2,1	2,3	13,9	2,1
	ND	0,7	0,8	1,0	7,5	0,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	Oui	54,5	48,5	33,9	23,9	50,4
	Non	43,3	48,7	62,9	53,9	46,8
	NSP	1,5	1,9	2,3	13,8	1,9
	ND	0,7	0,8	1,0	8,4	0,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

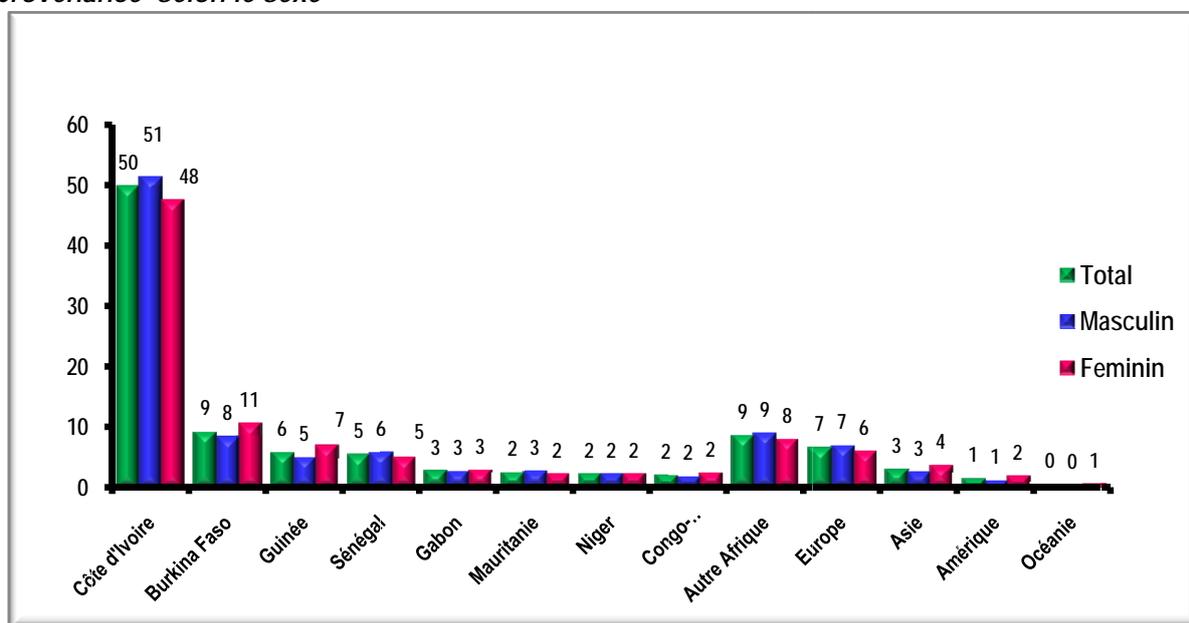
Il ressort de ce tableau qu'à peine une personne sur deux (50,4 %) vivant au Mali dispose d'un acte/extrait de naissance. La disponibilité de ce document important diminuant avec l'âge, on peut penser que la situation s'améliore avec le temps. Estimée à 54,5 % chez les enfants de moins de 15 ans, elle se situe à 33,9 % au niveau des personnes du troisième âge en passant par 48,5 % parmi les personnes d'âge actif.

La situation est particulièrement grave en milieu rural où le système semble être très défaillant avec une disponibilité évaluée à 40,4 % contre 84,6% dans les villes. Les principales raisons qui font ombrage au bon fonctionnement du système sont l'éloignement des populations aux chefs lieux des communes où ces services sont offerts. Les procédures à suivre sont aussi le plus souvent ignorées et complexes, sans compter les frais directs ou indirects y relatifs.

4.7. Lieu de résidence antérieure et durée de résidence des immigrants

Lors du recensement de 2009, il a été demandé à toutes les personnes ayant résidé au moins 6 mois à l'extérieur du pays, d'indiquer le nom du pays de leur dernière résidence. Le graphique 4.3 indique qu'environ la moitié de ces personnes (49,9 % pour un effectif total de 493 610 personnes qui ne comprend pas les 254 160 personnes qui ont leur lieu de résidence antérieur non déclaré) sont essentiellement en provenance de la Côte d'Ivoire, en ce qui concerne leur dernière migration. Cette importance relative des retours en provenance de ce pays pourrait s'expliquer par la crise politique qui a secoué cet Etat depuis le début des années 2000. Les retours en provenance du Burkina (9,3 %), de la Guinée (5,8 %) et du Sénégal (5,5%) sont aussi importants.

Graphique 4.3 : Distribution en pourcentage de la population immigrante par pays de provenance selon le sexe

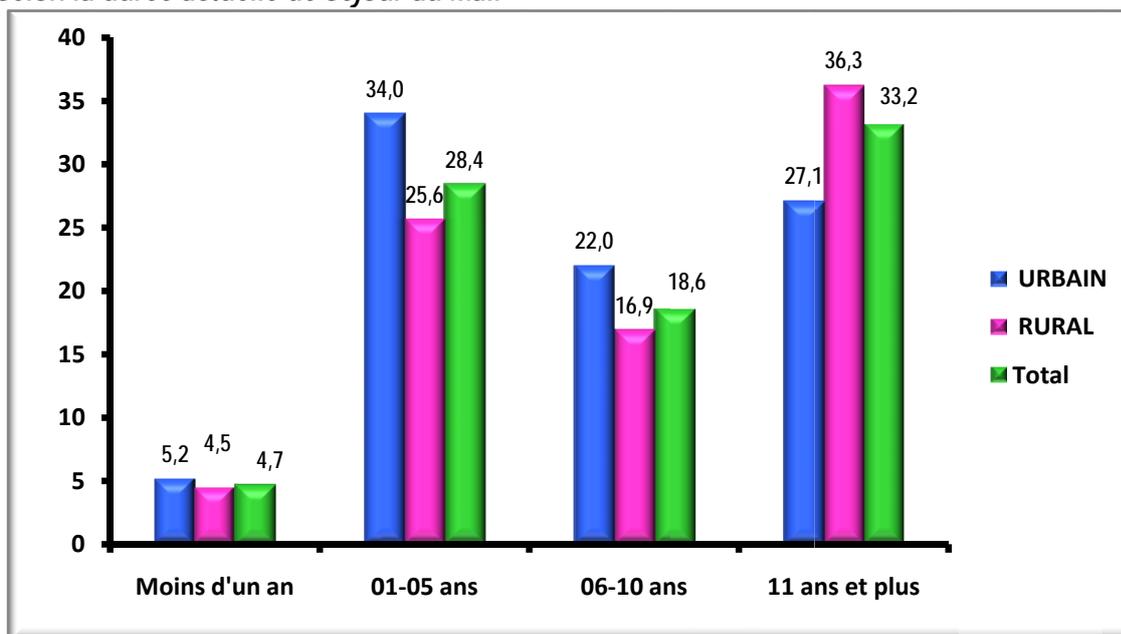


Source : RGPH 2009 - INSTAT

Il avait également été demandé aux immigrants d'indiquer depuis combien de temps ils se sont réinstallés au Mali. Le graphique 4.4 fournit la distribution en pourcentage de ces personnes selon la durée (en années) de résidence actuelle et par milieu.

D'une manière générale, il montre que les personnes qui ont une durée de moins d'un an sont relativement moins nombreuses que les autres. De plus parmi les personnes ayant déjà vécu au moins 11 ans au Mali, on rencontre une plus grande proportion qui vivent en milieu rural, par rapport au milieu urbain. C'est la situation inverse qui se produit chez la population des immigrants depuis moins de 11 ans qu'on retrouve plus en milieu urbain. On peut donc penser que l'immigration récente s'est faite en Direction des villes.

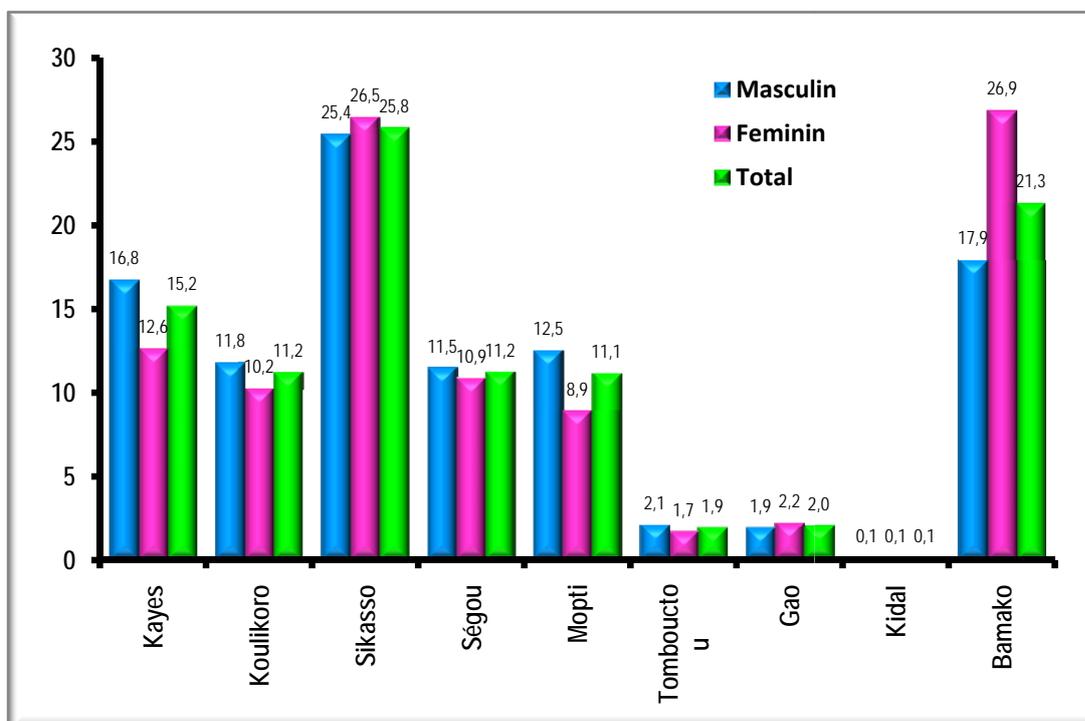
Graphique 4.4 : Distribution en pourcentage de la population immigrante par milieu de résidence selon la durée actuelle de séjour au Mali



Source : RGPH 2009 - INSTAT

Le graphique 4.5 indique que c'est Bamako et Sikasso qui ont reçu une plus grande proportion. Il révèle également qu'en générale, cette population d'immigrants est plutôt relativement à dominance masculine, contrairement à Bamako et Sikasso où les femmes sont plus représentatives.

Graphique 4.5 : Distribution en pourcentage de la population immigrante selon la région



Source : RGPH 2009 - INSTAT

4.8. Nationalité

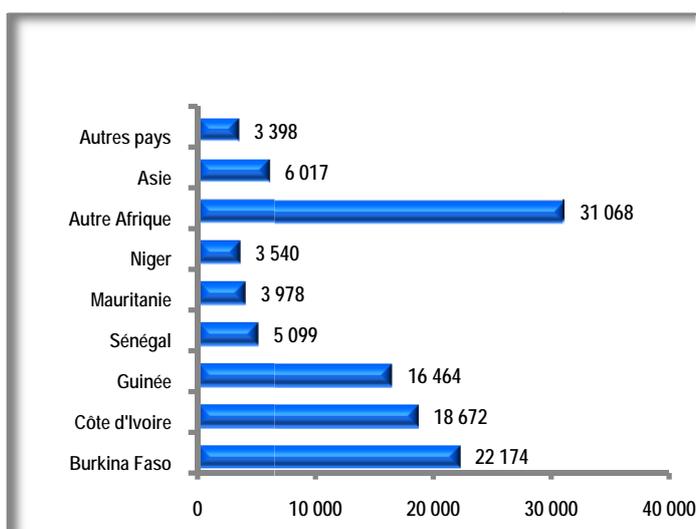
4.8.1. Volume global et poids selon la nationalité d'origine

A titre de rappel, la nationalité est l'appartenance juridique d'un individu à un pays, un Etat. Il est donc important de connaître l'effectif de la population étrangère selon leurs nationalités d'origine. Le tableau 4.9 présente la distribution en pourcentage de la population selon la nationalité et permet de distinguer la population malienne à celle des étrangers. Le graphique 4.6 quant à lui, présente la population des étrangers vivant au Mali selon la nationalité d'origine.

Tableau 4.9 : Distribution de la population résidente selon la nationalité

Nationalité	Effectifs	Pourcentage
Mali	14 368 446	98,90
Burkina Faso	22 174	0,15
Côte d'Ivoire	18 672	0,13
Guinée	16 464	0,11
Sénégal	5 099	0,04
Mauritanie	3 978	0,03
Niger	3 540	0,02
Autres pays d'Afrique	31 068	0,21
Asie	6 017	0,04
Autres pays	3 398	0,02
ND	49 806	0,34
Total	14 528 662	100,00

Graphique 4.6 : Répartition des étrangers résidant sur le territoire malien selon la nationalité d'origine



Source : RGPH 2009 - INSTAT

Ce tableau montre que la presque-totalité de la population malienne (98,9 %) est constituée des nationaux. Les étrangers résidant sur le territoire ne forment que 0,76 %. Les personnes n'ayant pas déclaré leur nationalité d'origine représentent 0,34 % de la population.

En ce qui concerne la nationalité des étrangers vivant au Mali, les Burkinabés (22 174 personnes), sont plus nombreux suivis des Ivoiriens (18 672 personnes) et des Guinéens (16464).

4.8.2. Quelques caractéristiques de la population étrangère vivant au Mali

a. Poids des étrangers selon la région de résidence

Le tableau ci-après présente la répartition et la distribution en pourcentage des étrangers selon la région de résidence et le sexe

Tableau 4.10 : Répartition de la population étrangère par région de résidence selon le sexe

Région de résidence	Sexe					
	Total	Masculin	Féminin	% Total	% Masculin	% Féminin
Kayes	13 880	7 067	6 813	12,6	12,2	13,0
Koulikoro	12 452	5 975	6 477	11,3	10,3	12,3
Sikasso	24 364	12 834	11 530	22,1	22,2	21,9
Ségou	13 954	7 954	6 000	12,6	13,8	11,4
Mopti	10 360	5 775	4 585	9,4	10,0	8,7
Tombouctou	1 749	837	912	1,6	1,4	1,7
Gao	2 481	1 320	1 161	2,2	2,3	2,2
Kidal	366	227	139	0,3	0,4	0,3
Bamako	30 804	15 841	14 963	27,9	27,4	28,5
Mali	110 410	57 830	52 580	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Ces données indiquent qu'un peu plus d'un étranger sur quatre (27,9 %) habitent la capitale Bamako. On en dénombre également d'importantes proportions à Sikasso (22,1 %), à Kayes (12,6 %) et à Koulikoro (11,3 %). En revanche, à l'image de la population totale résidente, le plus faible nombre d'étrangers est enregistré à Kidal (0,3 %). Quel que soit le sexe l'ordre ainsi décrit reste presque le même.

b. Appartenance religieuse des étrangers vivant au Mali

Tableau 4.11 : Religion des étrangers vivant au Mali selon le sexe

Religion	Ensemble					
	Total	Masculin	Féminin	% Total	% Masculin	% Féminin
Musulman	99 938	52 495	47 443	90,5	90,8	90,2
Chrétien	8 524	4 433	4 091	7,7	7,7	7,8
Animiste	1 018	400	618	0,9	0,7	1,2
Autre religion	165	78	87	0,1	0,1	0,2
Sans religion	600	335	265	0,5	0,6	0,5
ND	165	89	76	0,1	0,2	0,1
Total	110 410	57 830	52 580	100	100	100

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Comme la population totale résidente, ces résultats montrent que les étrangers vivant au Mali, dans leur très grande majorité (90,5 %) se réclament musulmans. Toutefois, un peu plus d'un étranger sur cent (0,1 %) n'a pas déclaré sa religion. Les chrétiens forment 7,7 % des étrangers. Les différences selon le sexe sont négligeables.

Le tableau 4.12 présente la situation matrimoniale des étrangers et des maliens. Il montre si dans l'ensemble et chez les hommes les célibataires sont plus nombreux parmi les étrangers, pour le sexe féminin il n'y a presque pas de différence de pourcentage de célibataire. Toutefois, on dénombre un peu plus les maliennes célibataires que des étrangères. Dans l'ensemble il n'y a pas de différence de pourcentages des personnes vivant en union monogame. Parmi les femmes étrangères, on compte plus de mariées vivant avec un seul conjoint. En revanche, quel que soit le sexe, la polygamie est plus pratiquée par les Maliens que chez les étrangers.

Tableau 4.12 : Distribution en pourcentage des étrangers et des Maliens selon la situation matrimoniale et le sexe

Etat matrimonial	Sexe et nationalité					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Maliens	Etrangers	Maliens	Etrangers	Maliens	Etrangers
Célibataire	45,7	57,5	28,3	27,0	36,8	43,1
Marié(e) monogame	34,0	29,8	35,7	43,7	34,9	36,4
Marié(e) polygame	14,5	7,0	25,8	21,5	20,3	13,8
Veuf/veuve	0,7	0,5	5,6	3,0	3,2	1,7
Divorcé/séparé (e)	0,3	0,4	0,8	0,8	0,6	0,6
Union libre/Concubinage	0,1	0,4	0,1	0,5	0,1	0,4
ND	4,6	4,5	3,7	3,6	4,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Le tableau 4.13 présente le niveau d'instruction et les taux d'alphabétisation des étrangers vivant au Mali. Il indique dans l'ensemble que plus de la moitié de cette population (57,5 %) est sans instruction. A l'image de ce qui a été observé au niveau de la population totale résidente, on compte plus de femmes non instruites (61,8 %) que les hommes n'ayant jamais fréquenté (53,6 %). Quel que soit le sexe, plus d'un étranger sur dix a atteint le niveau premier cycle du fondamental. Toutefois 0,5 % des hommes et 0,5 % des femmes de nationalité étrangère n'ont pas déclaré leur niveau d'instruction. En ce qui concerne l'alphabétisation, un peu moins de la moitié des étrangers (47,6 %) savent lire et écrire dans une langue quelconque. Ce pourcentage est comme au niveau national plus élevé chez les hommes (56,3 %) que chez les femmes (37,5 %).

Tableau 4.13 : Instruction et alphabétisation des étrangers selon le sexe

	Ensemble					
	Total	%	Masculin	%	Féminin	%
Niveau d'instruction (3 ans et plus)						
Néant	58 151	57,5	28 443	53,6	29 708	61,8
Enseignement coranique (non instruite)	903	0,9	659	1,2	244	0,5
Alphabétisée (non instruite)	175	0,2	89	0,2	86	0,2
Préscolaire	708	0,7	361	0,7	347	0,7
Fondamentale 1er cycle	17 629	17,4	9 307	17,5	8 322	17,3
Fondamentale 2nd cycle	8 060	8,0	4 435	8,4	3 625	7,5
Medersa 1er cycle	2 666	2,6	1 485	2,8	1 181	2,5
Medersa 2nd cycle	805	0,8	577	1,1	228	0,5
Secondaire	4 343	4,3	2 746	5,2	1 597	3,3
Technique et Professionnel	1 427	1,4	843	1,6	584	1,2
Enseignement Normale	444	0,4	287	0,5	157	0,3
Universitaire	4 758	4,7	3 166	6,0	1 592	3,3
Post Universitaire	603	0,6	414	0,8	189	0,4
ND	480	0,5	258	0,5	222	0,5
Total	101 152	100,0	53 070	100,0	48 082	100,0
Alphabétisation (15 ans et plus)						
Alphabétisés	30 434	46,6	19 389	55,7	11 045	36,3
Non alphabétisés	34 846	53,4	15 446	44,3	19 400	63,7
Total	65 280	100,0	34 835	100,0	30 445	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

De l'étude des caractéristiques socioculturelles de la population malienne, il ressort les conclusions suivantes.

Le niveau d'éducation de la population reste faible et des écarts subsistent entre le milieu urbain et rural et entre les femmes et les hommes. Le Mali n'est pas un pays d'immigration de premier choix pour d'autres nationalités. On compte très peu d'étrangers (0,76%) ; la quasi-totalité de la population résidente est de nationalité malienne (98,9%). Parmi les nationalités étrangères vivant au Mali, on retrouve surtout celles des pays voisins. Le Bambara est la langue de communication la plus parlée. L'islam est la religion la plus pratiquée. Bien que ne datant pas d'aujourd'hui, le fonctionnement du service d'état civil est loin d'être satisfaisant. Plus de la moitié des personnes de 12 ans et plus sont mariées et la polygamie est pratiquée au Mali. Les personnes qui ont déjà résidé au moins six mois dans un autre pays citent majoritairement la Côte d'Ivoire comme lieu de résidence antérieur. Les conflits politiques qui ont déstabilisé cet état voisin depuis 2000 expliquent l'importance des retours en provenance de ce pays.

CONCLUSION

Ce thème a permis de mettre en évidence la photographie de la population malienne en 2009. Il a été montré que l'effectif de la population résidente totale du Mali vivant dans les ménages ordinaires s'élevait à 14 528 662 avec une légère supériorité numérique des femmes (50,4 % contre 49,6 % d'hommes). Toutefois, dans les régions de Tombouctou, de Gao, de Kidal et le district de Bamako, on observe plutôt une relative supériorité de la population masculine.

Comparativement aux effectifs des recensements passés, le Mali connaît une augmentation rapide de sa population de 1976 à 2009. En effet, estimé à 1,7 % en moyenne entre 1976 et 1987, ce taux a atteint 3,6 % sur la période intercensitaire de 1998 à 2009, en passant par 2,2 % entre 1987 et 1998. Au rythme d'une croissance moyenne évaluée à 3,6 % par an, l'effectif de la population malienne doublera presque tous les 20 ans avec les conséquences qui peuvent en résulter quant aux mesures à prendre pour améliorer le bien-être des individus qui y vivent.

Au niveau décentralisé, toutes les régions ont connu une évolution croissante de leur population sur la période 1976-2009. De même, à l'image de l'ensemble du pays, le rythme d'évolution des citadins a connu une croissance nettement plus rapide que celle observée en milieu rural.

Par ailleurs, 2 359 336 ménages ont été dénombrés au moment du recensement de 2009. La presque totalité de ces ménages (2 331 153) sont sédentaires, les ménages de nomades (24140) et surtout collectifs (4039) étant en nombre négligeable. L'effectif des ménages ordinaires est de 2 355 293.

Le nomadisme est essentiellement pratiqué dans les régions situées au Nord du pays (Gao, Tombouctou et Kidal). Pour ce qui est de la sédentarisation des ménages, nonobstant ce qui vient d'être dit sur les trois régions, leur poids dans les autres entités géographiques connaît très peu de variations. En revanche, près de la moitié des ménages collectifs sont localisés à Kayes et à Bamako.

La répartition spatiale de la population a mis en exergue d'importantes disparités quant au niveau de peuplement des régions. Les régions de Sikasso (18,2 %), de Koulikoro (16,7 %), et de Ségou (16,1 %), sont les plus peuplées. En revanche, on enregistre de très faibles pourcentages à Kidal (0,5 %), Gao (3,7 %), et Tombouctou (4,6 %).

La distribution en pourcentage de la population par grands groupes d'âges laisse entrevoir que comme nombre de pays de l'Afrique au sud du Sahara, la population du Mali est extrêmement jeunes (près de 47 % de la population ont moins de 15 ans). Les personnes du troisième âge (65 ans +) forment moins de 4 % des Maliens (3,2 %). Cette jeunesse de la population met en évidence la forte pression sur les infrastructures scolaires et sanitaires rendant ainsi précaire l'état de santé de la population associé aux difficultés de scolarisation des enfants.

En dépit des efforts de scolarisation et d'alphabétisation en cours, le niveau de ces deux phénomènes reste encore très bas. Il est encore moins élevé chez les femmes que parmi les

hommes et plus important chez les jeunes de 15 à 24 ans chose qui dénote des progrès dans ce domaine.

La presque totalité (98,9%) de la population recensée est de nationalité malienne. Ces résultats semblent montrer que le Mali est un pays qui n'attire pas suffisamment d'étrangers étant donné qu'à peu près une seule personne sur 100 habitants résidant au Mali est de nationalité étrangère. Cette population étrangère minoritaire provient essentiellement du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Sénégal, de la Mauritanie, du Niger. Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, la religion musulmane est de loin la plus pratiquée au Mali.

Les personnes s'étant déclarées mariées représentent plus de la moitié (55,1%) de la population en âge de mener une vie de couple. Les célibataires sont plus nombreux en milieu urbain (46,5 %) qu'en milieu rural (33,6 %). La polygamie est une réalité au Mali.

Enfin, l'enregistrement de la population à l'Etat-Civil souffre encore d'insuffisances notoires. Près de la moitié de la population vivant au Mali ne dispose pas d'un acte/extrait de naissance. L'enregistrement à l'état civil se fait mieux en milieu urbain (86,4%) qu'en milieu rural (40,4%).

Ces résultats ont montré que la population malienne présente les principales caractéristiques démographiques des habitants des pays de l'Afrique au Sud du Sahara : une croissance continue, une population jeune et féminine, un faible niveau d'éducation, une population urbaine qui, bien qu'étant faible continue de croître en volume et en poids, une insuffisance de l'enregistrement à l'état civil. Il en résulte un véritable défi démographique pour le Gouvernement qui doit poursuivre et renforcer les actions en vue d'une meilleure maîtrise de la croissance.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRASS et al. , *Methods for estimating fertility and mortality from limited and defective data*, Chapel Hill, Laboratories for population statistics, 1975.
- CERPOD, 1994 Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest REMUAO « Synthèse sur la collecte des données » Vol : 1 N° 9 ; Novembre 1998.
- COALE J. et DEMENY P., *Regional model life tables ans Stable populations*, Princeton University Press, United States of America, 1966 .
- CPS Santé / DNSI, *1987 Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM 1987)* Janvier 1989.
- CPS Santé / DNSI, *1995-1996 Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM 1995-1996)* Décembre 1996.
- CPS Santé / DNSI, *1987 Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM 1987) « Rapport de synthèse »*.
- CPS Santé / DNSI, 2001 *Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM III)* Juin 2002.
- CPS Santé / DNSI, 2006 *Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM IV)* Décembre 2007.
- CSLP, « *Rapport de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Mali* » Octobre 2009.
- DNSI ,1976 *Recensement Général de la Population : « Perspective de Population Résidente du Mali 1977 à 2007 »* Tome VI Avril 1985.
- DNSI ,1976 *Recensement Général de la Population : Résultats Définitifs « Etat de la Population »* .
- DNSI ,1976 *Recensement Général de la Population : Résultats Définitifs « Répertoire de Villages »* Tome III Septembre 1980.
- DNSI ,1987 *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) : « Perspective de Population Résidente du Mali 1987 à 2022 »* Analyse Tome 6 BCR Juin 1992.
- DNSI ,1987 *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) : « Répertoire Village »* Tome 2 BCR Janvier 1990.
- DNSI ,1987 *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) : « Résultats définitifs »* Décembre 1989.
- DNSI ,1987 *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) : « Résultats Définitifs »* Tome 7 Gao BCR Janvier 1990.
- DNSI ,1998 *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) : « Résultats Définitifs »* Tome 2 : Série économique BCR Décembre 2001.
- DNSI ,1998 *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) : « Résultats Définitifs »* Tome 1 : Série Démographique BCR Décembre 2001.
- DNSI, 2005 *Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Mali (ENTE) « Rapport d'enquête »* Décembre 2006.

- GENDREAU F. et al., Manuel de Yaoundé : *estimations indirectes en démographie africaine*, IFORD, 1991.
- GENDREAU F., 1993, *La population de l'Afrique, manuel de démographie*, KARTHALA-CEPED, Paris, 463 p.
- GENDREAU F., NADOT R., 1967, *Afrique noire, Madagascar et Comores, Démographie comparée, Tome II, Structure par âge, actuelle et future*, institut national de la statistique et des études économiques-service de coopération, Institut national 'études démographiques, Délégation générale à la recherche scientifique et technique-Paris, pp. IX-X-1 –IX-X-96.
- HENRY L., *Démographie, analyse et modèles*, Réimpression INED, Paris, 1984, 341 p.
- HILL et TRUSSELL, *Further development in indirect mortality estimation*, population studies, 1977.
- INSD, *2006 Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2006 du Burkina Faso « Etat et structure de la Population »* Mai 2009.
- INSTAT, *2009 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH) : « Résultats Provisoires »* BCR Juillet 2009.
- INSTAT, *2009 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH), Rapport sur le dénombrement pilote*, décembre 2007.
- INSTAT, *2009 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH), Manuel de l'agent recenseur*, avril 2008.
- INSTAT, *2009 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH), Questionnaire ménage ordinaire*.
- Ministère de l'Administration Territoriale et des collectivités locales, *« Les statistiques des faits d'Etat Civil 2001 à 2009 »*.
- Ministère de l'Administration Territoriale et des collectivités locales, *RAVEC 2009 « Rapport Provisoire sur le Recensement Administratifs à Caractère d'Etat Civil »* Mars 2011.
- NATIONS UNIES, *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat*, 2006.
- NATIONS UNIES, *Techniques indirectes d'estimation démographique, Manuel X*, Département des affaires économiques et sociales internationales, Etudes démographiques, N°81, 1984.
- PRESSAT R., *L'analyse démographique*, 4^e éd., Paris, PUF, 1983, 323 p.
- SAUVY A., *Eléments de démographie*, édition 1976.
- TABUTIN D. ; *Méthodes d'analyse des données imparfaites et techniques indirectes*, syllabus, Institut de démographie, UCL, Belgique.
- TRUSSELL, *A re-estimation of the multiplying factors for the BRASS technique for determining childhood survivorship rates*, 1997.
- WUNSCH G., *Techniques d'analyse des données démographiques*, 2^e édition, Liège, 1984.

ANNEXES

Annexe1 : Mode de calcul de quelques indicateurs

N°	INDICATEUR	NIVEAU GEOGRAPHIQUE DE PRODUCTION	DEFINITION DE L'INDICATEUR/MODE DE CALCUL
<i>VOLUME GLOBAL ET REPARTITION SPATIALE</i>			
1	Effectif de la population	Pays, région (urbain et rural), cercle commune et ville	Nombre de personnes vivant habituellement dans l'entité administrative considérée
2	Rapport de masculinité	Pays, région (urbain et rural), cercle et commune	Effectif de la population masculine rapporté à l'effectif de la population féminine exprimé en %
3	Taux d'accroissement intercensitaire moyen	Pays, région (urbain et rural) et cercle	L'écart relatif moyen entre l'effectif de la population dénombré en 1990 et celui dénombré en 2008 exprimé en % par an
4	Proportion de la population par entité administrative	Région et cercle	Effectif de la population de l'entité administrative considérée rapporté à l'effectif total de l'entité supérieure ou du pays
5	Densité de population	Pays et région	Rapport entre l'effectif de la population et la superficie exprimé en nombre d'habitants au km ²
6	Taux d'urbanisation	Pays et région	Proportion de la population vivant dans les centres urbains par rapport à la population totale
7	Nombre de villes de 10 000 habitants ou plus	Pays et région	Nombre de localités considérées comme centres urbains dont l'effectif de la population est supérieur ou égal à 10.000 habitants

N°	INDICATEUR	NIVEAU GEOGRAPHIQUE DE PRODUCTION	DEFINITION DE L'INDICATEUR
STRUCTURE PAR SEXE ET ÂGE			
8	Proportion de la population de chaque sexe	Pays, région (urbain et rural), cercle commune et ville	Effectif de la population du sexe considéré rapporté à l'effectif total de la population exprimé en %
10	Rapport masculinité par groupe d'âges quinquennaux	Pays, province (urbain/rural), commune	Rapport de l'effectif de la population du sexe masculin d'un groupe d'âge donné à l'effectif de la population du sexe féminin du même âge exprimé en %
15	Proportion de la population d'âge spécifique par sexe (cf. annexe 1 pour plus de détails)	Pays, province (urbain/rural), commune	Nombre des personnes d'âge spécifique considéré rapporté à l'effectif total de la population
17	Age moyen	Pays, province (urbain/rural), commune	Moyenne des âges des individus ; mesure la jeunesse/vieillesse de la population
18	Age médian	Pays, province (urbain/rural), commune	Âge qui divise la population en deux parties égales ; mesure la jeunesse/vieillesse
19	Rapport de dépendance	Pays, province (urbain/rural), commune	Population de moins de 0-14ans + population de 65 ans et plus, rapporté à la population de 15-64 ans, en %. A calculer par sexe
AUTRES CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES			
20	Pourcentage de la population par nationalité	Pays, région (urbain /rural) et cercle	Nombre/pourcentage de personnes d'une nationalité donnée ; mesure la part des étrangers dans la population totale exprimé en %
21	Pourcentage de la population par religion	Pays, région (urbain /rural) et cercle	Nombre de personnes se réclamant d'une religion donnée rapporté à la population totale exprimé en %
22	Pourcentage de personnes enregistrées à l'état civil	Pays, région (urbain /rural) et cercle	Nombre de personnes disposant d'un extrait d'acte de naissance rapporté à l'effectif total
23	Taux d'alphabétisation	Pays, région (urbain /rural) et cercle	Nombre de personne de 12 ans et plus sachant lire et écrire dans une langue rapporté à l'effectif total de la population de cette tranche d'âges exprimé en %
24	Pourcentage de la population de 3 ans et plus ayant atteint un niveau d'instruction donné	Pays, région (urbain /rural) et cercle	Nombre de personnes de 3 ans et plus ayant atteint un niveau d'instruction donné sur l'effectif de la population total de cette tranche d'âges exprimé en %
25	Pourcentage de personnes de douze ans et plus ayant un état matrimonial donné	Pays, région (urbain /rural) et cercle	Nombre de personnes de 12 ans et plus d'un état matrimonial donné sur l'effectif total de la population de 1é ans et plus exprimé en %
26	Pourcentage de la population de six ans et plus occupée	Pays, région (urbain /rural) et cercle	Nombre de personnes de six ans et plus occupée sur l'effectif de la population totale exprimé en %
27	Proportion d'immigrés par groupe d'âges	Pays, province (urbain/rural)	Nombre d'immigrés d'un groupe d'âge donné rapporté à la population totale de ce groupe d'âge exprimée en %

a) **Taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire :**

Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements lorsque l'on admet qu'il est constant sur la période considérée. Il est calculé comme suit :

$$r = [P_t/P_0]^{1/t} - 1 \quad \text{où} \quad \begin{array}{l} P_t = \text{population au recensement actuel} \\ P_0 = \text{population au recensement antérieur} \\ t = \text{nombre d'années entre les deux recensements} \\ r = \text{taux d'accroissement annuel moyen} \end{array}$$

b) **Proportion de la population urbaine : Il est obtenu par le rapport de la population totale urbaine** à la population totale du pays. La formule se présente ainsi :

$$T_{ur} = \frac{\text{Population_urbaine}}{\text{Population_totale}}$$

c) **Proportions de populations par grands groupes d'âges et par sexe :** Ces âges sont : 0-14 ans ; 15-59ans ; 60 ans et plus et la formule de calcul des proportions est la suivante :

$$P_{x-x+a} = \frac{\text{population_d'âge_}x-x+a}{\text{population_totale}}$$

Il est calculé par sexe et pour l'ensemble des deux sexes

d) **L'âge moyen de la population résidente.** C'est la moyenne d'âge de la population dénombrée lors du RGPH de 2008. Il est obtenu par la formule suivante :

$$M = \frac{\sum_{i=0}^n (x_i * n_i)}{N}$$

x_i : Âge i des individus

n_i : Effectif des individus d'âge i

N : Effectif total de la population

x_i : Âge à la borne inférieure de la classe médiane

x_{i+1} : Âge à la borne supérieure de la classe médiane

$(x_{i+1} - x_i)$: Amplitude de la classe médiane (ici, cette amplitude vaut 5)

n_i : Effectif de la classe médiane

$\sum_{j=1}^{i-1} n_j$: Somme des effectifs des classes d'âge précédant la classe médiane

Annexe2 : Population du Mali de 1976 à 2009 par région selon le milieu de résidence

Régions	Effectifs de population																	
	1976			1987			1998 (Définition1)			2009 (Définition1)			1998 (Définition2)			2009 (Définition2)		
	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain
Kayes	872 750	773 606	99 144	1 067 007	925 910	141 097	1 374 316	1 120 152	254 164	1 993 615	1 492 876	500 739	1 374 316	1 252 765	121 551	1 993 615	1 715 660	277 955
Koulikoro	932 237	859 324	72 913	1 197 968	1 057 541	140 427	1 570 507	1 317 243	253 264	2 422 108	1 673 943	748 165	1 570 507	1 489 123	81 384	2 422 108	2 289 630	132 478
Sikasso	1 098 068	984 204	113 864	1 310 810	1 115 480	195 330	1 782 157	1 396 300	385 857	2 643 179	1 840 206	802 973	1 782 157	1 533 109	249 048	2 643 179	2 216 579	426 600
Ségou	1 082 224	925 113	157 111	1 339 631	1 109 565	230 066	1 675 357	1 377 760	297 597	2 338 349	1 836 206	502 143	1 675 357	1 523 421	151 936	2 338 349	2 137 881	200 468
Mopti	1 129 041	1 009 153	119 888	1 282 617	1 119 547	163 070	1 478 504	1 282 017	196 487	2 036 209	1 681 612	354 597	1 478 505	1 398 033	80 472	2 036 209	1 836 711	199 498
Tombouctou	490 456	440 361	50 095	459 318	375 344	83 974	476 793	383 255	93 538	674 793	534 538	140 255	476 793	447 061	29 732	674 793	587 241	87 552
Gao	370 903	326 328	44 575	380 722	302 672	78 050	394 594	260 311	134 283	542 304	347 849	194 455	394 594	342 393	52 201	542 304	428 463	113 841
Kidal							42 386	28 456	13 930	67 739	41 770	25 969	42 386	31 227	11 159	67 739	41 770	25 969
Bamako	419 239		419 239	658 275		658 275	1 016 296		1 016 296	1 810 366	0	1 810 366	1 016 296		1 016 296	1 810 366		1 810 366
Ensemble	6 394 918	5 318 089	1 076 829	7 696 348	6 006 059	1 690 289	9 810 910	7 165 494	2 645 416	14 528 662	9 449 000	5 079 662	9 810 911	8 017 132	1 793 779	14 528 662	11 253 935	3 274 727

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Définition 1 : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales et des localités d'au moins 5 000 habitants

Définition 2 : Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales

**Annexe 3 : Répartition de la population (2009) par groupe d'âge par milieu de résidence
selon le sexe : Niveau national et pour chaque région**

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%	
MALI	00 - 04 ans	1 328 871	18,4	1 294 514	17,7	2 623 385	18,1	
	05 - 09 ans	1 202 875	16,7	1 154 948	15,8	2 357 823	16,2	
	10 - 14 ans	918 866	12,8	865 138	11,8	1 784 004	12,3	
	15 - 19 ans	732 526	10,2	783 620	10,7	1 516 146	10,4	
	20 - 24 ans	529 535	7,3	612 368	8,4	1 141 903	7,9	
	25 - 29 ans	449 099	6,2	546 603	7,5	995 702	6,9	
	30 - 34 ans	385 003	5,3	427 795	5,8	812 798	5,6	
	35 - 39 ans	325 055	4,5	326 894	4,5	651 949	4,5	
	40 - 44 ans	271 239	3,8	275 364	3,8	546 603	3,8	
	45 - 49 ans	228 626	3,2	217 261	3,0	445 887	3,1	
	50 - 54 ans	189 424	2,6	192 382	2,6	381 806	2,6	
	55 - 59 ans	148 594	2,1	134 083	1,8	282 677	1,9	
	60 - 64 ans	127 557	1,8	123 461	1,7	251 018	1,7	
	65 - 69 ans	88 292	1,2	77 082	1,1	165 374	1,1	
	70 - 74 ans	67 319	,9	66 063	,9	133 382	,9	
	75 - 79 ans	40 904	,6	36 197	,5	77 101	,5	
	80 ans et +	41 992	,6	43 602	,6	85 594	,6	
	ND	129 213	1,8	146 297	2,0	275 510	1,9	
		Total	7 204 990	100,0	7 323 672	100,0	14 528 662	100,0
	MALI URBAIN	00 - 04 ans	253 735	15,4	247 893	15,2	501 628	15,3
05 - 09 ans		220 467	13,4	218 317	13,4	438 784	13,4	
10 - 14 ans		183 203	11,1	199 291	12,2	382 494	11,7	
15 - 19 ans		194 158	11,8	233 396	14,3	427 554	13,1	
20 - 24 ans		171 703	10,4	169 569	10,4	341 272	10,4	
25 - 29 ans		132 127	8,0	135 772	8,3	267 899	8,2	
30 - 34 ans		109 060	6,6	97 484	6,0	206 544	6,3	
35 - 39 ans		89 830	5,5	74 953	4,6	164 783	5,0	
40 - 44 ans		70 127	4,3	58 718	3,6	128 845	3,9	
45 - 49 ans		56 502	3,4	46 540	2,9	103 042	3,1	
50 - 54 ans		44 826	2,7	37 187	2,3	82 013	2,5	
55 - 59 ans		31 957	1,9	26 003	1,6	57 960	1,8	
60 - 64 ans		23 790	1,4	22 652	1,4	46 442	1,4	
65 - 69 ans		15 641	1,0	14 518	,9	30 159	,9	
70 - 74 ans		11 518	,7	12 211	,7	23 729	,7	
75 - 79 ans		6 306	,4	6 565	,4	12 871	,4	
80 ans et +		6 009	,4	8 237	,5	14 246	,4	
ND		22 712	1,4	21 750	1,3	44 462	1,4	
		Total	1 643 671	100,0	1 631 056	100,0	3 274 727	100,0
MALI RURAL		00 - 04 ans	1 075 136	19,3	1 046 621	18,4	2 121 757	18,9
	05 - 09 ans	982 408	17,7	936 631	16,5	1 919 039	17,1	
	10 - 14 ans	735 663	13,2	665 847	11,7	1 401 510	12,5	
	15 - 19 ans	538 368	9,7	550 224	9,7	1 088 592	9,7	
	20 - 24 ans	357 832	6,4	442 799	7,8	800 631	7,1	
	25 - 29 ans	316 972	5,7	410 831	7,2	727 803	6,5	
	30 - 34 ans	275 943	5,0	330 311	5,8	606 254	5,4	
	35 - 39 ans	235 225	4,2	251 941	4,4	487 166	4,3	
	40 - 44 ans	201 112	3,6	216 646	3,8	417 758	3,7	
	45 - 49 ans	172 124	3,1	170 721	3,0	342 845	3,0	
	50 - 54 ans	144 598	2,6	155 195	2,7	299 793	2,7	
	55 - 59 ans	116 637	2,1	108 080	1,9	224 717	2,0	
	60 - 64 ans	103 767	1,9	100 809	1,8	204 576	1,8	
	65 - 69 ans	72 651	1,3	62 564	1,1	135 215	1,2	
	70 - 74 ans	55 801	1,0	53 852	,9	109 653	1,0	
	75 - 79 ans	34 598	,6	29 632	,5	64 230	,6	
	80 ans et +	35 983	,6	35 365	,6	71 348	,6	
	ND	106 501	1,9	124 547	2,2	231 048	2,1	
		Total	5 561 319	100,0	5 692 616	100,0	11 253 935	100,0

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%	
REGION DE KAYES	00 - 04 ans	192 593	19,6	185 234	18,3	377 827	19,0	
	05 - 09 ans	169 179	17,2	159 309	15,8	328 488	16,5	
	10 - 14 ans	128 246	13,0	116 847	11,6	245 093	12,3	
	15 - 19 ans	96 590	9,8	104 905	10,4	201 495	10,1	
	20 - 24 ans	69 431	7,1	81 191	8,0	150 622	7,6	
	25 - 29 ans	60 027	6,1	72 151	7,1	132 178	6,6	
	30 - 34 ans	48 462	4,9	57 439	5,7	105 901	5,3	
	35 - 39 ans	41 019	4,2	43 887	4,3	84 906	4,3	
	40 - 44 ans	33 351	3,4	36 285	3,6	69 636	3,5	
	45 - 49 ans	29 206	3,0	30 120	3,0	59 326	3,0	
	50 - 54 ans	23 361	2,4	26 341	2,6	49 702	2,5	
	55 - 59 ans	19 114	1,9	19 199	1,9	38 313	1,9	
	60 - 64 ans	16 690	1,7	17 933	1,8	34 623	1,7	
	65 - 69 ans	12 734	1,3	12 006	1,2	24 740	1,2	
	70 - 74 ans	9 229	,9	9 490	,9	18 719	,9	
	75 - 79 ans	5 676	,6	5 437	,5	11 113	,6	
	80 ans et +	5 734	,6	6 288	,6	12 022	,6	
	ND	22 541	2,3	26 370	2,6	48 911	2,5	
		Total	983 183	100,0	1 010 432	100,0	1 993 615	100,0
	KAYES URBAIN	00 - 04 ans	24 154	17,3	23 197	16,8	47 351	17,0
05 - 09 ans		20 909	15,0	19 719	14,3	40 628	14,6	
10 - 14 ans		16 765	12,0	16 818	12,2	33 583	12,1	
15 - 19 ans		15 838	11,3	17 040	12,3	32 878	11,8	
20 - 24 ans		12 522	9,0	12 705	9,2	25 227	9,1	
25 - 29 ans		9 902	7,1	10 496	7,6	20 398	7,3	
30 - 34 ans		8 172	5,8	8 006	5,8	16 178	5,8	
35 - 39 ans		6 944	5,0	6 066	4,4	13 010	4,7	
40 - 44 ans		5 351	3,8	4 693	3,4	10 044	3,6	
45 - 49 ans		4 408	3,2	4 039	2,9	8 447	3,0	
50 - 54 ans		3 541	2,5	3 276	2,4	6 817	2,5	
55 - 59 ans		2 565	1,8	2 420	1,8	4 985	1,8	
60 - 64 ans		1 925	1,4	2 258	1,6	4 183	1,5	
65 - 69 ans		1 490	1,1	1 615	1,2	3 105	1,1	
70 - 74 ans		1 179	,8	1 327	1,0	2 506	,9	
75 - 79 ans		636	,5	809	,6	1 445	,5	
80 ans et +		727	,5	940	,7	1 667	,6	
ND		2 686	1,9	2 817	2,0	5 503	2,0	
		Total	139 714	100,0	138 241	100,0	277 955	100,0
KAYES RURAL		00 - 04 ans	168 439	20,0	162 037	18,6	330 476	19,3
	05 - 09 ans	148 270	17,6	139 590	16,0	287 860	16,8	
	10 - 14 ans	111 481	13,2	100 029	11,5	211 510	12,3	
	15 - 19 ans	80 752	9,6	87 865	10,1	168 617	9,8	
	20 - 24 ans	56 909	6,7	68 486	7,9	125 395	7,3	
	25 - 29 ans	50 125	5,9	61 655	7,1	111 780	6,5	
	30 - 34 ans	40 290	4,8	49 433	5,7	89 723	5,2	
	35 - 39 ans	34 075	4,0	37 821	4,3	71 896	4,2	
	40 - 44 ans	28 000	3,3	31 592	3,6	59 592	3,5	
	45 - 49 ans	24 798	2,9	26 081	3,0	50 879	3,0	
	50 - 54 ans	19 820	2,3	23 065	2,6	42 885	2,5	
	55 - 59 ans	16 549	2,0	16 779	1,9	33 328	1,9	
	60 - 64 ans	14 765	1,8	15 675	1,8	30 440	1,8	
	65 - 69 ans	11 244	1,3	10 391	1,2	21 635	1,3	
	70 - 74 ans	8 050	1,0	8 163	,9	16 213	,9	
	75 - 79 ans	5 040	,6	4 628	,5	9 668	,6	
	80 ans et +	5 007	,6	5 348	,6	10 355	,6	
	ND	19 855	2,4	23 553	2,7	43 408	2,5	
		Total	843 469	100,0	872 191	100,0	1 715 660	100,0

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
REGION DE KOULIKORO	00 - 04 ans	224 249	18,7	217 766	17,8	442 015	18,2
	05 - 09 ans	206 409	17,2	196 245	16,1	402 654	16,6
	10 - 14 ans	161 677	13,5	147 954	12,1	309 631	12,8
	15 - 19 ans	123 794	10,3	129 237	10,6	253 031	10,4
	20 - 24 ans	83 125	6,9	97 943	8,0	181 068	7,5
	25 - 29 ans	69 874	5,8	87 892	7,2	157 766	6,5
	30 - 34 ans	60 747	5,1	70 141	5,7	130 888	5,4
	35 - 39 ans	49 680	4,1	51 902	4,3	101 582	4,2
	40 - 44 ans	42 733	3,6	45 001	3,7	87 734	3,6
	45 - 49 ans	36 017	3,0	35 941	2,9	71 958	3,0
	50 - 54 ans	30 555	2,5	30 420	2,5	60 975	2,5
	55 - 59 ans	24 973	2,1	22 611	1,9	47 584	2,0
	60 - 64 ans	20 238	1,7	19 316	1,6	39 554	1,6
	65 - 69 ans	14 746	1,2	12 966	1,1	27 712	1,1
	70 - 74 ans	10 643	,9	10 156	,8	20 799	,9
	75 - 79 ans	6 798	,6	5 820	,5	12 618	,5
	80 ans et +	6 322	,5	6 853	,6	13 175	,5
	ND	28 481	2,4	32 883	2,7	61 364	2,5
	Total	1 201 061	100,0	1 221 047	100,0	2 422 108	100,0
	KOULIKORO URBAIN	00 - 04 ans	9 522	14,4	9 190	13,8	18 712
05 - 09 ans		8 788	13,3	8 599	12,9	17 387	13,1
10 - 14 ans		8 139	12,3	8 491	12,8	16 630	12,6
15 - 19 ans		8 708	13,2	9 462	14,2	18 170	13,7
20 - 24 ans		7 170	10,9	6 947	10,5	14 117	10,7
25 - 29 ans		4 691	7,1	5 282	8,0	9 973	7,5
30 - 34 ans		3 838	5,8	3 817	5,7	7 655	5,8
35 - 39 ans		3 284	5,0	3 000	4,5	6 284	4,7
40 - 44 ans		2 501	3,8	2 481	3,7	4 982	3,8
45 - 49 ans		2 081	3,2	2 031	3,1	4 112	3,1
50 - 54 ans		1 929	2,9	1 642	2,5	3 571	2,7
55 - 59 ans		1 410	2,1	1 257	1,9	2 667	2,0
60 - 64 ans		981	1,5	1 089	1,6	2 070	1,6
65 - 69 ans		680	1,0	733	1,1	1 413	1,1
70 - 74 ans		512	,8	568	,9	1 080	,8
75 - 79 ans		342	,5	329	,5	671	,5
80 ans et +		254	,4	433	,7	687	,5
ND		1 229	1,9	1 068	1,6	2 297	1,7
Total		66 059	100,0	66 419	100,0	132 478	100,0
KOULIKORO RURAL		00 - 04 ans	214 727	18,9	208 576	18,1	423 303
	05 - 09 ans	197 621	17,4	187 646	16,3	385 267	16,8
	10 - 14 ans	153 538	13,5	139 463	12,1	293 001	12,8
	15 - 19 ans	115 086	10,1	119 775	10,4	234 861	10,3
	20 - 24 ans	75 955	6,7	90 996	7,9	166 951	7,3
	25 - 29 ans	65 183	5,7	82 610	7,2	147 793	6,5
	30 - 34 ans	56 909	5,0	66 324	5,7	123 233	5,4
	35 - 39 ans	46 396	4,1	48 902	4,2	95 298	4,2
	40 - 44 ans	40 232	3,5	42 520	3,7	82 752	3,6
	45 - 49 ans	33 936	3,0	33 910	2,9	67 846	3,0
	50 - 54 ans	28 626	2,5	28 778	2,5	57 404	2,5
	55 - 59 ans	23 563	2,1	21 354	1,8	44 917	2,0
	60 - 64 ans	19 257	1,7	18 227	1,6	37 484	1,6
	65 - 69 ans	14 066	1,2	12 233	1,1	26 299	1,1
	70 - 74 ans	10 131	,9	9 588	,8	19 719	,9
	75 - 79 ans	6 456	,6	5 491	,5	11 947	,5
	80 ans et +	6 068	,5	6 420	,6	12 488	,5
	ND	27 252	2,4	31 815	2,8	59 067	2,6
	Total	1 135 002	100,0	1 154 628	100,0	2 289 630	100,0

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
REGION DE SIKASSO	00 - 04 ans	257 670	19,8	253 648	18,9	511 318	19,3
	05 - 09 ans	227 095	17,4	219 332	16,4	446 427	16,9
	10 - 14 ans	178 462	13,7	166 353	12,4	344 815	13,0
	15 - 19 ans	136 246	10,4	139 140	10,4	275 386	10,4
	20 - 24 ans	88 459	6,8	108 303	8,1	196 762	7,4
	25 - 29 ans	77 547	5,9	99 597	7,4	177 144	6,7
	30 - 34 ans	68 108	5,2	77 828	5,8	145 936	5,5
	35 - 39 ans	56 933	4,4	58 910	4,4	115 843	4,4
	40 - 44 ans	46 746	3,6	48 805	3,6	95 551	3,6
	45 - 49 ans	39 527	3,0	38 572	2,9	78 099	3,0
	50 - 54 ans	29 955	2,3	32 573	2,4	62 528	2,4
	55 - 59 ans	23 715	1,8	23 071	1,7	46 786	1,8
	60 - 64 ans	19 825	1,5	20 275	1,5	40 100	1,5
	65 - 69 ans	14 114	1,1	13 043	1,0	27 157	1,0
	70 - 74 ans	11 165	,9	11 141	,8	22 306	,8
	75 - 79 ans	7 640	,6	6 130	,5	13 770	,5
	80 ans et +	7 290	,6	6 804	,5	14 094	,5
	ND	13 406	1,0	15 751	1,2	29 157	1,1
	Total	1 303 903	100,0	1 339 276	100,0	2 643 179	100,0
	SIKASSO URBAIN	00 - 04 ans	35 555	16,6	35 100	16,6	70 655
05 - 09 ans		31 400	14,6	30 886	14,6	62 286	14,6
10 - 14 ans		26 350	12,3	27 172	12,8	53 522	12,5
15 - 19 ans		27 774	12,9	27 869	13,1	55 643	13,0
20 - 24 ans		18 995	8,8	19 722	9,3	38 717	9,1
25 - 29 ans		13 746	6,4	16 828	7,9	30 574	7,2
30 - 34 ans		12 921	6,0	12 711	6,0	25 632	6,0
35 - 39 ans		11 471	5,3	9 933	4,7	21 404	5,0
40 - 44 ans		8 931	4,2	7 738	3,7	16 669	3,9
45 - 49 ans		7 319	3,4	6 076	2,9	13 395	3,1
50 - 54 ans		5 536	2,6	4 664	2,2	10 200	2,4
55 - 59 ans		4 075	1,9	3 248	1,5	7 323	1,7
60 - 64 ans		2 978	1,4	2 752	1,3	5 730	1,3
65 - 69 ans		1 887	,9	1 661	,8	3 548	,8
70 - 74 ans		1 440	,7	1 421	,7	2 861	,7
75 - 79 ans		894	,4	797	,4	1 691	,4
80 ans et +		772	,4	961	,5	1 733	,4
ND		2 613	1,2	2 404	1,1	5 017	1,2
Total		214 657	100,0	211 943	100,0	426 600	100,0
SIKASSO RURAL		00 - 04 ans	222 115	20,4	218 548	19,4	440 663
	05 - 09 ans	195 695	18,0	188 446	16,7	384 141	17,3
	10 - 14 ans	152 112	14,0	139 181	12,3	291 293	13,1
	15 - 19 ans	108 472	10,0	111 271	9,9	219 743	9,9
	20 - 24 ans	69 464	6,4	88 581	7,9	158 045	7,1
	25 - 29 ans	63 801	5,9	82 769	7,3	146 570	6,6
	30 - 34 ans	55 187	5,1	65 117	5,8	120 304	5,4
	35 - 39 ans	45 462	4,2	48 977	4,3	94 439	4,3
	40 - 44 ans	37 815	3,5	41 067	3,6	78 882	3,6
	45 - 49 ans	32 208	3,0	32 496	2,9	64 704	2,9
	50 - 54 ans	24 419	2,2	27 909	2,5	52 328	2,4
	55 - 59 ans	19 640	1,8	19 823	1,8	39 463	1,8
	60 - 64 ans	16 847	1,5	17 523	1,6	34 370	1,6
	65 - 69 ans	12 227	1,1	11 382	1,0	23 609	1,1
	70 - 74 ans	9 725	,9	9 720	,9	19 445	,9
	75 - 79 ans	6 746	,6	5 333	,5	12 079	,5
	80 ans et +	6 518	,6	5 843	,5	12 361	,6
	ND	10 793	1,0	13 347	1,2	24 140	1,1
	Total	1 089 246	100,0	1 127 333	100,0	2 216 579	100,0

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%	
REGION DE SEGOU	00 - 04 ans	218 064	18,9	214 149	18,1	432 213	18,5	
	05 - 09 ans	197 815	17,1	192 376	16,3	390 191	16,7	
	10 - 14 ans	154 610	13,4	143 366	12,1	297 976	12,7	
	15 - 19 ans	119 806	10,4	115 953	9,8	235 759	10,1	
	20 - 24 ans	79 035	6,8	92 541	7,8	171 576	7,3	
	25 - 29 ans	67 071	5,8	85 097	7,2	152 168	6,5	
	30 - 34 ans	58 684	5,1	68 607	5,8	127 291	5,4	
	35 - 39 ans	50 078	4,3	52 875	4,5	102 953	4,4	
	40 - 44 ans	43 147	3,7	46 418	3,9	89 565	3,8	
	45 - 49 ans	36 498	3,2	37 212	3,1	73 710	3,2	
	50 - 54 ans	31 266	2,7	33 609	2,8	64 875	2,8	
	55 - 59 ans	26 022	2,2	24 774	2,1	50 796	2,2	
	60 - 64 ans	21 283	1,8	21 092	1,8	42 375	1,8	
	65 - 69 ans	14 731	1,3	12 570	1,1	27 301	1,2	
	70 - 74 ans	10 851	,9	10 813	,9	21 664	,9	
	75 - 79 ans	6 932	,6	6 228	,5	13 160	,6	
	80 ans et +	6 647	,6	6 934	,6	13 581	,6	
	ND	14 125	1,2	17 070	1,4	31 195	1,3	
		Total	1 156 665	100,0	1 181 684	100,0	2 338 349	100,0
	SEGOU URBAIN	00 - 04 ans	15 158	15,1	14 902	14,9	30 060	15,0
05 - 09 ans		13 250	13,2	12 963	12,9	26 213	13,1	
10 - 14 ans		12 393	12,3	13 253	13,2	25 646	12,8	
15 - 19 ans		13 915	13,9	14 126	14,1	28 041	14,0	
20 - 24 ans		9 837	9,8	9 457	9,4	19 294	9,6	
25 - 29 ans		6 728	6,7	7 717	7,7	14 445	7,2	
30 - 34 ans		5 680	5,7	5 697	5,7	11 377	5,7	
35 - 39 ans		5 074	5,1	4 612	4,6	9 686	4,8	
40 - 44 ans		4 108	4,1	3 737	3,7	7 845	3,9	
45 - 49 ans		3 454	3,4	3 201	3,2	6 655	3,3	
50 - 54 ans		2 911	2,9	2 738	2,7	5 649	2,8	
55 - 59 ans		2 263	2,3	2 115	2,1	4 378	2,2	
60 - 64 ans		1 741	1,7	1 755	1,8	3 496	1,7	
65 - 69 ans		1 173	1,2	1 151	1,1	2 324	1,2	
70 - 74 ans		861	,9	925	,9	1 786	,9	
75 - 79 ans		493	,5	503	,5	996	,5	
80 ans et +		495	,5	612	,6	1 107	,6	
ND	825	,8	645	,6	1 470	,7		
	Total	100 359	100,0	100 109	100,0	200 468	100,0	
SEGOU RURAL	00 - 04 ans	202 906	19,2	199 247	18,4	402 153	18,8	
	05 - 09 ans	184 565	17,5	179 413	16,6	363 978	17,0	
	10 - 14 ans	142 217	13,5	130 113	12,0	272 330	12,7	
	15 - 19 ans	105 891	10,0	101 827	9,4	207 718	9,7	
	20 - 24 ans	69 198	6,6	83 084	7,7	152 282	7,1	
	25 - 29 ans	60 343	5,7	77 380	7,2	137 723	6,4	
	30 - 34 ans	53 004	5,0	62 910	5,8	115 914	5,4	
	35 - 39 ans	45 004	4,3	48 263	4,5	93 267	4,4	
	40 - 44 ans	39 039	3,7	42 681	3,9	81 720	3,8	
	45 - 49 ans	33 044	3,1	34 011	3,1	67 055	3,1	
	50 - 54 ans	28 355	2,7	30 871	2,9	59 226	2,8	
	55 - 59 ans	23 759	2,2	22 659	2,1	46 418	2,2	
	60 - 64 ans	19 542	1,9	19 337	1,8	38 879	1,8	
	65 - 69 ans	13 558	1,3	11 419	1,1	24 977	1,2	
	70 - 74 ans	9 990	,9	9 888	,9	19 878	,9	
	75 - 79 ans	6 439	,6	5 725	,5	12 164	,6	
	80 ans et +	6 152	,6	6 322	,6	12 474	,6	
ND	13 300	1,3	16 425	1,5	29 725	1,4		
	Total	1 056 306	100,0	1 081 575	100,0	2 137 881	100,0	

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
REGION DE MOPTI	00 - 04 ans	183 796	18,3	179 745	17,5	363 541	17,9
	05 - 09 ans	177 256	17,6	170 345	16,6	347 601	17,1
	10 - 14 ans	127 337	12,6	116 267	11,3	243 604	12,0
	15 - 19 ans	94 040	9,3	91 588	8,9	185 628	9,1
	20 - 24 ans	61 401	6,1	76 291	7,4	137 692	6,8
	25 - 29 ans	53 936	5,4	73 942	7,2	127 878	6,3
	30 - 34 ans	48 781	4,8	58 769	5,7	107 550	5,3
	35 - 39 ans	44 297	4,4	47 413	4,6	91 710	4,5
	40 - 44 ans	37 422	3,7	40 464	3,9	77 886	3,8
	45 - 49 ans	32 725	3,2	32 079	3,1	64 804	3,2
	50 - 54 ans	28 987	2,9	32 142	3,1	61 129	3,0
	55 - 59 ans	23 768	2,4	20 790	2,0	44 558	2,2
	60 - 64 ans	22 706	2,3	21 583	2,1	44 289	2,2
	65 - 69 ans	15 520	1,5	12 642	1,2	28 162	1,4
	70 - 74 ans	12 174	1,2	11 562	1,1	23 736	1,2
	75 - 79 ans	7 171	,7	6 022	,6	13 193	,6
	80 ans et +	8 770	,9	8 111	,8	16 881	,8
	ND	26 922	2,7	29 445	2,9	56 367	2,8
	Total	1 007 009	100,0	1 029 200	100,0	2 036 209	100,0
	MOPTI URBAIN	00 - 04 ans	15 787	15,8	15 796	15,9	31 583
05 - 09 ans		14 775	14,7	14 249	14,4	29 024	14,5
10 - 14 ans		12 893	12,9	12 396	12,5	25 289	12,7
15 - 19 ans		12 160	12,1	12 408	12,5	24 568	12,3
20 - 24 ans		8 031	8,0	8 574	8,6	16 605	8,3
25 - 29 ans		6 205	6,2	7 523	7,6	13 728	6,9
30 - 34 ans		5 656	5,6	5 584	5,6	11 240	5,6
35 - 39 ans		5 079	5,1	4 639	4,7	9 718	4,9
40 - 44 ans		4 119	4,1	3 928	4,0	8 047	4,0
45 - 49 ans		3 415	3,4	2 954	3,0	6 369	3,2
50 - 54 ans		3 016	3,0	2 787	2,8	5 803	2,9
55 - 59 ans		2 102	2,1	1 884	1,9	3 986	2,0
60 - 64 ans		1 838	1,8	1 813	1,8	3 651	1,8
65 - 69 ans		1 137	1,1	1 128	1,1	2 265	1,1
70 - 74 ans		991	1,0	936	,9	1 927	1,0
75 - 79 ans		514	,5	468	,5	982	,5
80 ans et +		481	,5	588	,6	1 069	,5
ND	2 012	2,0	1 632	1,6	3 644	1,8	
Total	100 211	100,0	99 287	100,0	199 498	100,0	
MOPTI RURAL	00 - 04 ans	168 009	18,5	163 949	17,6	331 958	18,1
	05 - 09 ans	162 481	17,9	156 096	16,8	318 577	17,3
	10 - 14 ans	114 444	12,6	103 871	11,2	218 315	11,9
	15 - 19 ans	81 880	9,0	79 180	8,5	161 060	8,8
	20 - 24 ans	53 370	5,9	67 717	7,3	121 087	6,6
	25 - 29 ans	47 731	5,3	66 419	7,1	114 150	6,2
	30 - 34 ans	43 125	4,8	53 185	5,7	96 310	5,2
	35 - 39 ans	39 218	4,3	42 774	4,6	81 992	4,5
	40 - 44 ans	33 303	3,7	36 536	3,9	69 839	3,8
	45 - 49 ans	29 310	3,2	29 125	3,1	58 435	3,2
	50 - 54 ans	25 971	2,9	29 355	3,2	55 326	3,0
	55 - 59 ans	21 666	2,4	18 906	2,0	40 572	2,2
	60 - 64 ans	20 868	2,3	19 770	2,1	40 638	2,2
	65 - 69 ans	14 383	1,6	11 514	1,2	25 897	1,4
	70 - 74 ans	11 183	1,2	10 626	1,1	21 809	1,2
	75 - 79 ans	6 657	,7	5 554	,6	12 211	,7
	80 ans et +	8 289	,9	7 523	,8	15 812	,9
ND	24 910	2,7	27 813	3,0	52 723	2,9	
Total	906 798	100,0	929 913	100,0	1 836 711	100,0	

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%	
REGION DE TOMBOUCTOU	00 - 04 ans	61 602	18,2	59 438	17,6	121 040	17,9	
	05 - 09 ans	58 817	17,4	53 581	15,9	112 398	16,7	
	10 - 14 ans	38 121	11,3	32 740	9,7	70 861	10,5	
	15 - 19 ans	29 393	8,7	32 180	9,5	61 573	9,1	
	20 - 24 ans	21 366	6,3	28 260	8,4	49 626	7,4	
	25 - 29 ans	19 231	5,7	25 998	7,7	45 229	6,7	
	30 - 34 ans	17 257	5,1	20 872	6,2	38 129	5,7	
	35 - 39 ans	16 891	5,0	16 848	5,0	33 739	5,0	
	40 - 44 ans	14 634	4,3	14 131	4,2	28 765	4,3	
	45 - 49 ans	12 453	3,7	9 930	2,9	22 383	3,3	
	50 - 54 ans	10 803	3,2	9 889	2,9	20 692	3,1	
	55 - 59 ans	7 600	2,3	5 832	1,7	13 432	2,0	
	60 - 64 ans	7 954	2,4	6 866	2,0	14 820	2,2	
	65 - 69 ans	4 727	1,4	3 882	1,2	8 609	1,3	
	70 - 74 ans	4 382	1,3	3 942	1,2	8 324	1,2	
	75 - 79 ans	2 218	,7	1 968	,6	4 186	,6	
	80 ans et +	2 570	,8	2 582	,8	5 152	,8	
	ND	7 553	2,2	8 282	2,5	15 835	2,3	
		Total	337 572	100,0	337 221	100,0	674 793	100,0
	TOMBOUCTOU URBAIN	00 - 04 ans	7 285	16,4	7 266	16,8	14 551	16,6
05 - 09 ans		7 078	16,0	6 799	15,7	13 877	15,9	
10 - 14 ans		5 497	12,4	4 899	11,3	10 396	11,9	
15 - 19 ans		4 738	10,7	4 874	11,3	9 612	11,0	
20 - 24 ans		3 593	8,1	3 792	8,8	7 385	8,4	
25 - 29 ans		2 747	6,2	3 155	7,3	5 902	6,7	
30 - 34 ans		2 388	5,4	2 352	5,4	4 740	5,4	
35 - 39 ans		2 289	5,2	2 138	4,9	4 427	5,1	
40 - 44 ans		1 932	4,4	1 665	3,9	3 597	4,1	
45 - 49 ans		1 521	3,4	1 298	3,0	2 819	3,2	
50 - 54 ans		1 235	2,8	1 106	2,6	2 341	2,7	
55 - 59 ans		876	2,0	710	1,6	1 586	1,8	
60 - 64 ans		717	1,6	747	1,7	1 464	1,7	
65 - 69 ans		459	1,0	500	1,2	959	1,1	
70 - 74 ans		431	1,0	511	1,2	942	1,1	
75 - 79 ans		215	,5	208	,5	423	,5	
80 ans et +		216	,5	245	,6	461	,5	
ND	1 116	2,5	954	2,2	2 070	2,4		
	Total	44 333	100,0	43 219	100,0	87 552	100,0	
TOMBOUCTOU RURAL	00 - 04 ans	54 317	18,5	52 172	17,7	106 489	18,1	
	05 - 09 ans	51 739	17,6	46 782	15,9	98 521	16,8	
	10 - 14 ans	32 624	11,1	27 841	9,5	60 465	10,3	
	15 - 19 ans	24 655	8,4	27 306	9,3	51 961	8,8	
	20 - 24 ans	17 773	6,1	24 468	8,3	42 241	7,2	
	25 - 29 ans	16 484	5,6	22 843	7,8	39 327	6,7	
	30 - 34 ans	14 869	5,1	18 520	6,3	33 389	5,7	
	35 - 39 ans	14 602	5,0	14 710	5,0	29 312	5,0	
	40 - 44 ans	12 702	4,3	12 466	4,2	25 168	4,3	
	45 - 49 ans	10 932	3,7	8 632	2,9	19 564	3,3	
	50 - 54 ans	9 568	3,3	8 783	3,0	18 351	3,1	
	55 - 59 ans	6 724	2,3	5 122	1,7	11 846	2,0	
	60 - 64 ans	7 237	2,5	6 119	2,1	13 356	2,3	
	65 - 69 ans	4 268	1,5	3 382	1,2	7 650	1,3	
	70 - 74 ans	3 951	1,3	3 431	1,2	7 382	1,3	
	75 - 79 ans	2 003	,7	1 760	,6	3 763	,6	
	80 ans et +	2 354	,8	2 337	,8	4 691	,8	
	ND	6 437	2,2	7 328	2,5	13 765	2,3	
		Total	293 239	100,0	294 002	100,0	587 241	100,0

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%	
REGION DE GAO	00 - 04 ans	50 945	18,8	48 510	17,9	99 455	18,3	
	05 - 09 ans	47 209	17,4	44 248	16,3	91 457	16,9	
	10 - 14 ans	33 469	12,3	29 848	11,0	63 317	11,7	
	15 - 19 ans	26 114	9,6	27 711	10,2	53 825	9,9	
	20 - 24 ans	18 337	6,8	22 461	8,3	40 798	7,5	
	25 - 29 ans	15 419	5,7	19 923	7,4	35 342	6,5	
	30 - 34 ans	14 018	5,2	16 511	6,1	30 529	5,6	
	35 - 39 ans	12 164	4,5	12 501	4,6	24 665	4,5	
	40 - 44 ans	11 286	4,2	11 089	4,1	22 375	4,1	
	45 - 49 ans	9 405	3,5	7 833	2,9	17 238	3,2	
	50 - 54 ans	8 714	3,2	7 445	2,8	16 159	3,0	
	55 - 59 ans	5 544	2,0	4 294	1,6	9 838	1,8	
	60 - 64 ans	5 546	2,0	4 935	1,8	10 481	1,9	
	65 - 69 ans	3 354	1,2	2 836	1,0	6 190	1,1	
	70 - 74 ans	2 950	1,1	2 873	1,1	5 823	1,1	
	75 - 79 ans	1 381	,5	1 380	,5	2 761	,5	
	80 ans et +	1 558	,6	1 763	,7	3 321	,6	
	ND	4 206	1,5	4 524	1,7	8 730	1,6	
		Total	271 619	100,0	270 685	100,0	542 304	100,0
	GAO URBAIN	00 - 04 ans	9 932	17,5	9 607	16,8	19 539	17,2
05 - 09 ans		8 876	15,7	8 646	15,1	17 522	15,4	
10 - 14 ans		6 818	12,0	6 574	11,5	13 392	11,8	
15 - 19 ans		6 531	11,5	6 670	11,7	13 201	11,6	
20 - 24 ans		5 056	8,9	5 130	9,0	10 186	8,9	
25 - 29 ans		3 531	6,2	4 160	7,3	7 691	6,8	
30 - 34 ans		2 844	5,0	3 197	5,6	6 041	5,3	
35 - 39 ans		2 584	4,6	2 872	5,0	5 456	4,8	
40 - 44 ans		2 339	4,1	2 388	4,2	4 727	4,2	
45 - 49 ans		2 191	3,9	1 866	3,3	4 057	3,6	
50 - 54 ans		1 849	3,3	1 579	2,8	3 428	3,0	
55 - 59 ans		1 190	2,1	1 042	1,8	2 232	2,0	
60 - 64 ans		986	1,7	1 098	1,9	2 084	1,8	
65 - 69 ans		644	1,1	682	1,2	1 326	1,2	
70 - 74 ans		536	,9	642	1,1	1 178	1,0	
75 - 79 ans		214	,4	289	,5	503	,4	
80 ans et +		188	,3	323	,6	511	,4	
ND		390	,7	377	,7	767	,7	
		Total	56 699	100,0	57 142	100,0	113 841	100,0
GAO RURAL		00 - 04 ans	41 013	19,1	38 903	18,2	79 916	18,7
	05 - 09 ans	38 333	17,8	35 602	16,7	73 935	17,3	
	10 - 14 ans	26 651	12,4	23 274	10,9	49 925	11,7	
	15 - 19 ans	19 583	9,1	21 041	9,9	40 624	9,5	
	20 - 24 ans	13 281	6,2	17 331	8,1	30 612	7,1	
	25 - 29 ans	11 888	5,5	15 763	7,4	27 651	6,5	
	30 - 34 ans	11 174	5,2	13 314	6,2	24 488	5,7	
	35 - 39 ans	9 580	4,5	9 629	4,5	19 209	4,5	
	40 - 44 ans	8 947	4,2	8 701	4,1	17 648	4,1	
	45 - 49 ans	7 214	3,4	5 967	2,8	13 181	3,1	
	50 - 54 ans	6 865	3,2	5 866	2,7	12 731	3,0	
	55 - 59 ans	4 354	2,0	3 252	1,5	7 606	1,8	
	60 - 64 ans	4 560	2,1	3 837	1,8	8 397	2,0	
	65 - 69 ans	2 710	1,3	2 154	1,0	4 864	1,1	
	70 - 74 ans	2 414	1,1	2 231	1,0	4 645	1,1	
	75 - 79 ans	1 167	,5	1 091	,5	2 258	,5	
	80 ans et +	1 370	,6	1 440	,7	2 810	,7	
	ND	3 816	1,8	4 147	1,9	7 963	1,9	
		Total	214 920	100,0	213 543	100,0	428 463	100,0

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%	
REGION DE KIDAL	00 - 04 ans	5 963	16,4	5 281	16,8	11 244	16,6	
	05 - 09 ans	5 852	16,1	4 996	15,9	10 848	16,0	
	10 - 14 ans	4 130	11,4	3 395	10,8	7 525	11,1	
	15 - 19 ans	3 333	9,2	3 246	10,3	6 579	9,7	
	20 - 24 ans	3 091	8,5	3 290	10,5	6 381	9,4	
	25 - 29 ans	2 434	6,7	2 388	7,6	4 822	7,1	
	30 - 34 ans	2 396	6,6	2 372	7,6	4 768	7,0	
	35 - 39 ans	1 662	4,6	1 415	4,5	3 077	4,5	
	40 - 44 ans	1 783	4,9	1 630	5,2	3 413	5,0	
	45 - 49 ans	1 186	3,3	806	2,6	1 992	2,9	
	50 - 54 ans	1 482	4,1	855	2,7	2 337	3,5	
	55 - 59 ans	592	1,6	295	,9	887	1,3	
	60 - 64 ans	941	2,6	473	1,5	1 414	2,1	
	65 - 69 ans	308	,8	151	,5	459	,7	
	70 - 74 ans	483	1,3	309	1,0	792	1,2	
	75 - 79 ans	112	,3	78	,2	190	,3	
	80 ans et +	295	,8	188	,6	483	,7	
	ND	292	,8	236	,8	528	,8	
		Total	36 335	100,0	31 404	100,0	67 739	100,0
	KIDAL URBAIN	00 - 04 ans	2 353	16,8	2 092	17,5	4 445	17,1
05 - 09 ans		2 148	15,3	1 940	16,2	4 088	15,7	
10 - 14 ans		1 534	11,0	1 320	11,0	2 854	11,0	
15 - 19 ans		1 284	9,2	1 287	10,7	2 571	9,9	
20 - 24 ans		1 209	8,6	1 154	9,6	2 363	9,1	
25 - 29 ans		1 017	7,3	996	8,3	2 013	7,8	
30 - 34 ans		1 011	7,2	864	7,2	1 875	7,2	
35 - 39 ans		774	5,5	550	4,6	1 324	5,1	
40 - 44 ans		709	5,1	547	4,6	1 256	4,8	
45 - 49 ans		504	3,6	307	2,6	811	3,1	
50 - 54 ans		508	3,6	287	2,4	795	3,1	
55 - 59 ans		210	1,5	110	,9	320	1,2	
60 - 64 ans		250	1,8	152	1,3	402	1,5	
65 - 69 ans		113	,8	62	,5	175	,7	
70 - 74 ans		126	,9	104	,9	230	,9	
75 - 79 ans		22	,2	28	,2	50	,2	
80 ans et +		70	,5	56	,5	126	,5	
ND		154	1,1	117	1,0	271	1,0	
		Total	13 996	100,0	11 973	100,0	25 969	100,0
KIDAL RURAL		00 - 04 ans	3 610	16,2	3 189	16,4	6 799	16,3
	05 - 09 ans	3 704	16,6	3 056	15,7	6 760	16,2	
	10 - 14 ans	2 596	11,6	2 075	10,7	4 671	11,2	
	15 - 19 ans	2 049	9,2	1 959	10,1	4 008	9,6	
	20 - 24 ans	1 882	8,4	2 136	11,0	4 018	9,6	
	25 - 29 ans	1 417	6,3	1 392	7,2	2 809	6,7	
	30 - 34 ans	1 385	6,2	1 508	7,8	2 893	6,9	
	35 - 39 ans	888	4,0	865	4,5	1 753	4,2	
	40 - 44 ans	1 074	4,8	1 083	5,6	2 157	5,2	
	45 - 49 ans	682	3,1	499	2,6	1 181	2,8	
	50 - 54 ans	974	4,4	568	2,9	1 542	3,7	
	55 - 59 ans	382	1,7	185	1,0	567	1,4	
	60 - 64 ans	691	3,1	321	1,7	1 012	2,4	
	65 - 69 ans	195	,9	89	,5	284	,7	
	70 - 74 ans	357	1,6	205	1,1	562	1,3	
	75 - 79 ans	90	,4	50	,3	140	,3	
	80 ans et +	225	1,0	132	,7	357	,9	
	ND	138	,6	119	,6	257	,6	
		Total	22 339	100,0	19 431	100,0	41 770	100,0

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
BAMAKO	00 - 04 ans	133 989	14,8	130 743	14,5	264 732	14,6
	05 - 09 ans	113 243	12,5	114 516	12,7	227 759	12,6
	10 - 14 ans	92 814	10,2	108 368	12,0	201 182	11,1
	15 - 19 ans	103 210	11,4	139 660	15,5	242 870	13,4
	20 - 24 ans	105 290	11,6	102 088	11,3	207 378	11,5
	25 - 29 ans	83 560	9,2	79 615	8,8	163 175	9,0
	30 - 34 ans	66 550	7,3	55 256	6,1	121 806	6,7
	35 - 39 ans	52 331	5,8	41 143	4,6	93 474	5,2
	40 - 44 ans	40 137	4,4	31 541	3,5	71 678	4,0
	45 - 49 ans	31 609	3,5	24 768	2,7	56 377	3,1
	50 - 54 ans	24 301	2,7	19 108	2,1	43 409	2,4
	55 - 59 ans	17 266	1,9	13 217	1,5	30 483	1,7
	60 - 64 ans	12 374	1,4	10 988	1,2	23 362	1,3
	65 - 69 ans	8 058	,9	6 986	,8	15 044	,8
	70 - 74 ans	5 442	,6	5 777	,6	11 219	,6
	75 - 79 ans	2 976	,3	3 134	,3	6 110	,3
80 ans et +	2 806	,3	4 079	,5	6 885	,4	
ND	11 687	1,3	11 736	1,3	23 423	1,3	
Total	907 643	100,0	902 723	100,0	1 810 366	100,0	

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Annexe 4 : Répartition de la population, des ménages, des concessions par région, par milieu selon la situation de résidence et le sexe

Division administrative	Situation de résidence											
	Résident présent		Résident absent		Visiteur		Population résidente				Ménages	Concess
	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	Total			
MALI												
Urbain	1 598 960	1 605 582	44 711	25 474	13 463	21 021	1 643 671	1 631 056	3 274 727	520 598	268 968	
Rural	5 266 974	5 492 672	294 345	199 944	48 473	54 927	5 561 319	5 692 616	11 253 935	1 834 695	979 289	
Total	6 865 934	7 098 254	339 056	225 418	61 936	75 948	7 204 990	7 323 672	14 528 662	2 355 293	1 248 257	
REGION DE KAYES												
Urbain	133 536	134 528	6 178	3 713	1 587	2 041	139 714	138 241	277 955	42 820	19 570	
Rural	787 342	829 536	56 127	42 655	11 380	10 852	843 469	872 191	1 715 660	262 922	110 300	
Total	920 878	964 064	62 305	46 368	12 967	12 893	983 183	1 010 432	1 993 615	305 742	129 870	
CERCLE DE KAYES												
Urbain	73 790	71 226	2 680	1 433	844	1 033	76 470	72 659	149 129	23 289	10 439	
Rural	171 134	175 715	10 791	6 403	2 329	1 865	181 925	182 118	364 043	57 474	22 819	
Total	244 924	246 941	13 471	7 836	3 173	2 898	258 395	254 777	513 172	80 763	33 258	
CERCLE DE BAFOULABE												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	107 066	113 102	7 541	5 938	1 608	1 806	114 607	119 040	233 647	35 266	15 267	
Total	107 066	113 102	7 541	5 938	1 608	1 806	114 607	119 040	233 647	35 266	15 267	
CERCLE DE DIEMA												
Urbain	3 708	4 315	140	176	62	53	3 848	4 491	8 339	1 263	359	
Rural	92 548	100 139	6 094	4 652	1 299	1 359	98 642	104 791	203 433	31 687	11 197	
Total	96 256	104 454	6 234	4 828	1 361	1 412	102 490	109 282	211 772	32 950	11 556	
CERCLE DE KENIEBA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	90 271	91 898	8 022	6 859	2 006	1 513	98 293	98 757	197 050	33 295	20 782	
Total	90 271	91 898	8 022	6 859	2 006	1 513	98 293	98 757	197 050	33 295	20 782	
CERCLE DE KITA												
Urbain	25 790	27 061	1 063	634	303	425	26 853	27 695	54 548	8 390	4 787	
Rural	173 278	181 834	12 082	10 789	2 508	2 510	185 360	192 623	377 983	53 739	21 561	
Total	199 068	208 895	13 145	11 423	2 811	2 935	212 213	220 318	432 531	62 129	26 348	
CERCLE DE NIORO												
Urbain	24 660	25 471	1 930	1 234	285	471	26 590	26 705	53 295	7 954	3 343	
Rural	78 456	85 686	6 993	4 496	742	1 152	85 449	90 182	175 631	27 470	10 254	
Total	103 116	111 157	8 923	5 730	1 027	1 623	112 039	116 887	228 926	35 424	13 597	
CERCLE DE YELIMANE												
Urbain	5 588	6 455	365	236	93	59	5 953	6 691	12 644	1 924	642	
Rural	74 589	81 162	4 604	3 518	888	647	79 193	84 680	163 873	23 991	8 420	
Total	80 177	87 617	4 969	3 754	981	706	85 146	91 371	176 517	25 915	9 062	

Division administrative	Situation de résidence											
	Résident présent		Résident absent		Visiteur		Population résidente				Ménages	Concess
	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	Total			
REGION DE KOULIKORO												
Urbain	64 538	65 402	1 521	1 017	347	599	66 059	66 419	132 478	20 035	11 787	
Rural	1 069 220	1 105 077		49 551	10 778	14 711	1 135 002	1 154 628	2 289 630	345 411	179 806	
Total	1 133 758	1 170 479	67 303	50 568	11 125	15 310	1 201 061	1 221 047	2 422 108	365 446	191 593	
CERCLE DE KOULIKORO												
Bain	20 638	20 421	305	238	155	271	20 943	20 659	41 602	6 792	4 142	
Rural	77 195	78 541	7 393	5 880	699	988	84 588	84 421	169 009	26 276	11 163	
Total	97 833	98 962	7 698	6 118	854	1 259	105 531	105 080	210 611	33 068	15 305	
CERCLE DE BANAMBA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	86 367	89 669	8 737	6 232	880	1 337	95 104	95 901	191 005	28 278	10 857	
Total	86 367	89 669	8 737	6 232	880	1 337	95 104	95 901	191 005	28 278	10 857	
CERCLE DE DIOILA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	225 436	238 087	14 875	10 539	1 872	2 626	240 311	248 626	488 937	75 028	46 677	
Total	225 436	238 087	14 875	10 539	1 872	2 626	240 311	248 626	488 937	75 028	46 677	
CERCLE DE KANGABA												
Urbain	3 030	3 169	104	73	4	10	3 134	3 242	6 376	762	181	
Rural	45 073	46 107	1 495	1 347	584	584	46 568	47 454	94 022	13 638	5 478	
Total	48 103	49 276	1 599	1 420	588	594	49 702	50 696	100 398	14 400	5 659	
CERCLE DE KATI												
Urbain	40 870	41 812	1 112	706	188	318	41 982	42 518	84 500	12 481	7 464	
Rural	418 233	423 558	17 102	13 360	4 770	5 964	435 335	436 918	872 253	131 584	72 986	
Total	459 103	465 370	18 214	14 066	4 958	6 282	477 317	479 436	956 753	144 065	80 450	
CERCLE DE KOLOKANI												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	107 002	112 860	6 654	5 984	1 035	1 698	113 656	118 844	232 500	32 619	15 261	
Total	107 002	112 860	6 654	5 984	1 035	1 698	113 656	118 844	232 500	32 619	15 261	
CERCLE DE NARA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	109 914	116 255	9 526	6 209	938	1 514	119 440	122 464	241 904	37 988	17 384	
Total	109 914	116 255	9 526	6 209	938	1 514	119 440	122 464	241 904	37 988	17 384	
REGION DE SIKASSO												
Urbain	207 739	208 516	6 918	3 427	1 567	2 122	214 657	211 943	426 600	66 908	34 198	
Rural	1 042 285	1 092 615	46 961	34 718	10 837	11 176	1 089 246	1 127 333	2 216 579	339 866	163 423	
Total	1 250 024	1 301 131	53 879	38 145	12 404	13 298	1 303 903	1 339 276	2 643 179	406 774	197 621	
CERCLE DE SIKASSO												
Urbain	111 355	111 106	2 816	1 341	796	1 007	114 171	112 447	226 618	36 444	17 316	
Rural	237 606	254 991	9 435	6 334	2 408	2 024	247 041	261 325	508 366	76 354	29 389	
Total	348 961	366 097	12 251	7 675	3 204	3 031	361 212	373 772	734 984	112 798	46 705	

Division administrative	Situation de résidence											
	Résident présent		Résident absent		Visiteur		Population résidente				Ménages	Concess
	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	Total			
CERCLE DE BOUGOUNI												
Urbain	28 325	28 267	1 256	690	260	354	29 581	28 957	58 538	8 579	5 275	
Rural	183 955	194 687	11 894	9 472	1 823	2 283	195 849	204 159	400 008	61 171	29 637	
Total	212 280	222 954	13 150	10 162	2 083	2 637	225 430	233 116	458 546	69 750	34 912	
CERCLE DE KADIOLO												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	120 137	114 543	5 309	3 422	1 668	1 657	125 446	117 965	243 411	42 810	22 263	
Total	120 137	114 543	5 309	3 422	1 668	1 657	125 446	117 965	243 411	42 810	22 263	
CERCLE DE KOLONDIÉBA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	93 073	100 387	4 743	3 259	996	1 222	97 816	103 646	201 462	30 079	14 730	
Total	93 073	100 387	4 743	3 259	996	1 222	97 816	103 646	201 462	30 079	14 730	
CERCLE DE KOUTIALA												
Urbain	68 059	69 143	2 846	1 396	511	761	70 905	70 539	141 444	21 885	11 607	
Rural	206 198	220 947	7 165	4 699	1 916	1 911	213 363	225 646	439 009	63 262	32 234	
Total	274 257	290 090	10 011	6 095	2 427	2 672	284 268	296 185	580 453	85 147	43 841	
CERCLE DE YANFOLILA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	100 504	103 091	4 767	4 355	1 155	1 053	105 271	107 446	212 717	32 355	13 380	
Total	100 504	103 091	4 767	4 355	1 155	1 053	105 271	107 446	212 717	32 355	13 380	
CERCLE DE YOROSSO												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	100 812	103 969	3 648	3 177	871	1 026	104 460	107 146	211 606	33 835	21 790	
Total	100 812	103 969	3 648	3 177	871	1 026	104 460	107 146	211 606	33 835	21 790	
REGION DE SEGOU												
Urbain	98 275	98 830	2 084	1 279	592	879	100 359	100 109	200 468	31 506	19 175	
Rural	1 002 107	1 043 662	54 199	37 913	7 856	8 712	1 056 306	1 081 575	2 137 881	356 182	207 136	
Total	1 100 382	1 142 492	56 283	39 192	8 448	9 591	1 156 665	1 181 684	2 338 349	387 688	226 311	
CERCLE DE SEGOU												
Urbain	65 343	65 814	1 476	868	427	621	66 819	66 682	133 501	20 782	11 694	
Rural	262 773	275 683	14 791	9 367	1 759	1 836	277 564	285 050	562 614	92 890	49 257	
Total	328 116	341 497	16 267	10 235	2 186	2 457	344 383	351 732	696 115	113 672	60 951	
CERCLE DE BARAOUELI												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	91 705	96 706	8 409	6 046	854	947	100 114	102 752	202 866	34 460	13 840	
Total	91 705	96 706	8 409	6 046	854	947	100 114	102 752	202 866	34 460	13 840	
CERCLE DE BLA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	132 468	141 803	5 732	3 675	1 123	1 307	138 200	145 478	283 678	43 312	22 538	
Total	132 468	141 803	5 732	3 675	1 123	1 307	138 200	145 478	283 678	43 312	22 538	

Division administrative	Situation de résidence											
	Résident présent		Résident absent		Visiteur		Population résidente				Ménages	Concess
	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	Total			
CERCLE DE MACINA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	110 826	116 471	5 026	3 754	1 154	1 270	115 852	120 225	236 077	40 826	25 595	
Total	110 826	116 471	5 026	3 754	1 154	1 270	115 852	120 225	236 077	40 826	25 595	
CERCLE DE NIONO												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	175 826	179 420	5 549	4 076	1 820	1 739	181 375	183 496	364 871	59 080	35 641	
Total	175 826	179 420	5 549	4 076	1 820	1 739	181 375	183 496	364 871	59 080	35 641	
CERCLE DE SAN												
Urbain	32 932	33 016	608	411	165	258	33 540	33 427	66 967	10 724	7 481	
Rural	122 701	127 538	9 452	6 955	533	682	132 153	134 493	266 646	44 757	30 834	
Total	155 633	160 554	10 060	7 366	698	940	165 693	167 920	333 613	55 481	38 315	
CERCLE DE TOMINIAN												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	105 808	106 041	5 240	4 040	613	931	111 048	110 081	221 129	40 857	29 431	
Total	105 808	106 041	5 240	4 040	613	931	111 048	110 081	221 129	40 857	29 431	
REGION DE MOPTI												
Urbain	97 234	97 608	2 977	1 679	864	960	100 211	99 287	199 498	34 370	18 686	
Rural	861 040	904 665	45 758	25 248	4 976	6 030	906 798	929 913	1 836 711	344 382	190 965	
Total	958 274	1 002 273	48 735	26 927	5 840	6 990	1 007 009	1 029 200	2 036 209	378 752	209 651	
CERCLE DE MOPTI												
Urbain	58 731	59 907	1 349	799	443	538	60 080	60 706	120 786	20 701	10 457	
Rural	116 943	122 487	6 003	2 686	717	712	122 946	125 173	248 119	47 196	27 693	
Total	175 674	182 394	7 352	3 485	1 160	1 250	183 026	185 879	368 905	67 897	38 150	
CERCLE DE BANDIAGARA												
Urbain	8 575	8 157	272	162	92	119	8 847	8 319	17 166	2 960	1 569	
Rural	135 386	149 050	7 310	4 544	604	669	142 696	153 594	296 290	58 199	37 060	
Total	143 961	157 207	7 582	4 706	696	788	151 543	161 913	313 456	61 159	38 629	
CERCLE DE BANKASS												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	126 257	128 856	5 933	3 730	907	956	132 190	132 586	264 776	44 498	20 671	
Total	126 257	128 856	5 933	3 730	907	956	132 190	132 586	264 776	44 498	20 671	
CERCLE DE DJENNE												
Urbain	12 836	12 751	484	196	38	72	13 320	12 947	26 267	4 898	3 299	
Rural	85 042	90 135	4 378	2 591	500	502	89 420	92 726	182 146	38 026	25 201	
Total	97 878	102 886	4 862	2 787	538	574	102 740	105 673	208 413	42 924	28 500	
CERCLE DE DOUENTZA												
Urbain	11 724	11 244	645	392	125	119	12 369	11 636	24 005	3 718	2 206	
Rural	105 020	106 618	7 305	3 677	335	552	112 325	110 295	222 620	44 077	23 764	
Total	116 744	117 862	7 950	4 069	460	671	124 694	121 931	246 625	47 795	25 970	

Division administrative	Situation de résidence											
	Résident présent		Résident absent		Visiteur		Population résidente				Ménages	Concess
	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	Total			
CERCLE DE KORO												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	172 449	179 586	6 151	4 401	948	1 334	178 600	183 987	362 587	61 209	28 404	
Total	172 449	179 586	6 151	4 401	948	1 334	178 600	183 987	362 587	61 209	28 404	
CERCLE DE TENENKOU												
Urbain	5 368	5 549	227	130	166	112	5 595	5 679	11 274	2 093	1 155	
Rural	70 200	75 113	4 423	1 914	659	875	74 623	77 027	151 650	30 604	16 379	
Total	75 568	80 662	4 650	2 044	825	987	80 218	82 706	162 924	32 697	17 534	
CERCLE DE YOUWAROU												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	49 743	52 820	4 255	1 705	306	430	53 998	54 525	108 523	20 573	11 793	
Total	49 743	52 820	4 255	1 705	306	430	53 998	54 525	108 523	20 573	11 793	
REGION DE TOMBOUCTOU												
Urbain	42 686	42 504	1 647	715	369	357	44 333	43 219	87 552	15 264	12 386	
Rural	276 305	287 917	16 934	6 085	1 575	2 248	293 239	294 002	587 241	106 398	64 501	
Total	318 991	330 421	18 581	6 800	1 944	2 605	337 572	337 221	674 793	121 662	76 887	
CERCLE DE TOMBOUCTOU												
Urbain	27 052	26 321	863	393	221	214	27 915	26 714	54 629	9 376	7 862	
Rural	36 173	34 918	1 113	495	146	193	37 286	35 413	72 699	12 838	9 228	
Total	63 225	61 239	1 976	888	367	407	65 201	62 127	127 328	22 214	17 090	
CERCLE DE DIRE												
Urbain	9 641	9 935	552	209	95	89	10 193	10 144	20 337	3 429	2 422	
Rural	41 526	43 956	2 859	983	264	263	44 385	44 939	89 324	15 885	9 361	
Total	51 167	53 891	3 411	1 192	359	352	54 578	55 083	109 661	19 314	11 783	
CERCLE DE GOUNDAM												
Urbain	5 993	6 248	232	113	53	54	6 225	6 361	12 586	2 459	2 102	
Rural	65 723	68 590	3 350	1 080	326	453	69 073	69 670	138 743	26 271	15 035	
Total	71 716	74 838	3 582	1 193	379	507	75 298	76 031	151 329	28 730	17 137	
CERCLE DE GOURMA RHAROUS												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	50 528	55 034	3 998	1 473	426	650	54 526	56 507	111 033	19 120	12 393	
Total	50 528	55 034	3 998	1 473	426	650	54 526	56 507	111 033	19 120	12 393	
CERCLE DE NIAFUNKE												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	82 355	85 419	5 614	2 054	413	689	87 969	87 473	175 442	32 284	18 484	
Total	82 355	85 419	5 614	2 054	413	689	87 969	87 473	175 442	32 284	18 484	
REGION DE GAO												
Urbain	54 560	56 000	2 139	1 142	539	670	56 699	57 142	113 841	18 491	11 573	
Rural	206 565	209 898	8 355	3 645	1 001	1 156	214 920	213 543	428 463	71 714	55 608	
Total	261 125	265 898	10 494	4 787	1 540	1 826	271 619	270 685	542 304	90 205	67 181	

Division administrative	Situation de résidence											
	Résident présent		Résident absent		Visiteur		Population résidente				Ménages	Concess
	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	HOM.	FEM.	Total			
CERCLE DE GAO												
Urbain	42 343	42 005	1 250	755	316	417	43 593	42 760	86 353	13 512	8 227	
Rural	72 650	74 948	3 783	1 801	279	305	76 433	76 749	153 182	24 902	18 795	
Total	114 993	116 953	5 033	2 556	595	722	120 026	119 509	239 535	38 414	27 022	
CERCLE DE ANSONGO												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	63 956	64 765	2 252	980	437	476	66 208	65 745	131 953	21 966	17 822	
Total	63 956	64 765	2 252	980	437	476	66 208	65 745	131 953	21 966	17 822	
CERCLE DE BOUREM												
Urbain	12 217	13 995	889	387	223	253	13 106	14 382	27 488	4 979	3 346	
Rural	41 955	44 882	1 542	493	160	217	43 497	45 375	88 872	15 338	10 337	
Total	54 172	58 877	2 431	880	383	470	56 603	59 757	116 360	20 317	13 683	
CERCLE DE MENAKA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	28 004	25 303	778	371	125	158	28 782	25 674	54 456	9 508	8 654	
Total	28 004	25 303	778	371	125	158	28 782	25 674	54 456	9 508	8 654	
REGION DE KIDAL												
Urbain	13 821	11 868	175	105	91	61	13 996	11 973	25 969	4 823	4 238	
Rural	22 110	19 302	229	129	70	42	22 339	19 431	41 770	7 820	7 550	
Total	35 931	31 170	404	234	161	103	36 335	31 404	67 739	12 643	11 788	
CERCLE DE KIDAL												
Urbain	13 821	11 868	175	105	91	61	13 996	11 973	25 969	4 823	4 238	
Rural	3 999	3 444	34	20	6	3	4 033	3 464	7 497	1 280	1 266	
Total	17 820	15 312	209	125	97	64	18 029	15 437	33 466	6 103	5 504	
CERCLE DE ABEIBARA												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	5 464	4 798	24	10	3	4	5 488	4 808	10 296	1 796	1 780	
Total	5 464	4 798	24	10	3	4	5 488	4 808	10 296	1 796	1 780	
CERCLE DE TESSALIT												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	8 270	7 435	154	96	59	35	8 424	7 531	15 955	3 107	2 959	
Total	8 270	7 435	154	96	59	35	8 424	7 531	15 955	3 107	2 959	
CERCLE DE TIN ESSAKO												
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rural	4 377	3 625	17	3	2	0	4 394	3 628	8 022	1 637	1 545	
Total	4 377	3 625	17	3	2	0	4 394	3 628	8 022	1 637	1 545	
DISTRICT DE BAMAKO												
Total	886 571	890 326	21 072	12 397	7 507	13 332	907 643	902 723	1 810 366	286 381	137 355	

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Annexe 5 : Répartition de la population par région, par milieu de résidence, par grand groupe d'âges selon le sexe

			Masculin		Feminin		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
MALI	Total	00 - 14 ans	3 450 612	47,9	3 314 600	45,3	6 765 212	46,6
		15 - 64 ans	3 386 658	47,0	3 639 831	49,7	7 026 489	48,4
		65 ans et +	238 507	3,3	222 944	3,0	461 451	3,2
		ND	129 213	1,8	146 297	2,0	275 510	1,9
		Total	7 204 990	100,0	7 323 672	100,0	14 528 662	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	657 405	40,0	665 501	40,8	1 322 906	40,4
		15 - 64 ans	924 080	56,2	902 274	55,3	1 826 354	55,8
		65 ans et +	39 474	2,4	41 531	2,5	81 005	2,5
		ND	22 712	1,4	21 750	1,3	44 462	1,4
		Total	1 643 671	100,0	1 631 056	100,0	3 274 727	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	2 793 207	50,2	2 649 099	46,5	5 442 306	48,4
		15 - 64 ans	2 462 578	44,3	2 737 557	48,1	5 200 135	46,2
		65 ans et +	199 033	3,6	181 413	3,2	380 446	3,4
		ND	106 501	1,9	124 547	2,2	231 048	2,1
Total		5 561 319	100,0	5 692 616	100,0	11 253 935	100,0	
REGION DE KAYES	Total	00 - 14 ans	490 018	49,8	461 390	45,7	951 408	47,7
		15 - 64 ans	437 251	44,5	489 451	48,4	926 702	46,5
		65 ans et +	33 373	3,4	33 221	3,3	66 594	3,3
		ND	22 541	2,3	26 370	2,6	48 911	2,5
		Total	983 183	100,0	1 010 432	100,0	1 993 615	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	61 828	44,3	59 734	43,2	121 562	43,7
		15 - 64 ans	71 168	50,9	70 999	51,4	142 167	51,1
		65 ans et +	4 032	2,9	4 691	3,4	8 723	3,1
		ND	2 686	1,9	2 817	2,0	5 503	2,0
		Total	139 714	100,0	138 241	100,0	277 955	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	428 190	50,8	401 656	46,1	829 846	48,4
		15 - 64 ans	366 083	43,4	418 452	48,0	784 535	45,7
		65 ans et +	29 341	3,5	28 530	3,3	57 871	3,4
		ND	19 855	2,4	23 553	2,7	43 408	2,5
Total		843 469	100,0	872 191	100,0	1 715 660	100,0	
REGION DE KOULIKORO	Total	00 - 14 ans	592 335	49,3	561 965	46,0	1 154 300	47,7
		15 - 64 ans	541 736	45,1	590 404	48,4	1 132 140	46,7
		65 ans et +	38 509	3,2	35 795	2,9	74 304	3,1
		ND	28 481	2,4	32 883	2,7	61 364	2,5
		Total	1 201 061	100,0	1 221 047	100,0	2 422 108	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	26 449	40,0	26 280	39,6	52 729	39,8
		15 - 64 ans	36 593	55,4	37 008	55,7	73 601	55,6
		65 ans et +	1 788	2,7	2 063	3,1	3 851	2,9
		ND	1 229	1,9	1 068	1,6	2 297	1,7
		Total	66 059	100,0	66 419	100,0	132 478	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	565 886	49,9	535 685	46,4	1 101 571	48,1
		15 - 64 ans	505 143	44,5	553 396	47,9	1 058 539	46,2
		65 ans et +	36 721	3,2	33 732	2,9	70 453	3,1
		ND	27 252	2,4	31 815	2,8	59 067	2,6
Total		1 135 002	100,0	1 154 628	100,0	2 289 630	100,0	

			Masculin		Feminin		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
REGION DE SIKASSO	Total	00 - 14 ans	663 227	50,9	639 333	47,7	1 302 560	49,3
		15 - 64 ans	587 061	45,0	647 074	48,3	1 234 135	46,7
		65 ans et +	40 209	3,1	37 118	2,8	77 327	2,9
		ND	13 406	1,0	15 751	1,2	29 157	1,1
		Total	1 303 903	100,0	1 339 276	100,0	2 643 179	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	93 305	43,5	93 158	44,0	186 463	43,7
		15 - 64 ans	113 746	53,0	111 541	52,6	225 287	52,8
		65 ans et +	4 993	2,3	4 840	2,3	9 833	2,3
		ND	2 613	1,2	2 404	1,1	5 017	1,2
		Total	214 657	100,0	211 943	100,0	426 600	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	569 922	52,3	546 175	48,4	1 116 097	50,4
		15 - 64 ans	473 315	43,5	535 533	47,5	1 008 848	45,5
		65 ans et +	35 216	3,2	32 278	2,9	67 494	3,0
		ND	10 793	1,0	13 347	1,2	24 140	1,1
Total		1 089 246	100,0	1 127 333	100,0	2 216 579	100,0	
REGION DE SEGOU	Total	00 - 14 ans	570 489	49,3	549 891	46,5	1 120 380	47,9
		15 - 64 ans	532 890	46,1	578 178	48,9	1 111 068	47,5
		65 ans et +	39 161	3,4	36 545	3,1	75 706	3,2
		ND	14 125	1,2	17 070	1,4	31 195	1,3
		Total	1 156 665	100,0	1 181 684	100,0	2 338 349	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	40 801	40,7	41 118	41,1	81 919	40,9
		15 - 64 ans	55 711	55,5	55 155	55,1	110 866	55,3
		65 ans et +	3 022	3,0	3 191	3,2	6 213	3,1
		ND	825	,8	645	,6	1 470	,7
		Total	100 359	100,0	100 109	100,0	200 468	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	529 688	50,1	508 773	47,0	1 038 461	48,6
		15 - 64 ans	477 179	45,2	523 023	48,4	1 000 202	46,8
		65 ans et +	36 139	3,4	33 354	3,1	69 493	3,3
		ND	13 300	1,3	16 425	1,5	29 725	1,4
Total		1 056 306	100,0	1 081 575	100,0	2 137 881	100,0	
REGION DE MOPTI	Total	00 - 14 ans	488 389	48,5	466 357	45,3	954 746	46,9
		15 - 64 ans	448 063	44,5	495 061	48,1	943 124	46,3
		65 ans et +	43 635	4,3	38 337	3,7	81 972	4,0
		ND	26 922	2,7	29 445	2,9	56 367	2,8
		Total	1 007 009	100,0	1 029 200	100,0	2 036 209	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	43 455	43,4	42 441	42,7	85 896	43,1
		15 - 64 ans	51 621	51,5	52 094	52,5	103 715	52,0
		65 ans et +	3 123	3,1	3 120	3,1	6 243	3,1
		ND	2 012	2,0	1 632	1,6	3 644	1,8
		Total	100 211	100,0	99 287	100,0	199 498	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	444 934	49,1	423 916	45,6	868 850	47,3
		15 - 64 ans	396 442	43,7	442 967	47,6	839 409	45,7
		65 ans et +	40 512	4,5	35 217	3,8	75 729	4,1
		ND	24 910	2,7	27 813	3,0	52 723	2,9
Total		906 798	100,0	929 913	100,0	1 836 711	100,0	

			Masculin		Feminin		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
REGION DE TOMBOUCTOU	Total	00 - 14 ans	158 540	47,0	145 759	43,2	304 299	45,1
		15 - 64 ans	157 582	46,7	170 806	50,7	328 388	48,7
		65 ans et +	13 897	4,1	12 374	3,7	26 271	3,9
		ND	7 553	2,2	8 282	2,5	15 835	2,3
		Total	337 572	100,0	337 221	100,0	674 793	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	19 860	44,8	18 964	43,9	38 824	44,3
		15 - 64 ans	22 036	49,7	21 837	50,5	43 873	50,1
		65 ans et +	1 321	3,0	1 464	3,4	2 785	3,2
		ND	1 116	2,5	954	2,2	2 070	2,4
		Total	44 333	100,0	43 219	100,0	87 552	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	138 680	47,3	126 795	43,1	265 475	45,2
		15 - 64 ans	135 546	46,2	148 969	50,7	284 515	48,4
		65 ans et +	12 576	4,3	10 910	3,7	23 486	4,0
		ND	6 437	2,2	7 328	2,5	13 765	2,3
Total		293 239	100,0	294 002	100,0	587 241	100,0	
REGION DE GAO	Total	00 - 14 ans	131 623	48,5	122 606	45,3	254 229	46,9
		15 - 64 ans	126 547	46,6	134 703	49,8	261 250	48,2
		65 ans et +	9 243	3,4	8 852	3,3	18 095	3,3
		ND	4 206	1,5	4 524	1,7	8 730	1,6
		Total	271 619	100,0	270 685	100,0	542 304	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	25 626	45,2	24 827	43,4	50 453	44,3
		15 - 64 ans	29 101	51,3	30 002	52,5	59 103	51,9
		65 ans et +	1 582	2,8	1 936	3,4	3 518	3,1
		ND	390	,7	377	,7	767	,7
		Total	56 699	100,0	57 142	100,0	113 841	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	105 997	49,3	97 779	45,8	203 776	47,6
		15 - 64 ans	97 446	45,3	104 701	49,0	202 147	47,2
		65 ans et +	7 661	3,6	6 916	3,2	14 577	3,4
		ND	3 816	1,8	4 147	1,9	7 963	1,9
Total		214 920	100,0	213 543	100,0	428 463	100,0	
REGION DE KIDAL	Total	00 - 14 ans	15 945	43,9	13 672	43,5	29 617	43,7
		15 - 64 ans	18 900	52,0	16 770	53,4	35 670	52,7
		65 ans et +	1 198	3,3	726	2,3	1 924	2,8
		ND	292	,8	236	,8	528	,8
		Total	36 335	100,0	31 404	100,0	67 739	100,0
	URBAIN	00 - 14 ans	6 035	43,1	5 352	44,7	11 387	43,8
		15 - 64 ans	7 476	53,4	6 254	52,2	13 730	52,9
		65 ans et +	331	2,4	250	2,1	581	2,2
		ND	154	1,1	117	1,0	271	1,0
		Total	13 996	100,0	11 973	100,0	25 969	100,0
	RURAL	00 - 14 ans	9 910	44,4	8 320	42,8	18 230	43,6
		15 - 64 ans	11 424	51,1	10 516	54,1	21 940	52,5
		65 ans et +	867	3,9	476	2,4	1 343	3,2
		ND	138	,6	119	,6	257	,6
Total		22 339	100,0	19 431	100,0	41 770	100,0	
BAMAKO	URBAIN	00 - 14 ans	340 046	37,5	353 627	39,2	693 673	38,3
		15 - 64 ans	536 628	59,1	517 384	57,3	1 054 012	58,2
		65 ans et +	19 282	2,1	19 976	2,2	39 258	2,2
		ND	11 687	1,3	11 736	1,3	23 423	1,3
		Total	907 643	100,0	902 723	100,0	1 810 366	100,0

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Annexe 6 : Population d'âge scolarisable du fondamental premier cycle et élèves scolarisés par région, par milieu de résidence selon le sexe

	Effectif de la population d'âge scolarisable (7-12 ans)			Effectif des élèves tous âges confondus ayant fréquenté le fondamental 1er cycle			Effectif des élèves de 7 à 12 ans ayant fréquenté le fondamental 1er cycle		
	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F
MALI	1 281 055	1 206 997	2 488 052	917 344	784 573	1 701 917	637 630	545 157	1 182 787
MALI-URBAIN	242 674	245 545	488 219	268 350	264 229	532 579	184 888	179 110	363 998
MALI-RURAL	1 038 381	961 452	1 999 833	648 994	520 344	1 169 338	452 742	366 047	818 789
REGION DE KAYES	176 986	162 075	339 061	136 451	103 925	240 376	92 018	70 648	162 666
KAYES-URBAIN	22 561	21 647	44 208	23 302	21 082	44 384	15 810	14 407	30 217
KAYES-RURAL	154 425	140 428	294 853	113 149	82 843	195 992	76 208	56 241	132 449
REGION DE KOULIKORO	222 182	205 970	428 152	178 630	144 774	323 404	125 324	101 720	227 044
KOULIKORO-URBAIN	10 115	10 071	20 186	11 824	11 549	23 373	8 275	7 965	16 240
KOULIKORO-RURAL	212 067	195 899	407 966	166 806	133 225	300 031	117 049	93 755	210 804
REGION DE SIKASSO	246 206	232 895	479 101	189 565	151 305	340 870	134 655	107 666	242 321
SIKASSO-URBAIN	35 005	34 855	69 860	38 625	35 898	74 523	27 108	25 027	52 135
SIKASSO-RURAL	211 201	198 040	409 241	150 940	115 407	266 347	107 547	82 639	190 186
REGION DE SEGOU	213 723	202 513	416 236	144 234	119 640	263 874	101 142	84 921	186 063
SEGOU-URBAIN	15 361	15 493	30 854	17 616	17 332	34 948	12 052	11 759	23 811
SEGOU-RURAL	198 362	187 020	385 382	126 618	102 308	228 926	89 090	73 162	162 252
REGION DE MOPTI	184 093	172 158	356 251	73 937	72 755	146 692	51 143	50 821	101 964
MOPTI-URBAIN	16 711	15 753	32 464	14 807	14 751	29 558	10 094	9 946	20 040
MOPTI-RURAL	167 382	156 405	323 787	59 130	58 004	117 134	41 049	40 875	81 924
REGION DE TOMBOUCTOU	58 818	51 807	110 625	21 279	19 147	40 426	14 483	13 037	27 520
TOMBOUCTOU-URBAIN	7 731	7 042	14 773	7 301	6 753	14 054	4 967	4 552	9 519
TOMBOUCTOU-RURAL	51 087	44 765	95 852	13 978	12 394	26 372	9 516	8 485	18 001
REGION DE GAO	49 480	44 978	94 458	26 938	24 555	51 493	17 863	16 400	34 263
GAO-URBAIN	9 465	9 178	18 643	9 201	8 875	18 076	6 016	5 837	11 853
GAO-RURAL	40 015	35 800	75 815	17 737	15 680	33 417	11 847	10 563	22 410
REGION DE KIDAL	6 090	5 077	11 167	1 882	1 615	3 497	1 254	1 100	2 354
KIDAL-URBAIN	2 248	1 982	4 230	1 246	1 132	2 378	818	773	1 591
KIDAL-RURAL	3 842	3 095	6 937	636	483	1 119	436	327	763
BAMA KO	123 477	129 524	253 001	144 428	146 857	291 285	99 748	98 844	198 592

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Annexe 7 : Population d'âge scolarisable du fondamental second cycle et élèves scolarisés par région, par milieu de résidence selon le sexe

	Effectif de la population d'âge scolarisable (13-15 ans)			Effectif des élèves tous âges confondus ayant fréquenté le fondamental 2ème cycle			Effectif des élèves de 13 à 15 ans ayant fréquenté le fondamental 2ème cycle		
	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F
MALI	500 877	491 273	992 150	254 783	181 525	436 308	110 587	82 492	193 079
MALI-URBAIN	106 089	130 343	236 432	97 776	86 633	184 409	42 430	39 107	81 537
MALI-RURAL	394 788	360 930	755 718	157 007	94 892	251 899	68 157	43 385	111 542
REGION DE KAYES	69 060	66 052	135 112	32 391	16 125	48 516	13 615	7 475	21 090
KAYES-URBAIN	9 417	9 886	19 303	7 079	5 687	12 766	3 014	2 609	5 623
KAYES-RURAL	59 643	56 166	115 809	25 312	10 438	35 750	10 601	4 866	15 467
REGION DE KOULIKORO	88 066	82 355	170 421	51 395	34 535	85 930	23 255	16 321	39 576
KOULIKORO-URBAIN	4 956	5 513	10 469	5 988	5 479	11 467	2 810	2 565	5 375
KOULIKORO-RURAL	83 110	76 842	159 952	45 407	29 056	74 463	20 445	13 756	34 201
REGION DE SIKASSO	96 490	90 283	186 773	46 564	31 626	78 190	19 427	13 393	32 820
SIKASSO-URBAIN	15 176	16 483	31 659	12 798	10 178	22 976	5 174	4 357	9 531
SIKASSO-RURAL	81 314	73 800	155 114	33 766	21 448	55 214	14 253	9 036	23 289
REGION DE SEGOU	84 731	77 744	162 475	39 554	27 239	66 793	16 952	12 287	29 239
SEGOU-URBAIN	7 766	8 569	16 335	7 096	6 175	13 271	2 819	2 613	5 432
SEGOU-RURAL	76 965	69 175	146 140	32 458	21 064	53 522	14 133	9 674	23 807
REGION DE MOPTI	68 878	62 796	131 674	19 400	14 317	33 717	8 596	6 651	15 247
MOPTI-URBAIN	7 472	7 684	15 156	5 596	4 967	10 563	2 361	2 153	4 514
MOPTI-RURAL	61 406	55 112	116 518	13 804	9 350	23 154	6 235	4 498	10 733
REGION DE TOMBOUCTOU	20 178	18 722	38 900	5 068	3 694	8 762	2 160	1 660	3 820
TOMBOUCTOU-URBAIN	3 033	2 841	5 874	2 381	2 158	4 539	960	899	1 859
TOMBOUCTOU-RURAL	17 145	15 881	33 026	2 687	1 536	4 223	1 200	761	1 961
REGION DE GAO	18 027	17 097	35 124	6 068	4 178	10 246	2 263	1 678	3 941
GAO-URBAIN	4 034	4 142	8 176	2 661	2 252	4 913	1 019	907	1 926
GAO-RURAL	13 993	12 955	26 948	3 407	1 926	5 333	1 244	771	2 015
REGION DE KIDAL	1 995	1 728	3 723	487	265	752	184	111	295
KIDAL-URBAIN	783	729	1 512	321	191	512	138	88	226
KIDAL-RURAL	1 212	999	2 211	166	74	240	46	23	69
BAMA KO	53 452	74 496	127 948	53 856	49 546	103 402	24 135	22 916	47 051

Source : RGPH 2009 - INSTAT

**Annexe 8 : Population d'âge scolarisable du secondaire et élèves scolarisés par région,
par milieu de résidence selon le sexe**

	Effectif de la population d'âge scolarisable (16-18 ans)			Effectif des élèves tous âges confondus ayant fréquenté le secondaire			Effectif des élèves de 16 à 18 ans ayant fréquenté le secondaire		
	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F
MALI	439 157	480 940	920 097	145 944	91 406	237 350	55 766	35 909	91 675
MALI-URBAIN	119 501	145 638	265 139	96 416	67 762	164 178	37 150	26 504	63 654
MALI-RURAL	319 656	335 302	654 958	49 528	23 644	73 172	18 616	9 405	28 021
REGION DE KAYES	58 358	65 922	124 280	11 176	5 047	16 223	4 011	1 929	5 940
KAYES-URBAIN	9 749	10 792	20 541	5 570	3 393	8 963	2 115	1 292	3 407
KAYES-RURAL	48 609	55 130	103 739	5 606	1 654	7 260	1 896	637	2 533
REGION DE KOULIKORO	74 266	79 618	153 884	24 506	14 686	39 192	9 702	5 963	15 665
KOULIKORO-URBAIN	5 270	5 780	11 050	4 883	3 996	8 879	1 993	1 522	3 515
KOULIKORO-RURAL	68 996	73 838	142 834	19 623	10 690	30 313	7 709	4 441	12 150
REGION DE SIKASSO	81 746	85 389	167 135	23 394	12 005	35 399	9 138	4 750	13 888
SIKASSO-URBAIN	17 286	17 308	34 594	14 124	8 064	22 188	5 564	3 260	8 824
SIKASSO-RURAL	64 460	68 081	132 541	9 270	3 941	13 211	3 574	1 490	5 064
REGION DE SEGOU	72 001	70 677	142 678	16 214	9 721	25 935	5 966	3 721	9 687
SEGOU-URBAIN	8 735	8 803	17 538	6 651	4 606	11 257	2 419	1 717	4 136
SEGOU-RURAL	63 266	61 874	125 140	9 563	5 115	14 678	3 547	2 004	5 551
REGION DE MOPTI	55 315	54 664	109 979	8 032	4 519	12 551	3 201	1 860	5 061
MOPTI-URBAIN	7 600	7 672	15 272	4 688	3 071	7 759	2 053	1 329	3 382
MOPTI-RURAL	47 715	46 992	94 707	3 344	1 448	4 792	1 148	531	1 679
REGION DE TOMBOUCTOU	16 771	18 606	35 377	2 475	1 352	3 827	910	521	1 431
TOMBOUCTOU-URBAIN	2 813	2 958	5 771	1 559	1 025	2 584	578	400	978
TOMBOUCTOU-RURAL	13 958	15 648	29 606	916	327	1 243	332	121	453
REGION DE GAO	15 274	16 504	31 778	3 467	1 887	5 354	1 169	693	1 862
GAO-URBAIN	3 933	3 992	7 925	2 299	1 431	3 730	771	516	1 287
GAO-RURAL	11 341	12 512	23 853	1 168	456	1 624	398	177	575
REGION DE KIDAL	2 104	2 018	4 122	296	130	426	124	54	178
KIDAL-URBAIN	793	791	1 584	258	117	375	112	50	162
KIDAL-RURAL	1 311	1 227	2 538	38	13	51	12	4	16
BAMA KO	63 322	87 542	150 864	56 384	42 059	98 443	21 545	16 418	37 963

Source : RGPH 2009 - INSTAT

Annexe 9 : Population alphabétisée de 15-24 ans par région, par milieu de résidence selon le sexe

	Effectif de la population âgée de 15 à 24 ans			Effectif de la population alphabétisée de 15 à 24 ans		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total
MALI	1 262 061	1 395 988	2 658 049	603 423	424 827	1 028 250
MALI-URBAIN	365 861	402 965	768 826	269 744	218 944	488 688
MALI-RURAL	896 200	993 023	1 889 223	333 679	205 883	539 562
REGION DE KAYES	166 021	186 096	352 117	67 775	37 666	105 441
KAYES-URBAIN	28 360	29 745	58 105	17 275	12 698	29 973
KAYES-RURAL	137 661	156 351	294 012	50 500	24 968	75 468
REGION DE KOULIKORO	206 919	227 180	434 099	104 934	71 614	176 548
KOULIKORO-URBAIN	15 878	16 409	32 287	13 219	11 345	24 564
KOULIKORO-RURAL	191 041	210 771	401 812	91 715	60 269	151 984
REGION DE SIKASSO	224 705	247 443	472 148	100 245	66 262	166 507
SIKASSO-URBAIN	46 769	47 591	94 360	33 639	24 383	58 022
SIKASSO-RURAL	177 936	199 852	377 788	66 606	41 879	108 485
REGION DE SEGOU	198 841	208 494	407 335	85 898	57 294	143 192
SEGOU-URBAIN	23 752	23 583	47 335	18 224	14 525	32 749
SEGOU-RURAL	175 089	184 911	360 000	67 674	42 769	110 443
REGION DE MOPTI	155 441	167 879	323 320	49 614	32 367	81 981
MOPTI-URBAIN	20 191	20 982	41 173	13 449	10 483	23 932
MOPTI-RURAL	135 250	146 897	282 147	36 165	21 884	58 049
REGION DE TOMBOUCTOU	50 759	60 440	111 199	15 826	10 956	26 782
TOMBOUCTOU-URBAIN	8 331	8 666	16 997	5 567	4 279	9 846
TOMBOUCTOU-RURAL	42 428	51 774	94 202	10 259	6 677	16 936
REGION DE GAO	44 451	50 172	94 623	17 082	12 248	29 330
GAO-URBAIN	11 587	11 800	23 387	7 613	5 873	13 486
GAO-RURAL	32 864	38 372	71 236	9 469	6 375	15 844
REGION DE KIDAL	6 424	6 536	12 960	2 397	1 781	4 178
KIDAL-URBAIN	2 493	2 441	4 934	1 106	719	1 825
KIDAL-RURAL	3 931	4 095	8 026	1 291	1 062	2 353
BAMAKO	208 500	241 748	450 248	159 652	134 639	294 291

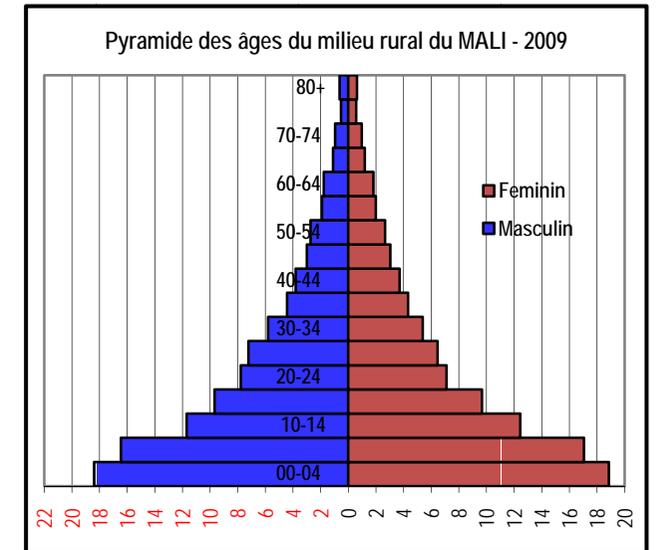
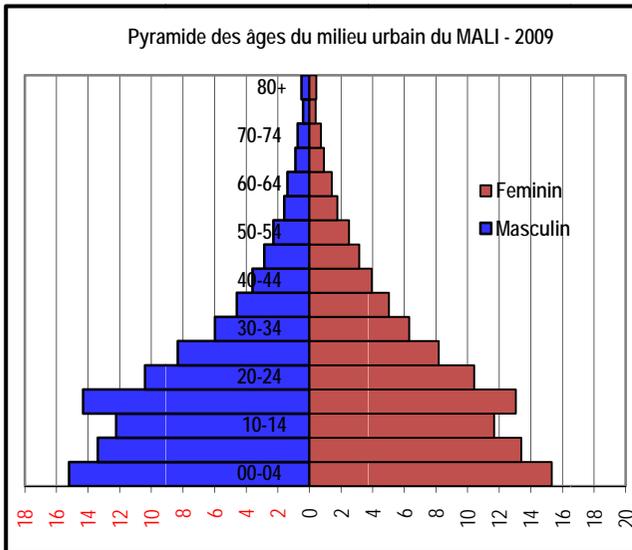
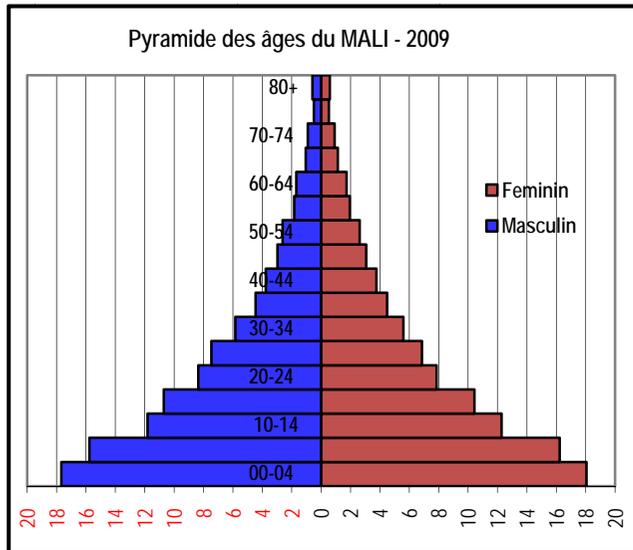
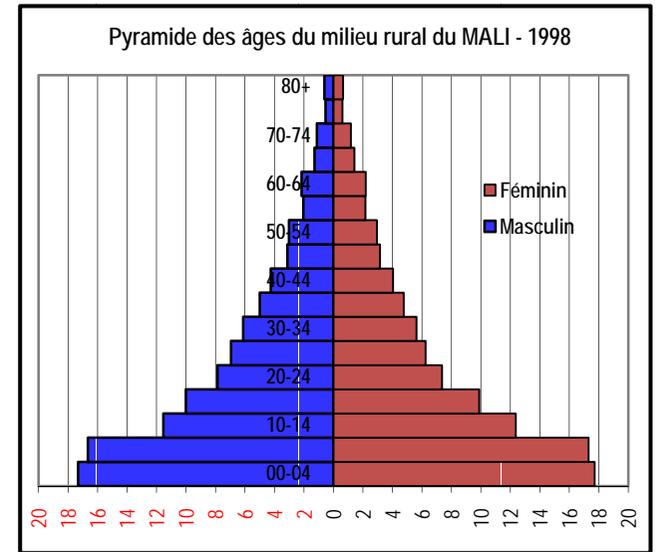
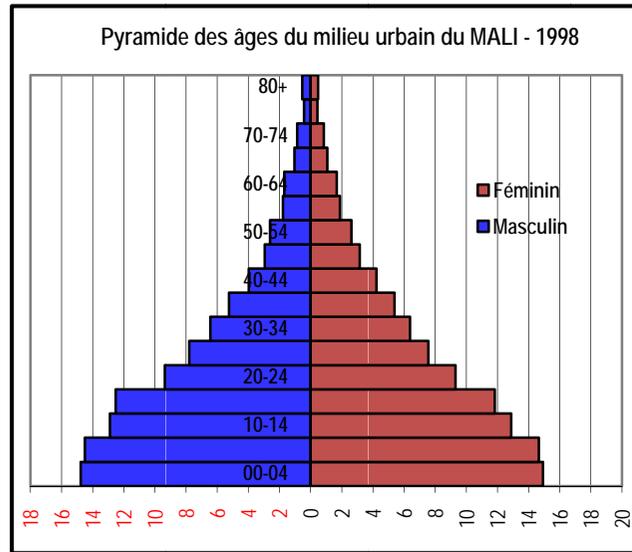
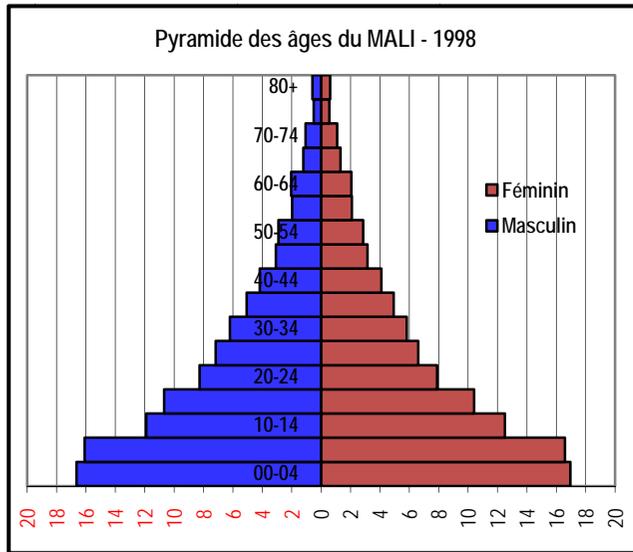
Source : RGPH 2009 - INSTAT

Annexe 10 : Population alphabétisée de la population de 15 ans et plus par région, par milieu de résidence selon le sexe

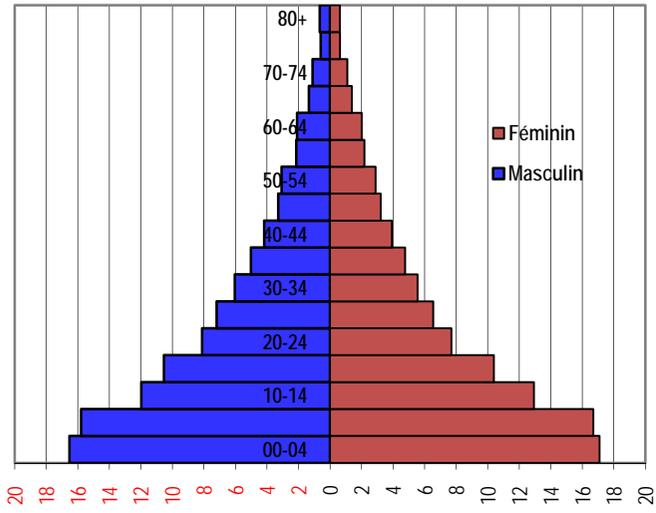
	Effectif de la population âgée de 15 ans et plus			Effectif de la population alphabétisée de 15 ans et plus		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total
MALI	3 625 165	3 862 775	7 487 940	1 309 884	763 270	2 073 154
MALI-URBAIN	963 554	943 805	1 907 359	583 923	400 021	983 944
MALI-RURAL	2 661 611	2 918 970	5 580 581	725 961	363 249	1 089 210
REGION DE KAYES	470 624	522 672	993 296	141 390	65 131	206 521
KAYES-URBAIN	75 200	75 690	150 890	37 481	22 793	60 274
KAYES-RURAL	395 424	446 982	842 406	103 909	42 338	146 247
REGION DE KOULIKORO	580 245	626 199	1 206 444	210 304	123 153	333 457
KOULIKORO-URBAIN	38 381	39 071	77 452	27 412	20 942	48 354
KOULIKORO-RURAL	541 864	587 128	1 128 992	182 892	102 211	285 103
REGION DE SIKASSO	627 270	684 192	1 311 462	206 129	109 147	315 276
SIKASSO-URBAIN	118 739	116 381	235 120	64 567	41 455	106 022
SIKASSO-RURAL	508 531	567 811	1 076 342	141 562	67 692	209 254
REGION DE SEGOU	572 051	614 723	1 186 774	188 093	103 982	292 075
SEGOU-URBAIN	58 733	58 346	117 079	36 715	26 139	62 854
SEGOU-RURAL	513 318	556 377	1 069 695	151 378	77 843	229 221
REGION DE MOPTI	491 698	533 398	1 025 096	118 209	61 360	179 569
MOPTI-URBAIN	54 744	55 214	109 958	28 707	18 392	47 099
MOPTI-RURAL	436 954	478 184	915 138	89 502	42 968	132 470
REGION DE TOMBOUCTOU	171 479	183 180	354 659	42 248	22 871	65 119
TOMBOUCTOU-URBAIN	23 357	23 301	46 658	11 818	7 508	19 326
TOMBOUCTOU-RURAL	148 122	159 879	308 001	30 430	15 363	45 793
REGION DE GAO	135 790	143 555	279 345	38 151	22 974	61 125
GAO-URBAIN	30 683	31 938	62 621	15 869	10 652	26 521
GAO-RURAL	105 107	111 617	216 724	22 282	12 322	34 604
REGION DE KIDAL	20 098	17 496	37 594	6 889	3 859	10 748
KIDAL-URBAIN	7 807	6 504	14 311	2 883	1 347	4 230
KIDAL-RURAL	12 291	10 992	23 283	4 006	2 512	6 518
BAMA KO	555 910	537 360	1 093 270	358 471	250 793	609 264

Source : RGPH 2009 - INSTAT

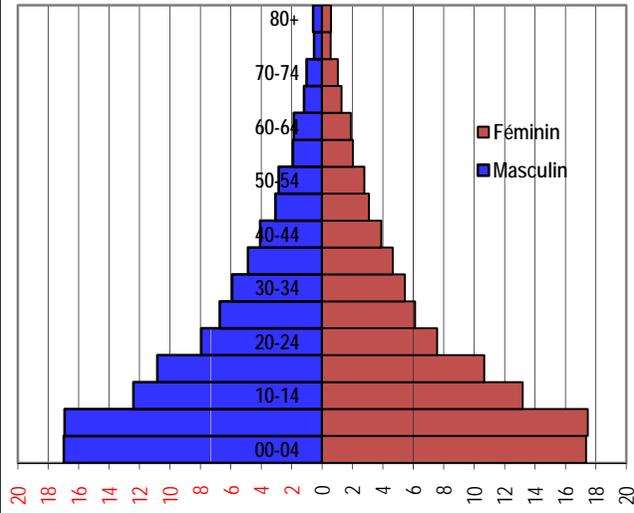
Annexe 11 : Pyramides des âges du Mali, par milieu et par région en 1998 et 2009



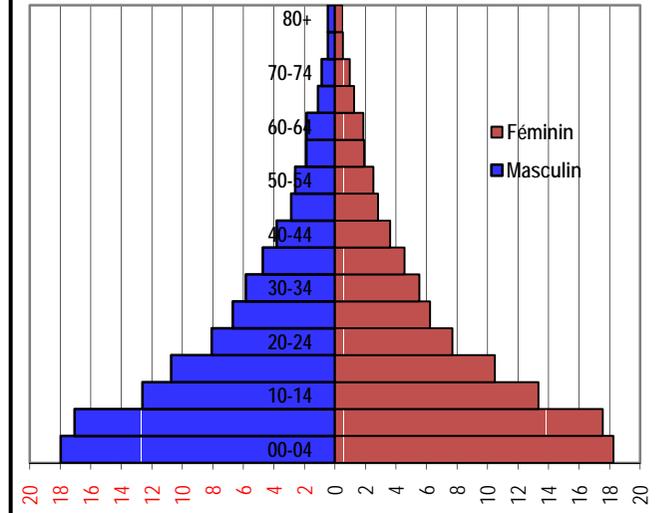
Pyramide des âges de la région de Kayes - 1998



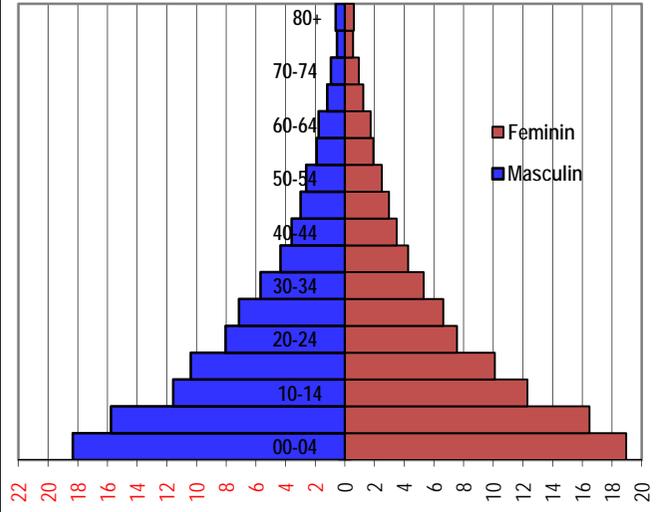
Pyramide des âges de la région de Koulikoro - 1998



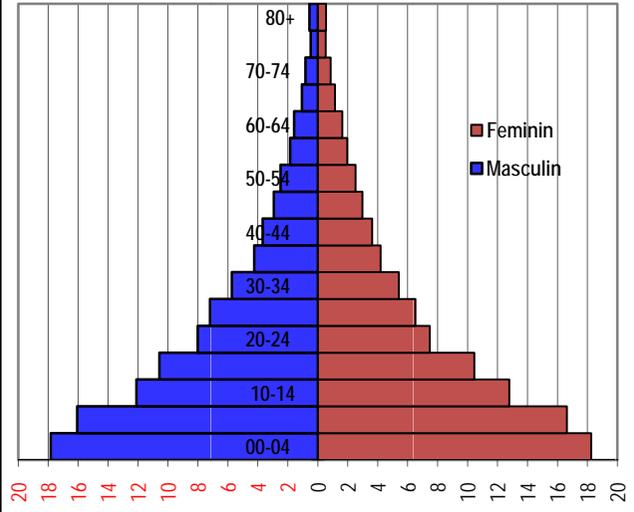
Pyramide des âges de la région de Sikasso - 1998



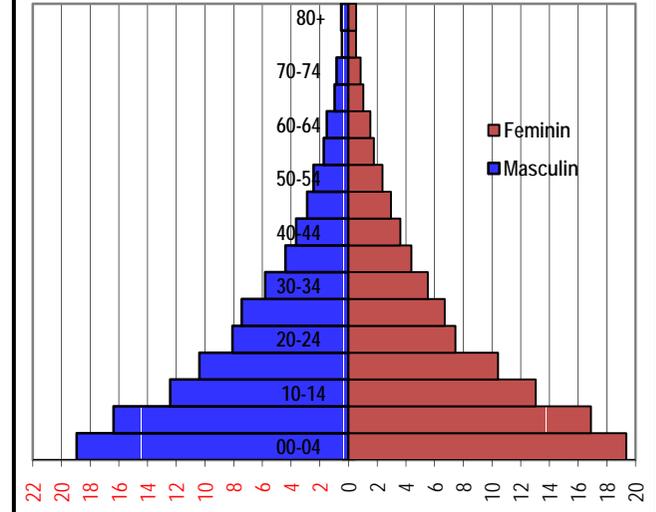
Pyramide des âges de la région de Kayes - 2009



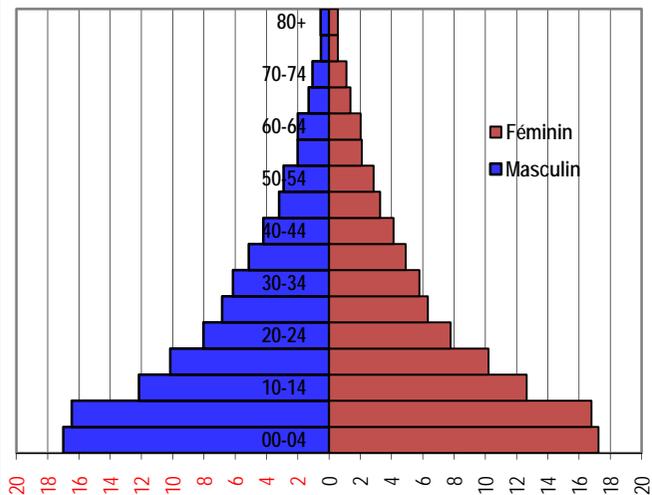
Pyramide des âges de la région de Koulikoro - 2009



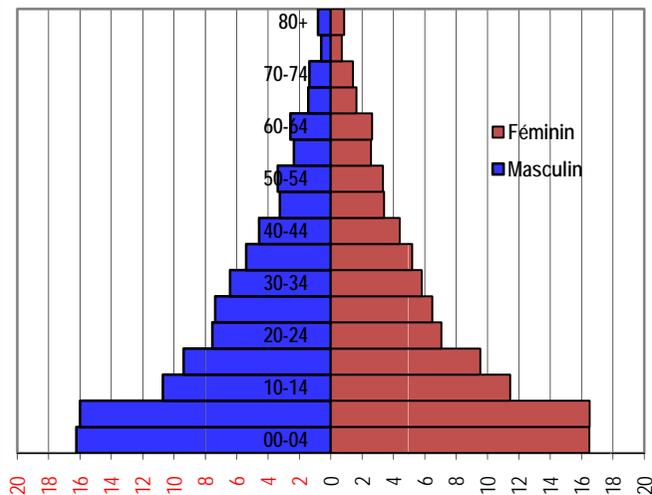
Pyramide des âges de la région de Sikasso - 2009



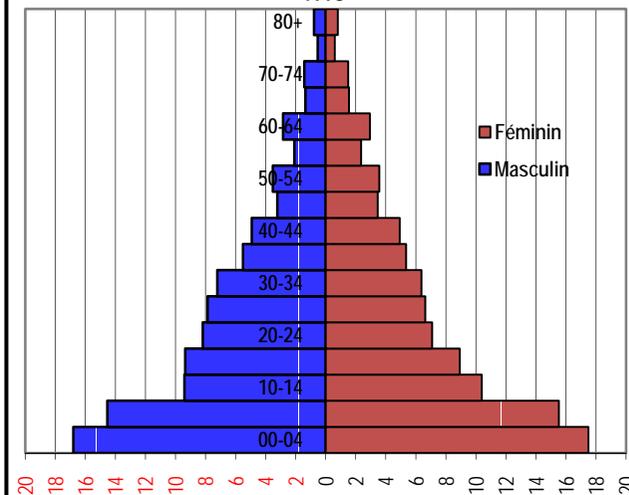
Pyramide des âges de la région de Ségou - 1998



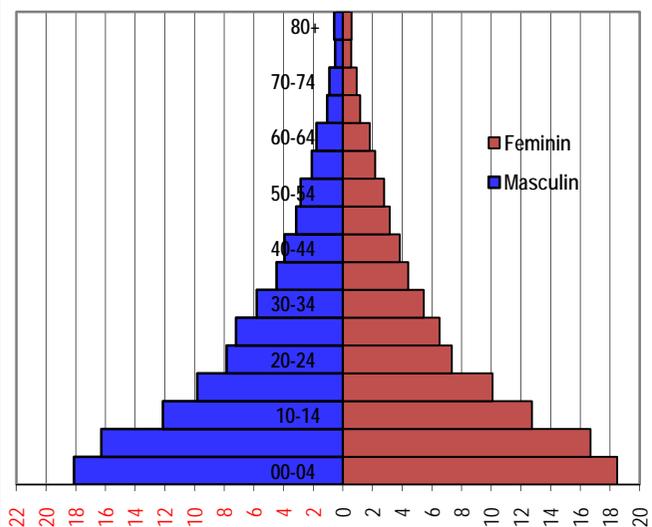
Pyramide des âges de la région de Mopti - 1998



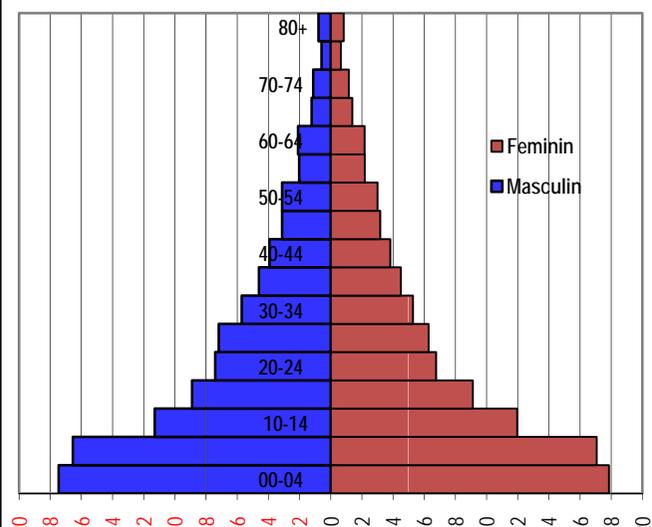
Pyramide des âges de la région de Tombouctou - 1998



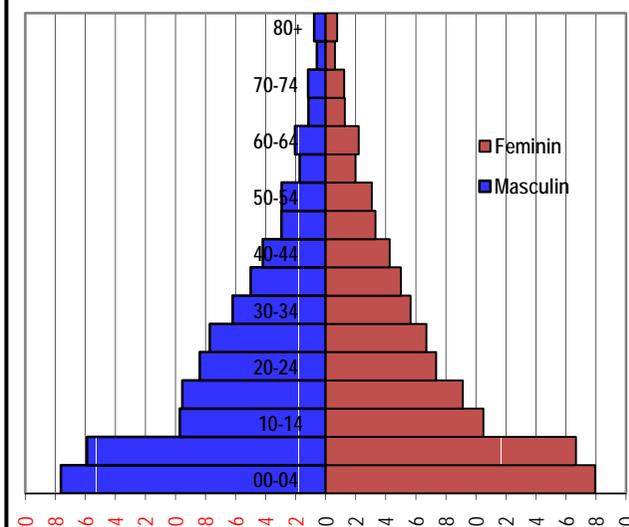
Pyramide des âges de la région de Ségou - 2009



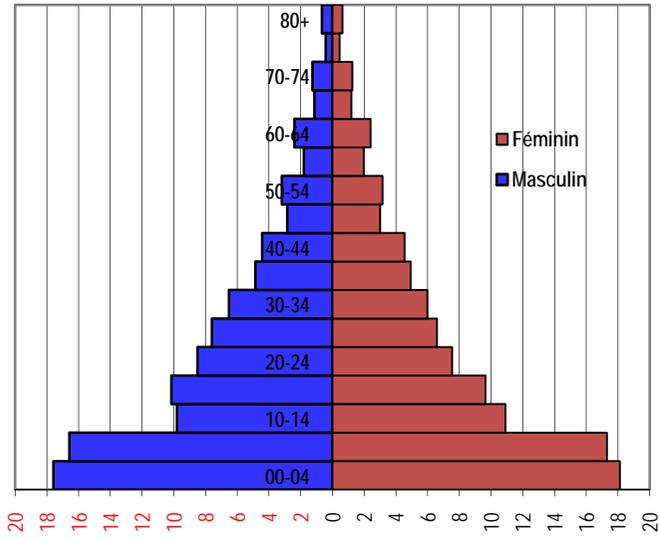
Pyramide des âges de la région de Mopti - 2009



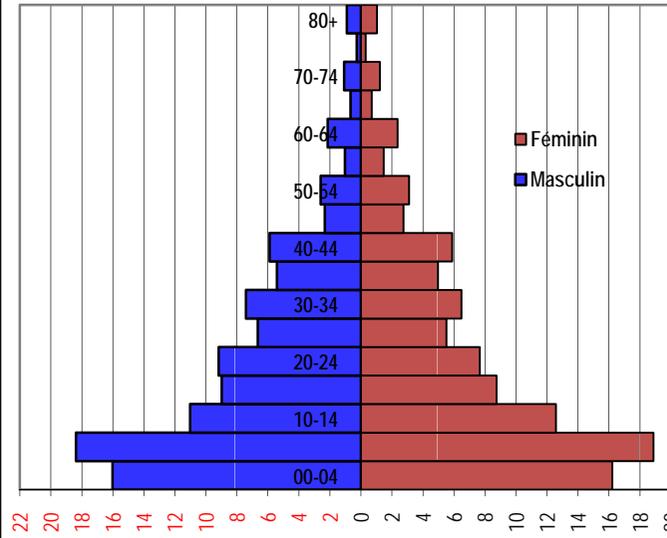
Pyramide des âges de la région de Tombouctou - 2009



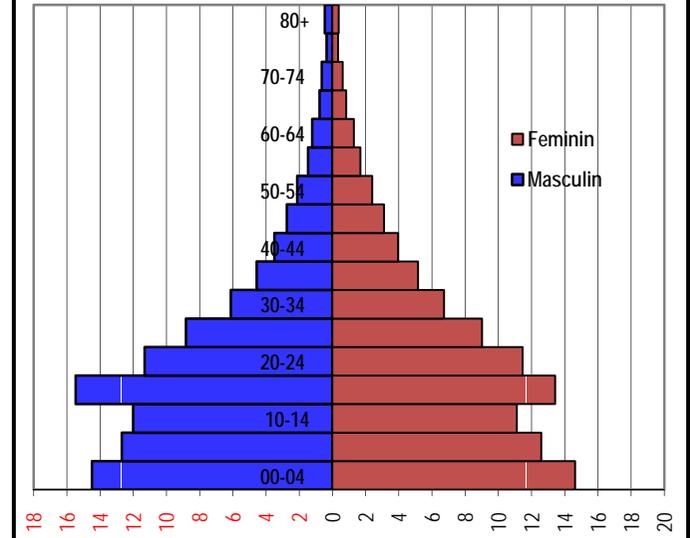
Pyramide des âges de la région de Gao - 1998



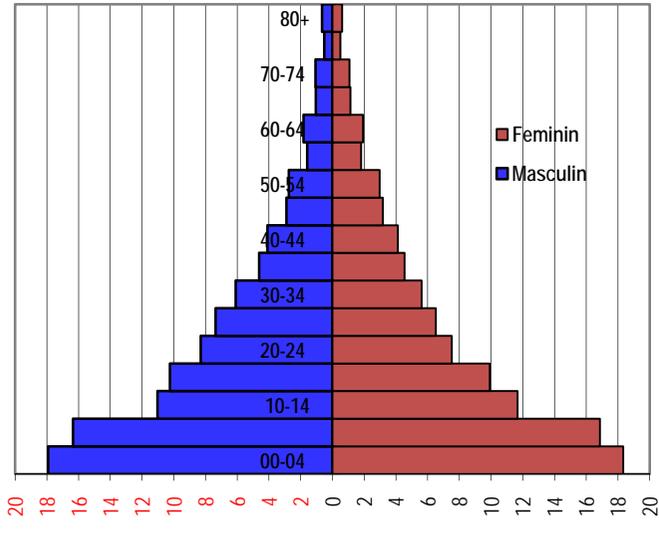
Pyramide des âges de la région de Kidal - 1998



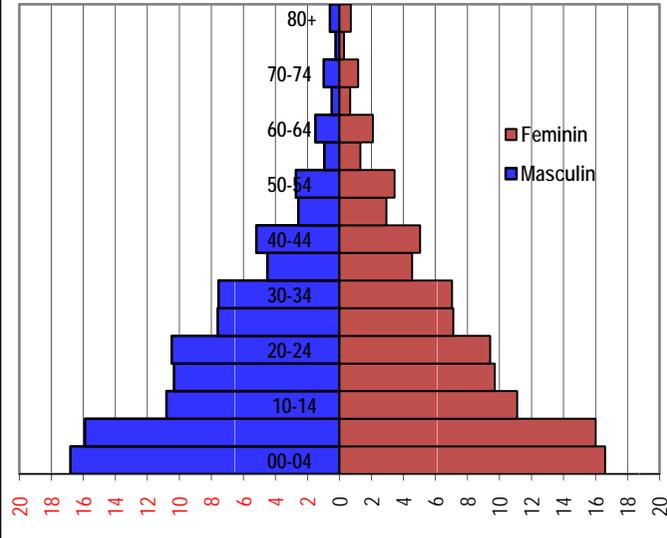
Pyramide des âges de Bamako - 1998



Pyramide des âges de la région de Gao - 2009



Pyramide des âges de la région de Kidal - 2009



Pyramide des âges de Bamako - 2009

